

LE MOBILIER EN OS, BOIS DE CERF, ET IVOIRE DE *CEMENELUM* CONSERVÉ AU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE NICE (06)

Isabelle RODET-BELARBI*, Monique JANNET-VALLAT**

LES COLLECTIONS DU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE : SITE DE CIMIEZ

Le passé historique de cette ancienne capitale romaine a eu comme conséquence de créer une nébuleuse de collections archéologiques avant l'époque moderne. Des collectionneurs privés niçois mettent en place de véritables musées installés dans leurs demeures et leurs jardins. Les résultats de campagne de fouilles, comme celle de Monsieur Gény à la cathédrale du Château, constituent l'une d'elles. Une partie de ces objets est assez rapidement intégrée à la première collection archéologique niçoise présentée dans une série de cinq salles de la Bibliothèque municipale de Nice, dont l'inventaire manuscrit¹ datant de 1901 dresse une « liste des objets contenus dans la collection ». Le fond de l'inventaire actuel du musée, situé à Cimiez et ouvert en 1989, est constitué de ces premières découvertes enregistrées au début du XXe s.

Mais les objets présentés à la Bibliothèque municipale sont transférés au nouveau musée Masséna, puis au musée Chéret, pour être de nouveau partagés entre ces deux établissements du centre de Nice. Ensuite par dépôts successifs, ils rejoignent les premières présentations dans la « villa des Arènes »² sur la colline de Cimiez. Ainsi, nous suivons de liste en liste les dons de monsieur le comte Spitalieri de Cessole (1841), de monsieur le comte Garin de Coconato (en 1895) propriétaire d'une grande partie des terres recouvrant la ville romaine de Cimiez, les collections Guilloteau, Stevano et enfin le don de l'Etat concernant la collection Campana.

Un nouvel inventaire³ va être mis en place en interne au sein du musée, entre les années 1947 et 1959, qui naît des fouilles sur le site de Cimiez (fig. 1). La Villa des Arènes accueille les fouilleurs et leur responsable Fernand Benoit et, au rez-de-chaussée, des salles de présentation. Cet inventaire regroupe essentiellement des découvertes faites lors des fouilles dans les thermes de Cimiez mais également des fouilles des nécropoles de Cimiez ainsi que de celle de Notre-Dame, sur la colline du Château (1957-1959). Un complément à ces listes d'objets de fouilles est ajouté, entre 1960 et 1969,

* Archéozoologue INRAP, Cepam UMR 7264, Nice.

** Conservateur du musée d'archéologie de Nice, site de Cimiez, CCJ, Aix-en-Provence.

1 Archives ; musée d'archéologie de Nice, site de Cimiez, manuscrit, 32 pages avec de nombreuses annotations.

2 Ce premier musée archéologique est devenu le musée Matisse.

3 Archives, musée d'archéologie de Nice, site de Cimiez, cahier d'écolier numéroté de 1 à 182 pages, avec une mention sur la couverture : MUSÉE (réserves).

afin d'enregistrer une partie de la collection Mayrargue et certains objets de la collection Campana.

En décembre 1977, la ville de Nice décide officiellement d'« attribuer la totalité de la Villa des Arènes au Musée Matisse⁴ » et par voie de conséquence l'ancienne villa transformée en base archéologique et en musée archéologique est dans l'obligation de déménager. Une construction nouvelle va sortir de terre au sud de l'amphithéâtre et les collections archéologiques y seront transférées en 1988.

Lors de ces fouilles, de nombreux objets fabriqués en os, en bois de cerf ou encore en ivoire ainsi que des déchets de travail ont été mis au jour. Les uns sont présentés dans les vitrines du musée de Cimiez et les autres sont conservés dans ses réserves. Ce travail comprend uniquement les pièces collectées lors des fouilles menées sur la colline de Cimiez⁵ (fig. 2). Le mobilier découvert lors des fouilles anciennes sur la colline du Château a déjà fait l'objet de publications (Jannet-Vallat, Rodet-Belarbi, 2010, 2012 ; Rodet-Belarbi, 2013), et les pièces collectées lors des fouilles sur la place de la Préfecture (« fouilles de la place du Palais » en 1986, « fouilles P.-M. Duval » en 1929) sont signalées ponctuellement dans cet article pour comparaison.

La reprise des travaux archéologiques dans la zone thermale, dans le quartier méridional et le groupe épiscopal de Cimiez a permis d'étudier plus précisément l'architecture des divers monuments, d'affiner leur chronologie et donc de redéfinir les différents espaces (fig. 3).

LES MATÉRIAUX UTILISÉS

L'os : espèces et pièces anatomiques

L'os est le matériau le plus fréquemment utilisé pour la fabrication de l'*instrumentum* découvert à Cimiez ; mille-quatre-vingt-quatorze objets ou déchets en os ont été dénombrés sur les mille-cent-vingt-six répertoriées, soit 97 % du total. Cependant, l'espèce et la pièce anatomique d'origine n'ont été identifiées que pour seulement soixante-quatre d'entre eux (fig. 4). Le bœuf est l'animal le plus souvent représenté. On compte vingt-neuf pièces issues de l'un des os de son squelette. Leur choix résulte de leurs caractéristiques intrinsèques les mieux adaptées à la fabrication d'un objet donné. Ainsi, trois côtes ont servi à la fabrication de jetons et dix-sept portions de métatarses à celle d'éléments de charnière. Trois radius, deux ulnas, un métacarpe, un tibia et deux métatarses ont également été inventoriés parmi les déchets. Par ailleurs, une canine de porc a été employée pour la confection d'un pendentif et la découverte d'un métacarpe de petit ruminant a été enregistrée. Enfin, une portion distale de métapode d'équidé peut être classée parmi les rejets et deux métatarses ont été utilisés pour la confection d'éléments de charnière tandis que la détermination pour le troisième exemplaire n'est pas assurée. L'identification spécifique d'une pièce indéterminée (outil ?) taillée dans une côte est, elle aussi, incertaine.

Le bois de cerf

Le bois de cerf (*Cervus elaphus*) est principalement illustré par vingt-six portions d'andouillers et de merrains correspondant à des déchets (fig. 5). Parmi eux, six bases proviennent de bois de massacre. Seulement deux objets ont été taillés dans ce matériau : un manche et une fusaiöle.

L'ivoire

Comme sur la très grande majorité des sites gallo-romains, l'ivoire est le matériau le plus rare. Il est évoqué à Cimiez par seulement sept objets : un manche de canif, un pion de jeu et cinq anneaux/bracelets. Aucun déchet n'a été mis au jour contrairement à Fréjus (Var) ou à Lyon (Rhône) où une petite portion de défense sciée et des copeaux signalent la retaille d'objets sans doute importés (Rodet-Belarbi, Lemoine, 2010, p. 396 ; Desbat, 2010, p. 71).

4 Archives, musée d'archéologie de Nice, site de Cimiez, avant-projet du 19/12/1977, 3 pages.

5 Dans la mesure du possible, les éléments relatifs aux Époques Moderne et Contemporaine ont été ôtés de l'inventaire comme par exemple un fragment de brosse en os.

LA COLLINE DE CIMIEZ : OBJETS ET DÉCHETS

Les divers objets ont été classés entre les grandes catégories qui illustrent les activités quotidiennes (fig. 6). Sont également intégrées dans ce classement, si elles sont reconnaissables, les pièces inachevées ou celles présentant des défauts de fabrication. Les déchets de travail sont étudiés en dernier lieu.

La parure et la toilette

Les cinq anneaux/bracelets mis au jour sont en ivoire. Cette double identification est due à la difficulté de trancher entre les deux types de bijoux, compte tenu des diamètres des pièces ; trop larges pour des anneaux portés au doigt et très fins pour un poignet, sauf peut-être pour celui d'un enfant. Leur fragmentation ne permet de prouver l'existence d'un fermoir que dans un seul cas. Deux des bracelets sont fins, de section arrondie ou plate, et leur diamètre interne a été estimé à 46 mm pour l'un et 60 mm pour l'autre. Ils s'apparentent au type A XXX,2 (Béal, 1983a, p. 269). La surface externe est lisse sur le premier exemplaire (fig. 7a)⁶ et ornée d'incisions taillées en biais sur le second (fig. 7b). Ce dernier porte, en outre, une fine perforation suggérant un système de fermeture à l'aide de rivets et d'une chaînette. Des pièces similaires ont été découvertes à Rom (Deux-Sèvres ; Rodet-Belarbi, Dieudonné-Glad, 2008, p. 150) et à Escolives-Sainte-Camille (Yonne ; Prost, 1983, p. 298). Il ne reste du troisième anneau/bracelet de section circulaire que la moitié de sa circonférence dont le diamètre interne est de 42 mm (fig. 8). Le quatrième bracelet est en mauvais état. L'ivoire se délite et l'intérieur est incomplet. En revanche, la surface externe est bien conservée ; elle est bombée et lisse et permet d'évaluer un diamètre externe de 44 mm (fig. 9). Le dernier provient de la tombe 18 de la nécropole de *Torre di Cimella*, datée du milieu du IIe s. En ivoire également, il est complet et de section ovoïde.

Quatre des six cuillères à parfum mises au jour appartiennent au type A XXIV,2a (Béal, 1983a, p. 246). Elles possèdent, en effet, une extrémité supérieure en forme de goutte d'eau dont la largeur n'excède pas celle du corps (fig. 10, 11). La cinquième, dont il ne reste que la partie supérieure, est plus atypique en raison de la longueur de la fente qui mesure 33 mm (fig. 12). Le dernier exemplaire est trop fractionné pour être classé. Les cuillères à parfum de type A XXIV,2 sont connues dès le Ier s. de notre ère et leur utilisation perdure au moins jusqu'à la fin de la période romaine.

Les épingles à cheveux correspondent à 40 % du nombre total des pièces mises au jour. Elles illustrent divers types, en quantités variables (fig. 13). Les deux les plus fréquents sont les types A XX,7 et A XX,8 (fig. 14 ; Béal, 1983a, p. 183) qui se caractérisent par un fût présentant un renflement dans son tiers supérieur qui s'affine sous la tête en forme de boule pour le premier (fig. 15) et d'olive pour le second (fig. 16). À ces deux-cent-trois exemplaires, peuvent être ajoutés les cent-vingt-six fragments de fûts qui possèdent ce renflement, certes caractéristique des épingles appartenant aux types A XX,5 à A XX,9, mais qui pourraient provenir des épingles de types A XX,7 et A XX,8 compte tenu de leur abondance. Les autres types sont également représentés mais en quantité moindre : vingt-huit exemplaires pour le type A XX,2 (fig. 17) et moins de dix exemplaires pour les autres (fig. 18, 19). Une dernière pièce peut être classée dans le type A XXI,1 (Béal, 1983a, p. 222) ; son sommet est en forme de pomme de pin reposant sur un disque (fig. 20). De telles épingles ont été maintes fois répertoriées, comme par exemple, à Vaison-la-Romaine (Vaucluse ; de Beauchamp, 1994, p. 176), à Alésia (Côte d'Or ; Grapin, 1991-92), à Vertault (Côte d'Or ; Béal, Rodet-Belarbi, 2003, p. 61), ou plus loin en Allemagne (Mayence ; Mikler, 1997, p. 45) ou en Hongrie (Budapest ; Bíró, 1994).

Les autres têtes d'épingles illustrent la diversité du travail des artisans, mais peuvent néanmoins être regroupées en plusieurs ensembles selon leurs caractéristiques principales.

Le premier rassemble les exemplaires dont la tête présente un bandeau central orné de gorges obliques (fig. 21) ou de croisillons (fig. 22), encadré de part et d'autre par un disque, séparé ou non du bandeau. Des exemplaires similaires sont connus à *Caesarea Maritima* (Israël ; Ayalon, 2005, p. 62) et au musée de Budapest (Bíró, 1994).

Le deuxième lot est composé des épingles aux têtes ovalaires lisses reposant sur des disques ou des bandeaux arrondis (fig. 23), ou ornées de gorges dans leur partie supérieure (fig. 24). Deux

⁶ Sauf mention contraire, les dessins au trait sont de Michel Rocheteau (CNRS) et les clichés d'Isabelle Rodet-Belarbi.

exemplaires incomplets dont le fût se termine, dans sa partie supérieure, par des gorges, pourraient faire partie de l'une de ces deux séries. Parmi les quelques points de comparaison citons le cas de Narbonne (basilique paléochrétienne ; Solier, 1991, p. 300).

Deux épingles qui possèdent une tête polyédrique, figurent le troisième groupe (fig. 25). Ce type, souvent produit en métal ou en jais, a été maintes fois répertorié ; plusieurs exemplaires ont été mis au jour à Poitiers (Vienne) et à Autun (Saône-et-Loire) dans les niveaux datés de la fin du IIIe s.-début IVe s. (Bertrand, 2008, p. 107 ; Rodet-Belarbi, Chardron-Picault, 2005, p. 157), ceux d'Arras (Pas-de-Calais) le sont du début du IVe s. (Bourgeois, Tuffreau-Libre, 1981, p. 115), ceux d'Augst, de la 2^e moitié IIIe jusqu'au début Ve s. (Suisse ; Deschler-Erb, 1998, p. 386). Ils ont également été enregistrés dans les collections du musée de Mayence (Mikler, 1997, p. 42) et d'Avenches (Suisse ; Schenk, 2008, p. 30). Ce type d'épingle est caractéristique de l'Antiquité tardive.

Par ailleurs, quatre épingles appartiennent à l'ensemble des épingles à tête anthropomorphe. Elles ont été mises au jour dans le sarcophage d'*Aelia Maria* dans l'abbaye de Saint-Pons. La première correspond à une femme en buste (fig. 26). Celle-ci porte un vêtement sur les épaules laissant le cou dégagé. Les plis ont été marqués par des incisions et sont parfaitement lisibles sur le devant alors qu'à l'arrière de la pièce, ils sont nettement moins visibles. Le visage, dont les traits sont précis, est encadré par une coiffure rigide, descendant jusqu'au niveau des oreilles. Les mèches sont signifiées par des incisions, verticales au-dessus du front qui deviennent légèrement rayonnantes vers le bas, tandis qu'elles sont regroupées au dos en deux mèches obliques qui se croisent au-dessus de la nuque. La deuxième pièce est de même facture que la précédente (fig. 27) ; les plis du vêtement, le rendu du visage, même s'il est plus rond que celui de la femme de la première épingle, ainsi que la coiffure autour du visage sont similaires. En revanche, les cheveux au dos ne sont plus représentés que par une seule mèche *via* des incisions obliques. Sur la troisième épingle, le socle a disparu au profit d'un tore, ce qui peut être un élément en faveur d'une datation plus tardive (fig. 28). Le visage est stylisé et la coiffure qui descend jusqu'au menton, est très haute. Les incisions horizontales, qui montrent une partition symétrique des mèches au-dessus du front, sont obliques à l'arrière mais ne se rejoignent pas laissant la surface centrale lisse. La dernière, tout comme la précédente, ne possède plus de socle. La tête repose sur une série de trois tores (fig. 29). Il s'agit cependant d'une tête masculine dont le visage est très anguleux et les yeux, tout comme la tresse/bandeau qui ceint le front, sont rehaussés de peinture noire. Les cheveux semblent être rejetés en arrière, comme l'indique les incisions parallèles qui partent du front, couvrent le sommet du crâne et descendent jusqu'à la nuque. Les trois premières épingles présentant des bustes de femme, miniaturisation de la grande sculpture sur les objets de la vie quotidienne, reflètent les diverses modes de coiffures au cours de la période romaine⁷ (Béal, 1983a ; Stutzinger, 1995 ; Rodet-Belarbi, Van Ossel, 2003 ; Canny, 2006).

Enfin, la forme des têtes peut être très diverse (fig. 30a-d). Les épingles à tête caliciforme au sommet plat (fig. 30e-f) ont été répertoriées dès 120-165 à Besançon (Doubs ; Feugère, 1992, 146), durant la seconde moitié du IIe s. à Augst (Deschler-Erb, 1998), au IIIe s. à Bliesbruck-Reinheim (Moselle ; Petit, Schaub, 1995, p. 55), dans des niveaux des IIIe-IVe s. à Autun (Rodet-Belarbi, Chardron-Picault, 2005, p. 179), de la seconde moitié IIIe-IVe s. à Auxerre (Yonne ; Bertrand, 1998, p. 287) ainsi qu'à Colchester (300-400 ; Angleterre ; Crummy 1995, p. 22). Un autre exemplaire porte sur sa tête ovoïde, des enlèvements verticaux irréguliers très patinés (fig. 31a) tandis qu'une autre encore, présente une tête longiligne se terminant en pointe reposant sur deux tores ; cependant, l'ensemble est plat sur les deux faces, ne laissant apparaître ces motifs que sur les deux profils (fig. 31b). Une épingle similaire a été découverte à Vertault (Béal, Rodet-Belarbi, 2003, p. 61).

Signalons également un lot de cinq épingles mises au jour dans la tombe 18 de la nécropole de *Torre di Cimella* (milieu du IIe s.) dont la tête est recouverte d'une feuille d'or tandis que le corps s'affine régulièrement jusqu'à la pointe (fig. 32). La forme de la tête est identique d'une épingle à l'autre : une série de fines gorges est suivie d'une zone lisse séparée du sommet pointu par un fin bourrelet. Des exemples similaires ont été signalés à Naintré, Vieux Poitiers (fin IIIe-IVe s. ; Vienne), et à Poitiers dans une tombe (IIe-IVe s. ; Vienne ; Bertrand, 2003, p. 103).

Un pendentif incomplet a été collecté dans le comblement de l'égoût Est-Ouest sur le site de Salonina. Il a été fabriqué à l'aide d'une canine inférieure gauche de porc mâle (fig. 33). Une perforation a été aménagée à 13 mm du bord et son diamètre est de 4 mm. Aucune trace d'oxydes

⁷ Ces épingles ont été intégrées dans une synthèse régionale et font l'objet d'une étude détaillée par Y. Manniez, Les épingles à tête anthropomorphe du sud-est de la Gaule, en cours. Elles portent les numéros 249 à 252.

métalliques n'a été observée sur cet objet.

Ce type de pendentif est bien connu durant la période gallo-romaine. Il est composé de deux canines disposées en vis-à-vis afin de former un croissant et maintenues entre elles par une douille métallique et par des rivets souvent en alliages cuivreux, fichés dans les perforations effectuées dans les dents. Leur répartition géographique est large. Des exemplaires ont été répertoriés à Maastricht (Pays-Bas ; Dijkman, Ervynck, 1988, p. 42), à Verbola (Estonie ; Talma, Maldre, 2001, p. 374), à Budapest (Bíró, 1994, p. 100) et à Magdalensberg (Autriche ; Gostenčnik, 2005, p. 528) ou encore à Augst (Deschler-Erb, 1998, p. 391). Plus près de Nice, citons pour mémoire les exemplaires de Gourdon (Alpes-Maritimes ; Rodet-Belarbi et *al.*, 2007, p. 144), de Fréjus (Rodet-Belarbi, Lemoine, 2010, p. 384), de Marseille (Bouches-du-Rhône ; Musée de Marseille, 1988, p. 513) ou encore de Toulouse (Haute-Garonne ; Rodet-Belarbi, Amiel, 2006, p. 10).

La seule pyxide identifiée avec certitude provient d'une tombe de la nécropole de *Torre di Cimella* (fig. 34). Incomplète et brûlée, elle appartient au type AVI,1a (Béal, Feugère, 1983, p. 117).

Deux objets plats et de section circulaire s'apparentent à des couvercles. Seule une portion du premier exemplaire, mis au jour sur le site de Salonina, est conservée. Sa partie centrale est bombée tandis qu'un ressaut court non loin du bord (fig. 35a). Compte tenu de son état de conservation, il n'est pas possible d'affirmer que se trouvait au centre, la perforation où glisser le tenon de préhension. Sur la face inférieure, une encoche a été taillée afin de le caler lorsqu'il est posé sur le sommet de la boîte. La seconde pièce possède une face inférieure plane et une face supérieure ornée d'un ressaut situé autour d'une large perforation centrale (fig. 35b). S'il s'agit bien d'un couvercle, celui-ci servait plus à rétrécir l'ouverture qu'à l'obturer, comme c'est par exemple le cas dans les encriers (Božič, Feugère, 2004).

Trois objets à extrémité circulaire plate ou concave qui pourraient être des spatules à fard ou des cure-oreilles ont été inventoriés. Deux d'entre eux, de type A XXIII,1 (Béal, 1983a, p. 241), ont été mis au jour, l'un dans le collecteur 3 des thermes de l'Ouest et l'autre dans le collecteur 4 (fig. 36). L'extrémité en forme de palette circulaire est légèrement inclinée tandis que le corps de l'objet est renflé dans son premier tiers. Le troisième exemplaire a été découvert dans le sarcophage d'*Aelia Maria* dans l'abbaye de Saint-Pons. Il est complet et porte, sous la palette, une ornementation composée de croisillons encadrés par de fines incisions.

Le peigne monobloc est incomplet mais l'une de ses extrémités est conservée. Le bord est droit et les dents, fines d'un côté, et plus épaisses de l'autre, sont cassées (fig. 37). Il n'a pas été possible de déterminer avec certitude le matériau.

Les jeux

Les objets se rapportant aux jeux sont peu nombreux. Ils représentent à peine 3 % du nombre total. Parmi eux, les jetons sont les plus fréquents. Divers types mis en évidence par J.-C. Béal (1983a, p. 319) ont été répertoriés : A XXXIII,2 et A XXXIII,3 (quatre exemplaires chacun ; fig. 38), A XXXIII,6 (cinq exemplaires) et A XXXIII,8 (huit exemplaires ; fig. 39a). Un jeton de ce type a été perforé en son centre (fig. 39b). En outre, un jeton qui s'apparente au type A XXXIII,6 porte un graffiti sur une face tandis que l'autre porte encore un peu d'os spongieux (fig. 40). Un second exemplaire de type A XXX,2, porte sur la face inférieure un « N » ou un « Z ». Les incisions effectuées au verso des jetons sont fréquentes. Elles correspondent à des chiffres ou à des lettres, comme par exemple la série de dix-huit exemplaires de Vertault (Béal, Rodet-Belarbi, 2003, p. 56). Le dernier, très usé, n'a pu être répertorié. Un jeton de type A XXXIII,2 a été découvert lors des fouilles menées par P.-M. Duval (inédit ; Fouilles Duval, 1929)

Les palets ou pions de jeu (quatre exemplaires) sont de formes différentes. Deux d'entre eux s'apparentent au type A XXXIV,1 (Béal, 1983a, p. 321). Ils possèdent deux faces lisses ; la face supérieure est ornée à sa périphérie et en son centre, de cercles ocellés (fig. 41a). Le troisième exemplaire possède une face inférieure lisse tandis que la face supérieure est bombée (type A XXXIV,2 ; Béal, 1983a, p. 321). Enfin, la face supérieure du dernier exemplaire est ornée de deux cercles concentriques au milieu desquels ont été incisés quatre cercles ocellés (fig. 41b). Aucun point de comparaison n'a été repéré en bibliographie permettant de confirmer une datation qui pourrait se rapporter à l'Antiquité tardive. En revanche, un exemplaire en os a été répertorié à Montpellier (Manniez, 1984, p. 42).

Les dés à jouer sont au nombre de quatre exemplaires. Cubiques, leurs dimensions oscillent

entre 6 mm pour le plus petit et 16 mm pour le plus grand (Béal, 1983a, p. 349). La somme des faces opposées est égale à sept. L'un d'eux porte des traces de carbonisation sur l'une des faces, un autre, des traces de travail, et un troisième possède une face légèrement courbe qui correspond à l'arrondi du corps de l'os utilisé pour sa fabrication.

Le filage et la couture

Les activités textiles sont principalement illustrées par les aiguilles qui comptent quatre-vingt-six exemplaires, et également par quatre fusaïoles et un fuseau. Celui-ci, de type A XVIII,2, porte à son extrémité supérieure une encoche oblique qui sert à bloquer le fil lors de l'arrêt du travail (fig. 42 ; Béal, 1983a, p. 152). Ce type d'objet a connu une large diffusion. Il a été inventorié jusque durant l'Antiquité tardive comme par exemple à Fréjus où il a été découvert dans un niveau daté du Ve-VIe s. (Rodet-Belarbi, Lemoine, 2010, p. 391).

Les quatre fusaïoles collectées sont toutes différentes. L'une d'elles a été taillée dans le pédicule d'un crâne de cerf ou dans la base d'un merrain (fig. 43). L'une des faces est plane et ornée de quatre arcs de cercle disposés autour de la périphérie, dont le bord interne est longé de petites perforations décoratives. L'autre face est bombée. La perforation centrale a un diamètre de 8 mm. Elle s'apparente par le matériau et les motifs décoratifs à celles découvertes sur le site de la porte d'Orée à Fréjus (Rodet-Belarbi, Lemoine, 2010, p. 390), au Clos de la Lombarde à Narbonne (Aude ; Rodet-Belarbi, 2004, p. 225) ou encore à Drevant (Cher ; Cribellier, Bertrand, 2008, p. 170) dont les datations évoquent l'Antiquité tardive.

Les trois autres fusaïoles sont en os. Deux d'entre elles s'apparentent au type A XXXVI,1 (Béal, 1983a, p. 327). Elles possèdent une face inférieure lisse, sans la présence des deux gorges mentionnées pour cette catégorie, et une face supérieure ornée, à sa périphérie, d'une moulure suivie d'une zone lisse et bombée puis de moulures disposées autour de la perforation centrale (fig. 44). Les deux exemplaires connus à Fréjus sont datés, l'un du milieu IIe-début IIIe s., et l'autre, du IIIe s. Le quatrième exemplaire est décoré selon le même esprit : succession de gorges encadrant une zone centrale lisse et bombée.

Enfin, les aiguilles dont le nombre total s'élève à quatre-vingt-six exemplaires, n'ont pas pu être toutes classées entre les divers types répertoriés (fig. 45 ; Béal, 1983a, p. 182) car l'enlèvement de matière résultant du percement du chas fragilise l'objet qui souvent se casse à cet endroit empêchant sa classification. C'est le cas pour trente-neuf d'entre elles, et aussi pour un exemplaire découvert lors des fouilles sur la colline du Château en 1962 (inédite ; ST arbre, -2 m NW, 16/11/1962). Le type A XIX,3 est le plus fréquent avec vingt-trois exemplaires (fig. 46). Puis viennent les types A XIX,6 (7 exemplaires ; fig. 47), A XIX,2 (six exemplaires ; fig. 48) et A XIX,5 (quatre exemplaires ; fig. 49). Les autres types sont illustrés par un ou deux exemplaires chacun ; quelques aiguilles sont atypiques en raison de l'agencement des chas circulaires ou allongés, et de la forme du sommet plat ou de section circulaire (fig. 50).

L'ameublement

Cette catégorie d'objets regroupe essentiellement les éléments de charnière. Les deux types sont inégalement figurés : type A XI,1 : treize exemplaires dont six taillés dans un métatarse de bœuf et un exemplaire fabriqué dans un métapode d'équidé (l'identification spécifique pour le second n'est pas assurée) ; type A XI,2 : vingt-cinq exemplaires dont onze élaborés dans un métatarse de bœuf et un exemplaire dans un métapode d'équidé (Béal, 1983a, p. 101 ; fig. 51). Un seul élément de charnière trop fragmentaire n'a pu être rattaché à l'un des deux types. Ils sont ornés de deux ou trois gorges situées non loin de l'une des extrémités, qui sur trois exemplaires, sont encore remplies de substance noire (fig. 52). La mèche utilisée pour perforer les pièces a laissé son empreinte dans la paroi opposée à la perforation, sur près de la moitié d'entre elles (fig. 53). Cet objet, très fréquent sur l'ensemble des sites gallo-romains, a également été trouvé lors de fouilles en d'autres points de Nice comme sur la Place du Palais (un exemplaire de type A XI,2 inédit ; Nice, 1986, Place du Palais, S1, C. 1026) et à Saint-Augustin (un exemplaire taillé dans un métatarse de bœuf de type A XI,1).

Un élément de décoration a été mis au jour sur le site de la Villa Jacob. De 46 mm de hauteur pour un diamètre de 14 mm, il est composé d'une partie en balustre, l'une des extrémités est rainurée tandis que l'autre est cassée (fig. 54). Il pourrait s'agir d'un élément terminal de charnière

(Fremersdorf, 1940), similaire à ceux de Mayence par exemple (Mikler, 1997, p. 65). Deux exemplaires, l'un complet, l'autre fragmenté, similaires à celui de Cimiez ont été répertoriés à Fréjus (Clos de la Tour ; Rodet-Belarbi, Lemoine, 2010, p. 385).

Sept autres éléments de décoration ont été mis au jour. Ils se caractérisent par leur forme tubulaire creuse dont il ne reste, au mieux, qu'une partie de la circonférence. Tous ont été tournés et portent des moulures, des surfaces lisses souvent bombées, des successions de filets et de gorges fines. Le premier est orné d'un bandeau central délimitant la moitié supérieure ornée de gorges et la partie inférieure bombée et lisse, reposant sur un très fin ressaut (fig. 55). Les deuxième et troisième exemplaires possèdent une surface externe lisse creusée de gorges réparties sur toute la hauteur de la pièce (fig. 56). Tout comme dans le cas de l'exemplaire mis au jour sur le site du Clos de la Tour à Fréjus (Rodet-Belarbi, Lemoine, 2010, p. 394), tout à fait similaire au troisième élément décoratif de Nice, l'hypothèse d'une pyxide a été écartée car l'intérieur de ces pièces n'est pas aménagé pour recevoir le fond. Les deux éléments suivants ont un profil externe bombé et sont ornés d'une série de fines gorges encadrant une zone lisse centrale dans l'un des cas (fig. 57). La cassure intervenue sur la seconde pièce ne permet pas d'affirmer que ce motif se répétait malgré la présence d'un filet évoquant la reprise d'un motif (fig. 58). Des pièces similaires ont été répertoriées, par exemple, à Alésia (Gravin, 1991-92). Un autre élément est composé de deux bulbes superposés (fig. 59). Il est brisé aux deux extrémités, entre deux bulbes, à l'endroit le plus fin et donc le plus fragile. Enfin, le dernier est sans conteste le plus sophistiqué ; une zone bombée et lisse, interrompue par une fine gorge, repose sur une succession de moulures et de fines gorges (fig. 60).

Les éléments de placage sont de formes très diverses. Trois d'entre eux correspondent à des baguettes étroites d'encadrement portant deux lignes fines incisées et un bord remontant (fig. 61). L'une des extrémités taillée en biseau s'adapte parfaitement à celle d'une autre baguette pour former un angle droit. Elles s'apparentent à un ensemble de plaquettes ornées de feuilles lancéolées découvert à Autun (Saône-et-Loire ; Béal, 1985, p. 116). D'autres ont été répertoriées à Messène (Grèce ; Vasileiadou, 2012, p. 34). Un petit élément de placage est de forme losangique. La face supérieure plane ne porte aucun décor ; la face inférieure laisse apparaître un peu d'os spongieux. Enfin, douze éléments de placage de meubles ont été mis au jour dans la tombe 10 de la nécropole de *Torre di Cimella*. Tous sont de couleur variant du blanc au noir et ont été fragilisés par leur passage au feu. Cinq d'entre eux sont des petits fragments peu parlants. Trois autres pièces se présentent sous la forme de baguettes semi-circulaires (fig. 62a). Lorsqu'elles ne sont pas cassées, les extrémités sont droites (exemplaires e et g) ou taillées en biseau (exemplaire f). Une autre pièce, de forme rectangulaire, possède une face inférieure plane, des bords droits et une face supérieure agrémentée d'un bandeau suivi d'une zone plane légèrement creusée et de filets séparés par une gorge (fig. 62b). La cassure de la pièce empêche de déterminer si ce motif se poursuit à l'identique. L'élément suivant est une pièce tubulaire dont la base est carrée et le sommet circulaire (fig. 62c). Ce dernier porte un renflement lisse. Les deux derniers fragments ont une face inférieure plane et l'extrémité conservée également plane. La face supérieure est ornée de motifs géométriques ; deux doubles lignes obliques, parallèles entre elles, suggérant des cannelures, rejoignent en formant un angle aigu, un motif horizontal identique incisé au bord de la pièce (fig. 62d-e). Ces deux dernières pièces n'ont pas trouvé d'équivalents malgré les nombreux éléments de placage de lits répertoriés tant dans la région - Fréjus (Béraud, Gébara, 1986 ; Rodet-Belarbi, Lemoine, 2010) - qu'en divers points de France méridionale (Béal, 1986 ; 1991) ou d'Italie (Letta, 1984 ; Bianchi, 2000).

L'instrumentum divers

Les manches retrouvés en divers points de la colline de Cimiez sont très variés tant par le matériau utilisé que par leur forme et leur qualité d'exécution.

Trois d'entre eux sont monoblocs. Les deux plus frustes ont été découverts à l'intérieur de l'édifice mis au jour avenue de la Voie Romaine. Le plus grand, fabriqué dans une diaphyse d'os long, est de forme légèrement conique d'où un diamètre variant de 10 à 12 mm pour une longueur de 82 mm (fig. 63). L'os spongieux est encore présent à l'intérieur du canal médullaire, à l'une des extrémités qui ainsi est obturée. Deux incisions ont été pratiquées à 19 et 20 mm du bord de l'autre extrémité qui portait l'emmanchement. Le second, taillé légèrement en tronc de cône dans l'épaisseur de l'os compact d'un os long, possède une section circulaire de 4 à 9 mm de diamètre pour une longueur de 58 mm (fig. 64). Sa surface externe lisse ne possède aucun décor. Seul le centre de la pièce a été

creusé sur 21 mm de profondeur dans le but d'enficher la soie d'une lame de l'outil. Un troisième manche, découvert dans les thermes du Nord, a été élaboré dans un andouiller de bois de cerf. Sa forme est légèrement trapézoïdale ; son extrémité la plus étroite a été entaillée par une fente de 24 mm de profondeur (fig. 65). En outre, sur une face, deux perforations, non traversantes et de 2 mm de diamètre, ont été creusées dans l'axe de la fente qui n'est cependant, pas suffisamment longue pour être au niveau de la seconde perforation. L'intention était-elle d'y loger des rivets une fois le manche achevé ? Le dernier manche très fragmentaire de cette série est en os (fig. 66). Il n'en reste qu'une portion de 38 mm de longueur conservée sur la moitié de sa circonférence, qui illustre l'extrémité proche de la lame. Une partie lisse au bord droit précède la zone centrale plus large couverte de gorges obliques. Ce motif décoratif se retrouve, par exemple, sur un manche de canif conservé au musée de la Civilisation gallo-romaine de Lyon (Béal, 1983a, p. 377).

Le cinquième exemplaire appartient à la famille des manches composites : deux plaques généralement rectangulaires dont la face inférieure est plane et la face supérieure plane ou légèrement bombée, enserrant la soie plate de la lame. Des rivets disposés à espaces réguliers sur toute la longueur maintiennent l'ensemble. L'exemplaire des thermes de l'Est très fragmentaire se réduit à une portion de plaque rectangulaire portant encore un rivet en alliage cuivreux (fig. 67). Une ligne souligne le centre du manche tandis qu'une dépression, dans laquelle se loge aisément le pouce, a été aménagée à une extrémité (type B VI ; Béal, 1983a, p. 360).

Enfin, deux manches de canifs ont été mis au jour. L'un est en ivoire (fig. 68) et l'autre est en os (fig. 69) mais dans les deux cas, le motif ornemental est celui d'une patte de félin surmontée de la tête. Celle-ci est cassée sur l'exemplaire en ivoire finement travaillé, en particulier dans le dessin des doigts. La finition du second manche est moindre en particulier dans le rendu du visage du félin. Le mouvement de la jambe évoque un montant de meuble. Des perforations pour les rivets ont été pratiquées au niveau de la virole. De tels objets ne sont pas rares. Des exemplaires similaires ont été mis au jour, par exemple, à Nyon (Suisse ; Anderes, 2006, p. 6). Un autre est conservé au musée de Budapest (Bíró, 1994, p. 100).

Une cuillère très incomplète a été collectée dans les thermes de l'Est. Il ne reste que la moitié du cuilleron de forme circulaire dont le diamètre restitué est d'environ 27 mm. (type A XXV ; Béal, 1983a, p. 249). Un exemplaire similaire, plus complet, a été collecté lors des fouilles sur la colline du château (inédit ; n°c.64, S2, E).

Un tube, très légèrement tronconique, a été taillé dans un os long, le bord le plus large possédant un évasement. Il est décoré de deux tiges portant trois feuilles disposées chacune sur une face et au sommet une ébauche d'une quatrième. Le bord supérieur est souligné par un trait et un guilloché (fig. 70). L'intérieur est creux et lisse et rien ne permet de supposer l'existence d'un fond qui aurait permis d'utiliser ce tube comme un étui à aiguilles ou tout autre objet de ce type.

Les déchets de fabrication : ébauches, ratés de fabrication et déchets

Les extrémités des os longs, très fréquemment retrouvées car elles sont éliminées lors de la récupération de la diaphyse, sont rares dans le mobilier du musée de Cimiez malgré l'examen systématique de la faune ; il n'a été inventorié qu'une extrémité distale de tibia, une extrémité proximale de métatarse de bœuf et une extrémité distale de métapode d'équidé. Les tronçons et les rondelles de diaphyses, un peu plus nombreux, proviennent de radius, d'ulna (fig. 71), de métacarpes et de métatarses de bœuf. Les traces de sciage sont bien visibles sur l'ensemble des pièces (fig. 72). Une baguette taillée dans la diaphyse d'un os long a été mise au jour lors des fouilles sur la Place du Palais, en 1986 (inédite ; S1, C. 1026). Elle est peut-être à mettre en relation avec la plaque dans laquelle ont été taillés six jetons dont il ne reste que le négatif (inédit ; Nice, 1986, Place du Palais, S3, 30 à 31).

Découvertes à Cimiez, trois plaques en os, déchets très caractéristiques issus de côtes de bœuf, témoignent de la fabrication de jetons. L'une porte le négatif de six jetons, la deuxième de cinq jetons et la dernière de quatre jetons mais ceux-ci sont de diamètre plus important que celui des deux précédents (fig. 73). Elles ont été mises au jour lors des fouilles menées par N. Lamboglia dans des niveaux datés du Ve s. (Lamboglia, 1945, p. 18-19 ; Grandieux, 2007). Deux exemplaires similaires ont été collectés à Nice, lors des fouilles effectuées sur la Place du Palais (inédit ; fouilles P.-M. Duval, 1929). De très nombreux fragments ont également été exhumés à Sainte-Colombe-lès-Vienne (Rhône ; Sautot, 1976, p. 78), à Orange (Vaucluse ; Prévot, 2008, p. 198), à Narbonne (Rodet-Belarbi,

2011), à Vaison-la-Romaine (de Beauchamp, 1994, p. 176) pour ne citer que quelques sites de France méridionale.

Un lot de douze bois de cerf, daté par la céramique associée de l'Antiquité tardive, a été mis au jour lors d'une fouille effectuée au nord de la Villa des Arènes. Il est composé de six bases de bois de massacre reconnaissables au pédicule, excroissance de l'os frontal (fig. 74). Malgré la présence de trois bases droites et de trois bases gauches, aucune paire n'a pu être retrouvée, témoignant la présence de six mâles. Le couperet a été employé pour le débitage de cinq des six bases qui portent des traces sur tout le pourtour du pédicule montrant de nombreux plans de coupe et indiquant que celui-ci a été tourné jusqu'à obtenir la séparation d'avec le crâne. La sixième base ne possède plus le pédicule. Il a, en effet, été scié à ras du cercle de pierrures, légèrement en biais. Leurs merrains ont tous été séparés de la base par sciage, selon des plans de coupe différents d'un exemplaire à l'autre. L'une des bases porte, au-dessus du cercle de pierrures, une profonde entaille de 2 mm de largeur due à un sciage inachevé ; celui-ci a été repris plus haut sur le merrain (fig. 75a). Sur une autre pièce, le travail a été effectué dans l'axe longitudinal du pédicule du bois (fig. 75b). Il en résulte une gorge de 3 mm de largeur entamant la moitié de son épaisseur, atteignant l'os spongieux du merrain et au moins la moitié de l'épaisseur du pédicule. L'intention présidant ce travail inachevé n'a pas trouvé d'explication à ce jour.

Les andouillers basilaires sont séparés du merrain par sciage mené perpendiculairement à leur axe à l'exception d'un seul débité en plusieurs fois, non loin de son point d'attache. Les coups sont tous dirigés vers le centre afin d'atteindre l'os spongieux sur toute la circonférence de l'andouiller. La différence de niveau entre les trois plans de coupe a laissé une quantité bien visible de matière au centre de l'andouiller.

Deux portions de merrain font également partie de ce lot. On reconnaît sur le premier exemplaire le merrain B avec le départ des épous de l'embaumure qui ont été sciés à ras du merrain (fig. 76). Le deuxième fragment de merrain est de petite taille. Il a été scié en biais à ses deux extrémités et il a été fendu longitudinalement. Il n'est pas possible de replacer cette rondelle de 25 à 33 mm d'épaisseur sur le merrain. Il s'agit très certainement d'un déchet de travail.

Par ailleurs, un premier andouiller est incomplet (long. conservée : 135 mm). Sa pointe est cassée tandis que sa partie inférieure a été sciée perpendiculairement à son axe, non loin du point d'attache avec le merrain, laissant une languette d'arrachement de petite taille sur le bord. Sa section est ovale (41 x 27 mm). Il pourrait s'agir d'un andouiller central d'après les critères proposés par Billamboz (1979, p. 120). Le second andouiller est l'andouiller central encadré d'une portion des merrains, et couvert de traces (fig. 77). Les deux extrémités ont été taillées à l'aide d'un outil tranchant à lame lisse. Les coups ont été portés en biais sur tout le pourtour de la circonférence jusqu'à atteindre l'os spongieux qui a été brisé par pression. La surface externe du merrain a été épannelée sur les faces interne et externe (fig. 78). Une perforation a été creusée non loin de l'andouiller attaché à cette portion de merrain. De 6 mm de diamètre, non perforante, elle s'arrête dans l'os spongieux. L'extrémité supérieure de l'andouiller a été sectionnée selon le même procédé que celui mis en œuvre pour les merrains : des coups rapprochés sur toute sa circonférence jusqu'à la brisure des deux segments par pression (Long. andouiller : 175 mm). Des traces d'épannelage visibles à l'intersection entre le merrain et l'andouiller témoignent de l'intention de la marquer plus nettement en l'approfondissant. Par ailleurs, quelques traces laissées par des coups se remarquent le long de l'andouiller. L'ensemble paraît inachevé. On ne remarque aucune patine sur cette pièce qui aurait peut-être dû être un outil. Aucun point de comparaison trouvé à ce jour en bibliographie.

Enfin, un dernier fragment de merrain ou d'andouiller, dont un côté a été scié en biais tandis que le reste est cassé, est complètement carbonisé.

Le dernier andouiller signalé ici a été découvert avec les pièces précédentes. Cependant, il ne porte aucune trace d'outils. Sa partie supérieure cassée est manquante ainsi que sa partie inférieure brisée.

Le lot « Transfert Masséna » contient également quatre portions de bois pour lesquelles il est délicat de déterminer s'il s'agit d'une réserve de matière première non travaillée ou d'un déchet. Les deux premières correspondent à une portion de merrain dont les deux extrémités sont sciées (fig. 79). Les traces montrent très nettement les diverses reprises liées au changement d'orientation au cours du travail qui s'arrête lorsque l'os spongieux est atteint, puis celui-ci est brisé. En outre, sur un des fragments, les perlures ont été épannelées sur une courte longueur à partir de l'une des extrémités. Les deux autres pièces sont des andouillers dont les extrémités ont été sciées sur l'un et débitées sur

l'autre, selon plusieurs plans en raison de la rotation de la pièce au cours du travail (fig. 80).

Dix autres andouillers ont été mis au jour en divers points du quartier thermal : zone 1, espace 8, zones 3 et 20, rues 400 et 401. Deux exemplaires sont sciés à leur base tandis que la pointe est intacte, deux autres exemplaires sont sciés aux deux extrémités. Le couperet a été utilisé sur les six autres andouillers afin de les séparer du merrain, parfois en portant les coups sur les deux côtés opposés, le travail étant achevé par pression.

Les indéterminés

Une importante quantité de tiges fines de section circulaire a été mise au jour (35 % du total). Elles évoquent les fûts des objets tels que les épingles à cheveux, les palettes à fard, les aiguilles... En l'absence de leur extrémité supérieure, il n'est pas possible de les qualifier précisément. L'abondance des épingles à cheveux incite à penser que ces fragments proviennent d'autres exemplaires cassés, dont la tête a été perdue. Si tel est le cas, ces objets, déjà très nombreux, domineraient totalement l'*instrumentum* de Cimiez avec 75 % du nombre total de pièces collectées. Deux pièces de ce type ont été mises au jour sur la colline du Château (inédites ; C.64 S4F et ST arbre, -2m NW, 16/11/1962).

Une pièce de section ovale très incomplète, de 7 mm de largeur pour 5 mm d'épaisseur, a été découverte dans les thermes du Nord. Elle est brûlée et il est difficile d'affirmer qu'elle a été taillée dans de l'ivoire. Il pourrait s'agir d'un fragment de bracelet.

Citons également une pièce, taillée dans une côte (de bœuf ou d'équidé), qui possède une extrémité sciée et porte encore une languette d'arrachement positive, tandis que l'autre extrémité est arrondie et fendue (fig. 81). Ses bords sont taillés en biais. L'ensemble est patiné. Une pièce similaire a été mise au jour sur le site de *Caesarea Maritima* (Ayalon, 2005, p. 208) et interprété comme un possible outil pour le tissage.

Une autre pièce dont la fonction est indéterminée, a été taillée dans une diaphyse d'os long. Elle présente une face plate, une face bombée (fig. 82). L'une des extrémités est droite alors que l'autre a été taillée en biseau. De nombreuses traces de travail sont visibles sur toutes les faces. Les unes sont disposées perpendiculairement à l'axe longitudinal ; les autres sont en biais et globalement parallèles entre elles. Là encore, le travail inachevé n'est pas suffisamment abouti pour nous donner une idée de l'objet ou de l'outil envisagé.

Une pièce, en forme de demi cylindre plein, possède une face plane et une face bombée ornée de gorges situées à l'une des extrémités qui elle aussi porte des gorges (fig. 83). L'autre extrémité a été coupée au tour.

Enfin, une extrémité de métacarpe de petit ruminant porte une perforation située sous la surface articulaire (fig. 84). Le travail a été débuté par la face palmaire, comme l'indique la forme très régulière de la perforation. En revanche, la fin du percement de la diaphyse a provoqué l'éclatement de l'os d'où les nombreux petits enlèvements de matière sur la face dorsale. Aucune trace d'usure n'indique le passage d'un lien dans cet orifice, laissant cette pièce sans détermination précise de sa fonction.

SYNTHÈSE

L'*instrumentum* en os, en bois de cerf et en ivoire découvert sur la colline de Cimiez est essentiellement figuré par les objets de toilette et de parure qui totalisent 66 % du nombre d'éléments identifiés (fig. 85). Les épingles à cheveux sont très abondantes puisqu'elles correspondent à 97 % des pièces de cette catégorie et à près de 40 % du nombre total de pièces collectées. Il serait possible de leur adjoindre, au moins une grande partie, des fûts provenant d'objets longs et fins, de section circulaire, restés indéterminés en l'absence de l'extrémité supérieure.

Si la diversité des têtes des épingles à cheveux est très grande, force est de constater que leur sommet est, très souvent, de facture simple ; dans un quart des cas, il est composé d'une sphère (type A XX,7) et dans 20 % des cas, d'une forme olivaire (type A XX 8), soit 45 % du total. Le soin apporté à la fabrication de ces objets est parfois limité comme en témoigne un exemplaire présentant sur sa tête de l'os spongieux (fig. 86a) ou un autre, des traces de travail (fig. 86b). Par ailleurs, certaines épingles possèdent un fût très court (fig. 15b) qui suggère qu'il a été retaillé après une cassure, réduisant considérablement son efficacité à tenir les cheveux (Bertrand, 2001). L'abondance de ces

épingles peut être expliquée par leurs lieux de découverte. Elles proviennent essentiellement des collecteurs 3 et 4 des thermes de l'Ouest qui ont livré respectivement cent-quarante-cinq et trente-cinq exemplaires. Parmi ceux-ci, seules une épingle de type A XX,5 et une autre de type A XX,2 ont été découvertes dans le collecteur 3. Tous les autres exemplaires possèdent une tête sphérique ou olivaire. Les épingles de type A XX,2 se retrouvent également dans les égouts du baptistère et de *Torre di Cimella* ainsi qu'en divers points des thermes de l'Est et de l'Ouest. *A contrario*, les épingles au sommet plus élaboré ont été mises au jour dans des tombes. Citons par exemple les cinq épingles à la tête recouverte d'une feuille d'or retrouvées dans la tombe 18 de la nécropole de *Torre di Cimella* et les quatre épingles aux sommets desquels sont figurés des bustes anthropomorphes, découvertes dans le sarcophage d'*Aelia Maria* dans l'abbaye de Saint-Pons, associées à d'autres épingles aux sommets travaillés. Ces objets, en premier lieu utilitaires, permettent également dans certaines circonstances de montrer une certaine aisance. Les autres objets liés à la toilette et à la parure sont en très faible quantité et suggèrent qu'ils appartiennent à la sphère privée. Cette hypothèse devra être confirmée par l'étude de nouveaux lots issus d'ensembles thermaux.

Le jeu est illustré par des palets, des pions et des jetons. Seuls trois d'entre eux se démarquent du lot ; deux par la présence d'un graffiti sur l'une de ses faces, le dernier par une ornementation encore non répertoriée. Par ailleurs, les dimensions des dés à jouer mis au jour à Cimiez permettent de les classer parmi les pièces de taille moyenne. Aucun dé miniature, similaire à ceux de Nîmes et sa région, n'a été découvert (Gard ; Manniez, 2010).

L'importante quantité d'aiguilles est surprenante essentiellement en raison de leur lieu de découverte. Elles ont été mises au jour, pour cinquante-et-une d'entre elles, dans les thermes du Nord et de l'Est, soit 60% du total. La présence de huit exemplaires dans la Villa Jacob convient mieux à l'activité de couture que l'on imagine domestique.

Par ailleurs, seules les trois plaques portant les négatifs de jetons témoignent de la fabrication de ceux-ci. Dans le cas du bois de cerf, les pièces mises au jour lors des fouilles au nord de la Villa des Arènes représentent trois zones : les bases indiquant la présence de six individus (fig. 74), la portion supérieure du merrain B (fig. 76) et les andouillers, l'un d'eux étant l'andouiller central. Il manque donc les merrains, de nombreux andouillers et les empaumures. Si la fabrication de fusaiöles ou de médaillons prophylactiques dans le pédicule et la base des bois était la vocation d'un potentiel atelier, les six exemplaires découverts auraient pu être des réserves de matière première. Mais aucune chute de travail ne vient soutenir cette hypothèse, à moins qu'elles n'aient été rejetées dans un lieu différent. La base de bois refendue longitudinalement (fig. 75b) ainsi que l'andouiller central couvert de traces de travail et portant une perforation non traversante (fig. 77, 78) sont-ils des pièces en cours de fabrication ? Aucune réponse ne peut être à ce jour proposée ; seules de nouvelles découvertes lors de fouilles effectuées dans le même secteur pourront peut-être préciser leur finalité. Ainsi, la faible quantité de déchets du travail de l'os (jetons) et du bois de cerf ne permet pas de déterminer la présence d'atelier(s) dans un secteur proche de celui des thermes et du baptistère.

Le mobilier en os mis au jour lors des fouilles en différents points de la colline de Cimiez est très hétérogène. Cette constatation peut être, en partie, expliquée par la variété des fonctions des lieux fouillés. Les thermes ont livré de très nombreuses épingles à cheveux, la plupart, de facture simple, tandis que les tombes recelaient des exemplaires très travaillés. Il en est de même pour les manches, du plus simple emmanchement fruste au canif en ivoire sculpté en patte de félin ainsi que pour les placages sculptés qui correspondent à ceux d'un lit dans le cas d'une des incinérations. L'ensemble de ces pièces en os, bois de cerf ou ivoire illustre les grandes possibilités offertes par ces matériaux aux artisans pour le façonnage des objets qu'ils soient utilisés au quotidien ou dans des situations plus exceptionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderes C., 2006**, Il y a un os ! Artisanat d'un matériau singulier : de l'os à l'objet, Catalogue d'exposition du Musée Romain de Nyon, 6 octobre 2006-31 mai 2007, 24 p.
- Ayalon, E., 2005**, The assemblage of Bone and Ivory Artifacts from Caesarea Maritima, Israël, Ier-XIIIe s., CE, BAR International Series 1457, 396 p.
- Béal J.-C., 1983a**, Catalogue des objets de tableterie du musée de la civilisation gallo-romaine de Lyon, Centre d'Études Romaines et Gallo-romaines de l'Université Jean Moulin Lyon III,

- Lyon, 421 p., 71 pl.
- Béal J.-C., 1983b**, Épingles en os à tête féminine à Vienne et dans la région Rhône-Alpes, Bulletin de la Société des Amis de Vienne, n° 78, fasc. 4, p. 31-47.
- Béal J.-C., 1986**, Éléments en os de lits gallo-romains, Documents d'Archéologie Méridionale, 9, p. 111-117.
- Béal J.-C., 1987**, Les éléments de mobilier en os - Autun-Augustodunum, capitale des Éduens, Catalogue de l'exposition 16 mars-27 octobre 1985, Ville d'Autun, Musée d'Autun, 411 p.
- Béal J.-C., 1991**, Le mausolée de Cucuron (Vaucluse), 2e partie - Le lit funéraire à décor d'os de la tombe n° 1, Gallia, vol. 48, p. 285-317.
- Béal J.-C., Feugère M., 1983**, Les pyxides gallo-romaines en os de Gaule méridionale, Documents d'Archéologie Méridionale, 6, p.115-126.
- Béal J.-C., Rodet-Belarbi I., 2003**, Le travail de l'os, du bois de cerf et de l'ivoire à Vertillum-Vertault (Côte d'Or), Bulletin Archéologique et Historique du Chatillonnais, 6e série, n° 6, p. 51-104.
- Beauchamp (de) P., 1994**, La Provence et la Corse pré-romaines et romaines, Édisud, 227 p.
- Béraud I., Gébara C., 1986**, Les lits funéraires de la nécropole gallo-romaine de Saint-Lambert (Fréjus). Revue Archéologique de la Narbonnaise, 19, p. 183-209.
- Bertrand I., 1998**, Fouilles du parking Vaulabelle à Auxerre (Yonne) : les objets de tabletterie, Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, 48, p. 287-296.
- Bertrand I., 2001**, L'utilisation des épingles à cheveux en os sur le site de la rue des Écossais à Poitiers (F), Instrumentum, 14, p. 34-35.
- Bertrand I., 2003**, Objets de parure et de soins du corps d'époque romaine dans l'Est picton (Deux-Sèvres, Vienne), Mémoire XXIII, Association des Publications Chauvinoises, 223 p.
- Bertrand I., 2008**, Le travail de l'os et du bois de cerf à Lemonum (Poitiers, F) : lieux de production et objets finis : un état des données, Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ?, Actes de la Table ronde, dir. I. Bertrand et de M. Feugère, Éd. M. Mergoïl, Collection Instrumentum, p. 101-144.
- Bianchi C., 2000**, I letti funerari in osso dalla necropoli di S. Lorenzo, Cremona in età romana, Edizioni et., 141 p.
- Billamboz A., 1979**, Les vestiges en bois de cervidés dans les gisements de l'époque holocène - Essai d'identification de la ramure et de ses différentes composantes pour l'étude technologique et l'interprétation paléthnographique, L'industrie de l'os et de bois de cervidé durant le Néolithique et l'Âge des métaux, Première réunion du groupe de travail n° 3 sur l'industrie de l'os préhistorique, dir. H. Camps-Faber, Éd. CNRS, p. 93-129.
- Bíró M.-T., 1994**, The bone objects of the roman collection, Catalogi Musei Nationalis Hungarici, series archaeologia II, Budapest, 227 p.
- Bourgeois A., Tuffreau-Libre M., 1981**, Un atelier gallo-romain de taille de l'os à Arras (Pas-de-Calais), Latomus, t. XL, fasc. 1, p. 112-120.
- Božič D., Feugère M., 2004**, Les instruments de l'écriture, Gallia, 61, p. 21-41.
- Canny D., 2006**, Une épingle en os à tête féminine inédite à Chartres, Cœur de Ville (F), Instrumentum, 23, p. 8-10.
- Cribelleir C., Bertrand I., 2008**, Un artisanat de l'Antiquité tardive dans le théâtre de l'agglomération antique de Drevant (Cher), Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ? Actes de la table ronde Instrumentum, Chauvigny (Vienne, F), dir. I. Bertrand, Éd. M. Mergoïl, p. 165-185.
- Crummy N., 1995**, Colchester Archaeological report 2 : The Roman small finds from excavations in Colchester 1971-79. Colchester Archaeological Trust LTD.
- Deschler-Erb S., 1998**, Römische Beinartefakte aus Augusta Raurica, Rohmaterail, Technologie, Typologie und Chronologie, Forschungen in Augst, Band 27/1, Augst 1998, 2 vol.
- Dijkman W., Ervynck A., 1998**, Antler, bone, Horn, Ivory and Teeth, The use of animal skeletal materials in roman and early medieval Maastricht, Archaeologica Mosana I, Maastricht, 91 p.
- Driesch von den A., 1976**, A guide to the measurement of animal bones from archaeological sites, Peabody Museum bulletins, 1, 137 p.
- Feugère M., 1992**, Bibelots, quincaillerie et colifichets le monde des petits objets, 20000 m3 d'Histoire, Les fouilles du parking de la mairie de Besançon, 23 mai 5 oct. 1992, Musée des

- Beaux-Arts et d'Archéologie, Besançon, p. 130-171.
- Fremersdorf F., 1940**, Römische Scharnierbänder aus Bein, In FS Hoffiller, Zagreb, p. 321-337.
- Gostenčnik K., 2005**, Die Beinfunde vom Magdalensberg, Klagenfurt, Verlag des Ladesmuseums Kärnten, 568 p., 82 pl.
- Grandieux A., 2007**, Nouvelle étude du mobilier céramique issu de la fouille de Nino Lamboglia effectuée en 1943 dans les thermes de l'Est de Cemenelum à Nice (06), Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée, t. XLIX, p. 173-186.
- Grapin C., 1992**, Le matériel de tabletterie d'Alésia, contribution à l'étude de l'industrie de l'os en Bourgogne à l'époque gallo-romaine, Mémoire de Maîtrise d'Archéologie, Université de Bourgogne, 1990-1992.
- Lamboglia N., 1945**, Scavi nelle terme di Cemenelum, Rivista di Studi Liguri, Anno XI, Numer 1-3, Editore museo Bicknell, Bordighera, p. 3-29.
- Letta C., 1984**, Due letti funerari in osso dal centro italico-romano della valle d'Amplero (Abruzzo), Academia Nazionale dei Lincei, Monumenti Antichi, serie Miscellanea, vol. III-3, Rome, p. 67-114.
- Manniez Y., 1984**, Les objets en os d'époque gallo-romaine en Languedoc oriental (du Lez au Rhône), Mémoire de Maîtrise inédit, Université de Montpellier III.
- Manniez Y., 2010**, Contribution à l'étude des dés en os de l'époque romaine de la cité de Nîmes (F), Instrumentum, n° 32, p. 18-22.
- Maurin L., 1980**, Saintes Antique, Archéologia, n° 143, juin, p. 9-20.
- Mikler H., 1997**, Die römischen Funde aus Bein im Landesmuseum Mainz, Monographie Instrumentum, 1, Éd. M. Mergoïl, 173 p.
- Musée Marseille, 1988**, Musée d'Histoire de Marseille, L'Antiquité, Catalogue d'exposition, 148 p.
- Petit J.-P., Schaub J., 1995**, Bliesbruck Reiheim, Guide Archéologique de France, Imprimerie Nationale.
- Prévot P., 2008**, État des connaissances sur la production de l'os à Orange (Vaucluse, F.), Étude et comparaison des ateliers du travail de l'os, Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ? Actes de la table ronde Instrumentum, Chauvigny (Vienne, F), dir. I. Bertrand, Éd. M. Mergoïl, p. 195-229.
- Prost D., 1983**, Le mobilier en os gallo-romain d'Escolives-Sainte-Camille, Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est, t. XXXIV, fasc. 3-4, p. 263-299.
- Rodet-Belarbi I., 2004**, Le travail de l'os et du bois de cerf, Le Clos de la Lombarde à Narbonne, Espaces publics et privés du secteur nord-ouest, dir. M. et R. Sabrié, Éd. M. Mergoïl, Collection Histoire et archéologie romaine, 12, p. 224-240.
- Rodet-Belarbi I., Amiel C., 2006**, Des pendentifs en os et en bois de cerf parmi le mobilier des tombes gallo-romaines du site François Verdier à Toulouse (Haute-Garonne), Instrumentum, n° 24, p. 10-12.
- Rodet-Belarbi I., Chardon-Picault P., 2005**, L'os et le bois de cerf à Autun-Augustodunum (Saône-et-Loire) : productions et consommation d'un instrumentum, Revue Archéologique de l'Est de la France, n° 54, p. 149-209.
- Rodet-Belarbi I., Desse-Berset N., Rocheteau M., 2007**, Étude de la faune de « La Bergerie du Montet » à Gourdon (06), Mémoires de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie Alpes Méditerranée, t. XLIX, p. 141-156.
- Rodet-Belarbi I., Dieudonné-Glad N., 2008**, Rom (Deux-Sèvres), os, bois de cerf et ivoire, Quelques éléments de réflexion sur l'approvisionnement en matière première et la distribution des objets dans l'agglomération, Le travail de l'os, du bois de cerf et de la corne à l'époque romaine : un artisanat en marge ?, Actes de la Table ronde, dir. I. Bertrand et de M. Feugère, Éd. M. Mergoïl, Collection Instrumentum, p. 145-163.
- Rodet-Belarbi I., Lemoine Y., 2010**, Objets et déchets de l'artisanat de l'os, du bois de cerf et de l'ivoire à Fréjus (Var), de la période romaine à l'Antiquité tardive, Revue Archéologique de la Narbonnaise, 43, p. 369-427.
- Rodet-Belarbi I., Van Ossel P., 2003**, Les épingles à tête anthropomorphe stylisée : un accessoire de la coiffure féminine de l'Antiquité tardive, Gallia, n° 60, p. 319-368.
- Sautot M.-C. (dir.), 1978**, Le Cycle de la Matière, l'os, Catalogue d'exposition, Musée Archéologique de Dijon, 80 p., 50 pl.
- Schenk A., 2008**, Regard sur la tabletterie antique, Les objets en os, bois de cerf et ivoire du Musée

Romain d'Avenches, Documents du Musée Romain d'Avenches, 15.

Solier Y., 1991, Les objets de la vie quotidienne, La basilique paléochrétienne du clos de la Lombarde à Narbonne, cadre archéologique, vestiges et mobiliers, Revue Archéologique de Narbonnaise, supplément 23, p. 293-302.

Stutzinger D., 1995, Römische Haarnadeln mit Frauenbüste, Bonner Jahrbücher, 195, p. 135-208.

Tamla U., Maldre L., 2001, Artefacts of bone, antler and canine teeth among the archaeological finds from the Hill-Fort of Varbola, Crafting bone : skeletal technologies through time and space, Proceedings of the 2nd meeting of the ICAZ worked bone group, Budapest, 31 august-5 september 1999, Ed. A. M. Choyke and L. Bartosiewicz, BAR International series 937, p. 371-381.

Thuet A., 1999, La tabletterie antique du site du Palais des sports à Amiens, Université Charles de Gaulle Lille 3, Mémoire.

Vasileiadou M., 2012, L'artisanat à Messène (Péloponnèse, Grèce) : projet d'étude de la tabletterie, Instrumentum, n° 35, p. 33-35.

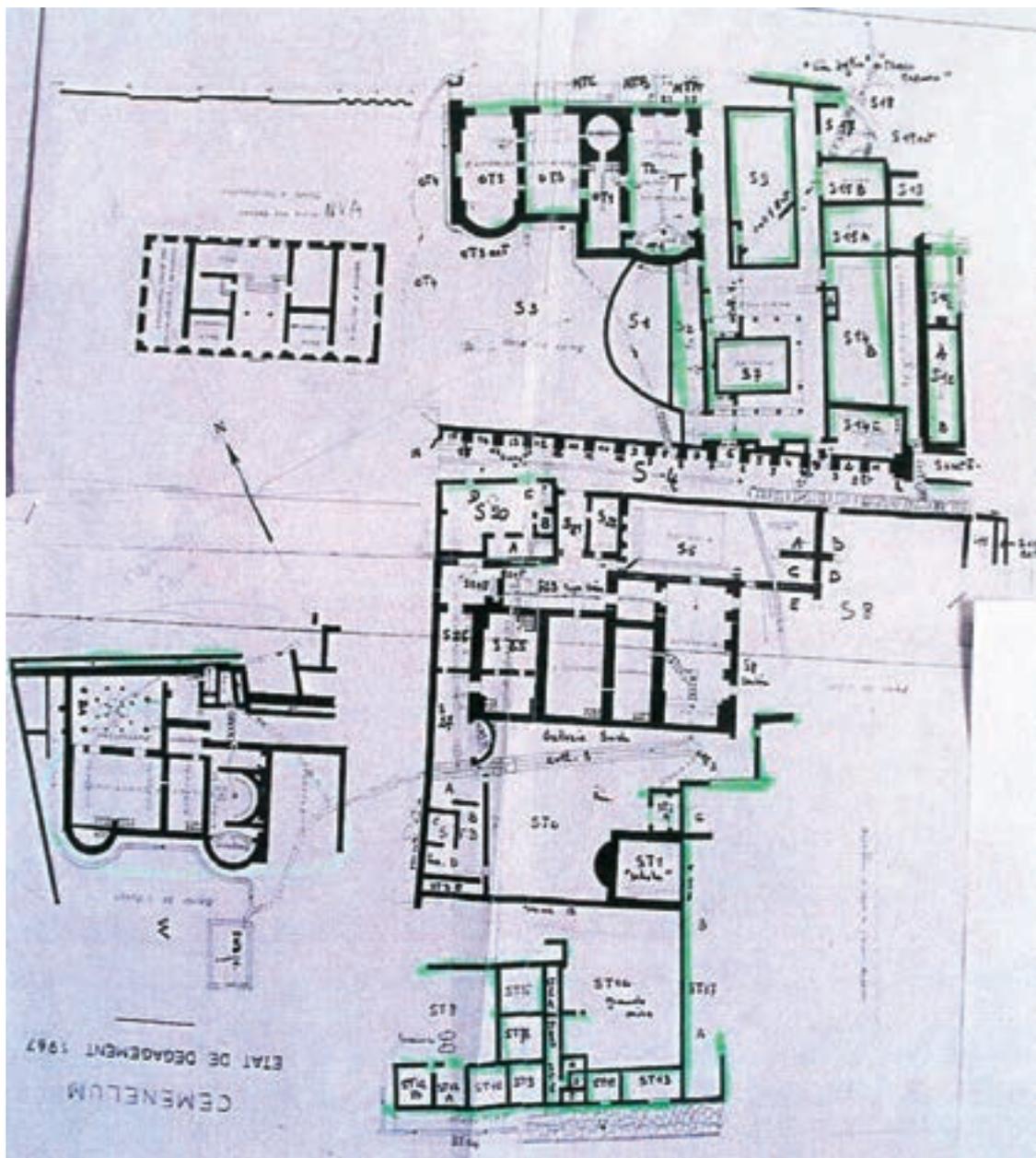


fig. 1 : Plan du parc archéologique en 1967 avec les annotations plus tardives des numéros de secteurs (Musée d'Archéologie, site de Cimiez)

INVENTAIRE DES DIVERSES PIÈCES MISES AU JOUR À *CEMENELUM* ET CONSERVÉES AU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE CIMIEZ

Les informations sont données dans l'ordre suivant : nouvelle désignation des secteurs de la colline, de la zone des thermes et du groupe épiscopal, intitulé du niveau archéologique, date de la fouille, état de conservation (C. : complet ; Inc. : incomplet), matériau si ce n'est pas de l'os, espèce animale et pièce anatomique utilisées, quantité quand elle est supérieure à une unité (dans ce cas, aucune mesure n'est donnée), typologie de J.-C. Béal (1983), longueur ou hauteur, largeur, diamètre et épaisseur. Le numéro de figure des pièces illustrées dans l'article est signalé à la fin de la description. Les mesures sont données en millimètre. Les extrémités d'os longs ont été mesurées selon les standards publiés par A. von den Driesch (1976).

Aiguilles

■ *Torre di Cimella* ; Av. G Estienne Cardo section III égout ; Inc. ; 46 ; 3 ■ Rue 400 ; Cimiez ST14 ; Inc. ; 62 ; 4 ■ Rue 400 ; Cimiez ST14 ; Inc. ; 84 ; 4 ■ Cimiez 05 zone 2 Secteur 2a US 2106 ; 2005 ; Inc. ; A XIX,3 ; 65 ; 4 ■ Cimiez F 82 7-8-3 ; C. ; A XIX,6 ; 87 ; 6 ■ Cimiez F 85 19-8-1 ; Inc. ; A XIX,3 ; 58 ; 3 ■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez nord, S 17 ; 01/1968 ; Inc. ; A XIX,6 ; 75 ; 5 ■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez nord, S 17 ; 01/1968 ; C. ; A XIX,6 ; 108 ; 6 ■ Zone 12, espace 1a ; Cimiez ouest temple S3 remblais ; 27/02/1961 ; Inc. ; 56 ; 4 ■ Cimiez SA P1 A 4e couche, 267 ; 01/06/1982 ; Inc. ; A XIX,3 ; 49 ; 4 ■ Cimiez SA P1 A 4e couche, 283 ; 02/06/1982 ; Inc. ; A XIX,6 ; 33 ; 3 ■ Cimiez SA P1 B 2e couche ; 10/06/1985 ; Inc. ; 35 ; 5 ■ Cimiez SA P1 B 2e couche ; 10/06/1985 ; Inc. ; 61 ; 5 ■ Cimiez SA P1 D 3e couche grise ; 28/05/1985 ; Inc. ; 41 ; 4 ■ Av. Salonina ; Cimiez Salonina, 2e sondage centre ; 1974 ; Inc. ; A XIX,2 ; 71 ; 4 ■ Cimiez sud, caniveau décumanus I ; Inc. ; A XIX,5 ; 71 ; 4 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1 ; Inc. ; A XIX,3 ; 45 ; (fig. 48) ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1, carré 12 et 3 ; Inc. ; A XIX,5 ; 58 ; 4 (fig. 49) ■ Zone 30, espace 12 ; Cimiez thermes est partie sud st 16, grande aire ; 1971 ; Inc. ; A XIX,3 ; 36 ; 4 ■ Zone 30, espace 12 ; Cimiez thermes est partie sud st 16, grande aire, 491 ; 1970. ; Inc. ; 78 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 ; 1966 ; Inc. ; A XIX,3 ; 44 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 ; 1966 ; Inc. ; A XIX,3 ; 47 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 ; 1966 ; Inc. ; 25 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 ; Inc. ; 69 ; 5 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, 130 ; Inc. ; A XIX,3 ; 63 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, 171 ; Inc. ; A XIX,3 ; 35 ; 5 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, 190 ; Inc. ; A XIX,3 ; 51 ; 4 (fig. 46) ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, couche 1 couche rouge ; Inc. ; 50 ; 6 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, couche 2 four ; 1971 ; Inc. ; 86 ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, petite canalisation, terre rouge dessus ; 1970 ; Inc. ; A XIX,3 ; 33 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, sud ; 1971 ; Inc. ; 384 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, terre noire, côté sud ; Inc. ; A XIX,3 ; 54 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, tranchée contre égout nord ; Inc. ; s'apparente à A XIX,10 ; 42 ; 4 (fig. 50a) ■ Rue 400 ; Cimiez Thermes est partie sud, ST14 collecteur terre noire ; 1967 ; Inc. ; 53 ; 4 ■ Zone 03, espace 1 ; Cimiez Thermes Est S8 A couche 4, contre égout ; 1963 ; Inc. ; 52 ; 2 ■ Zone 03, espace 1 ; Cimiez Thermes Est S8 A terre grise et marron, poche contre le mur G dans niveau 5 ; 1968 ; Inc. ; 37 ; 4 ■ Thermes Est ; Cimiez Thermes Est S8 couche 2 ; 1968 ; Inc. ; A XIX,3 ; 54 ; 3 ■ Thermes Est ; Cimiez Thermes Est S8 couche 2 ; 1968 ; Inc. ; 53 ; 2 ■ Thermes Est ; Cimiez Thermes Est S8 tamisage ; Inc. ; A XIX,2 ; 31 ; 3 ■ Thermes Est ; Cimiez Thermes Est, S8 A niv. IV couche 3 terre jaune partie ouest ; 1968-69 ; Inc. ; A XIX,6 ; 72 ; 3 (fig. 47a) ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Collecteur 3 ; 10/12/1962 ; Inc. ; s AXIX,6 ; 118 ; 4 (fig. 47b) ■ Villa Jacob ; Jacob B2 avec enduits peints ; Inc. ; Os ; A XIX,3 ; 49 ; 3 ■ Villa Jacob ; Jacob, 3e couche grise sur tuyau en plomb ; 14/04/1979 ; Inc. ; A XIX,3 ; 69 ; 3 ■ Villa Jacob ; Jacob, 3e couche grise sur tuyau en plomb ; 14/04/1979 ; C. ; A XIX,5 ; 113 ; 5 ■ Villa Jacob ; Jacob, S9 1e couche ; 04/04/1979 ; Inc. ; 62 ; 6 ■ Villa Jacob ; Jacob, S9 3e couche poche noire ; 13/04/1979 ; Inc. ; 47 ; 4 ■ Villa Jacob ; Jacob, S9 3e couche poche noire ; 13/04/1979 ; Inc. ; 85 ; 4 ■ Villa Jacob ; Jacob, S9, 3e couche ; 13/04/1979 ; Inc. ; 35 ; 4 ■ Villa Jacob ; Jacob, S9, 3e couche ; 13/04/1979 ; Inc. ; 38 ; 4 ■ Espace 01, espace 10 ; Nettoyage salle aux lampes ; Inc. ; A XIX,4 ; 29 ; 5 ■ Zone 11, espaces 3 ou 4 ; S 14 ; Inc. ; A XIX,7 ; 55 ; 5 ■ Zone 11, espace 8 ; S 16 égout nord-sud ; 07/03/1959 ; Inc. ; A XIX,3 ; 73 ; 4 ■ Zone 11, espace 8 ; S 16 égout nord-sud ; 07/03/1959 ; Inc. ; A XIX,3 ; 755 ■ Zone 11, espace 8 ; S 16 égout nord-sud ; 07/03/1959 ; C. ; A XIX,6 ; 111 ; 5 ■ Zone 32, espaces 3 et 4 ; S 20 D, 3e couche niveau ; 13/03/1964 ; Inc. ; Os ■ Zone 01, espace 9 ; S 21 ; 17/12/1959 ; Inc. ; A XIX,10 ; 99 ; 4 à 5 ■ Zone 01, espace 6 ; S 23 F ; 21/01/1959 ; Inc. ; Os45 ; 5 ■ Zone 01, espace 6 ; S 23 F ; 21/01/1959 ; Inc. ; 52 ; 4 ■ Zone 01, espace 6 ; S 23 F ; 21/01/1959 ; Inc. ; 69 ; 5 ■ Zone 01, espace 6 ; S 23 F, sud ; 1967 ; Inc. ; A XIX,2 ; 60 ; 4 ■ Zone 01, espace 6 ; S 23, F foyer, ext. escalier ; 20-22/12/1962 ; Inc. ; A XIX,3 ; 58 ; 4 ■ Zone 01, espace 11a ; S 24 E, couches inférieures ; Inc. ; 50 ; 4 ■ Zone 12, espace 1a ; S 3 ; Inc. ; A XIX,9 ; 62 ; 5 ■ Zone 11, espace 1 ; S 9 (liste B8) ; Inc. ; A XIX,3 ; 36 ; 5 ■ Zone 11, espace 1 ; S 9 (liste B8) ; Inc. ; 52 ; 4 ■ Zone 12, espace 1a ; S3 B1 couche 2 ; Inc. ; 103 ; 5 ■ Zone 12, espace 1a ; S3 caniveau sous dalle ; 18/03/1961 ; Inc. ; 133 ; 5 ■ Rue 402 ; S4 est, égout (liste

L4) ; Inc. ; A XIX,2 ; 62 ; 6 (fig. 50c) ■ Rue 402 ; S4 est, égout (liste L4) ; Inc. ; A XIX,2 ; 83 ; 4 (fig. 50c) ■ Rue 402 ; S4 est, égout (liste L4) ; Inc. ; 36 ; 5 ■ Rue 402 ; S4 est, égout (liste L4) ; Inc. ; 52 ; 5 ■ Rue 402 ; S4 est, égout (liste L4) ; Inc. ; 68 ; 5 ■ Rue 402 ; S4, ouest intérieur caniveau ; 05/02/1959 ; Inc. ; 65 ; 6 ■ Av. Salonina ; Salonina, 2e sondage centre ; 05/1974 ; Inc. ; A XIX,2 ; 71 ; 4 ■ Av. Salonina ; Salonina, sans précision ; 05/1974. ; Inc. ; 44 ; 4 ■ Zone 30, espaces 1 ou 2 ; ST 12 ; C. ; A XIX,3 ; 83 ; 5 ■ Rue 400 ; ST14 (liste C7) ; C. ; A XIX,3 ; 104 ; 4 ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 ; 1965 ; C. ; A XIX,3 ; 74 ; 3 ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 nord terre noire ; Inc. ; A XIX,3 ; 80 ; 4 ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 nord terre noire ; Inc. ; A XIX,6 ; 94 ; 6 ■ Tombe F73 12 7 1 ; Inc. ; 69 ; 5 ■ Nécropole Nord, tombe 6 ; Voie romaine, tombe 6 ; 1962 ; Inc. ; 110 ; 3 ■ Zone 20, baptistère ; W, B1 ; Inc. ; A XIX,5 ; 79 ; 3 ■ Zone 31 ; Cimiez Thermes est partie sud, ST17 ; 1967 ; Inc. ; Os ; 34 ■ Zone 03 ; Egout Cardo fond, S8 A ; 1969 ; Inc. ; raté de fabrication ; A XIX,9 ; 88 ; 5 (fig. 50b).

Anneaux, bracelets

■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez nord, S 17 ; 01/1968 ; Inc. ; Ivoire ; 5 ; 2 ; estimé à 46 (fig. 7a) ■ Nord villa des arènes ; NVA, D8 68 ; 1988 ; Inc. ; Ivoire ; 6 ; estimé à 60 ; 3 (fig. 7b) ■ OVA 87, C17/C16 ? ; Inc. ; Ivoire ; 42 ; 6 (fig. 8) ■ *Torre di Cimella*, tombe 18 ; *Torre di Cimella*, tombe 18 ; C. ; Ivoire ; 8 ; 5 ■ Transfert Masséna, n°59 ; Inc. ; Ivoire ; 18 ; 44 (fig. 9) ■ Thermes Est ; Cimiez Thermes Est S8 couloir couche grise ; 1970 ; Inc. ; Ivoire ? ; 1 ; Bracelet ? ; 7 ; 5.

Couvercles

■ Av. Salonina ; Cimiez Salonina le long du mur EO niveau enduit entre mur et pierre demi-ronde ; 1974 ; Inc. ; 1 ; Couvercle ? ; 32 ; 5 (fig. 35a) ■ *Torre di Cimella*, égout ; *Torre di Cimella*, égout ; 1967 ; Inc. ; Os? ; 1 ; Couvercle d'encrier ? ; 34 ; 4 (fig. 35b).

Cuillère

■ Thermes Est ; Cimiez Thermes Est, S8 A niveau IV couche 3 terre jaune partie ouest ; 1968-69 ; Inc. ; 27.

Cuillères à parfum

■ Cimiez ST13 ; 1967 ; Inc. ; A XXIV,2a ; 78 ; 6 ■ Zone 11, espace 4 ; S 14 B ; 09/03/1959 ; Inc. ; A XXIV,2a ; 75 ; 5 ■ Zone 11, espace 3 ; S 14 C, latrines égout EO ; 1963 ; Inc. ; A XXIV,2a ; 72 ; 6 (fig. 11) ■ Zone 11, espaces 5 ou 6 ; S 15 (liste H11) ; 07/01/1959 ; Inc. ; A XXIV,2a ; 49 ; 5 (fig. 10) ■ Rue 402 ; S4, ouest intérieur caniveau ; 05/02/1959 ; Inc. ; 84 ; 6 ■ Villa Jacob ; Villa Jacob, S6 NS II couche noire sur couche rouge, n°88 ; 19/05/1977 ; Inc. ; A XXIV,2a ; 40 ; 5 (fig. 12).

Dés à jouer

■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65 1-8-1 ; C. ; 17 ; 16 ; 17 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-2 ; C. ; 8 ; 6 ; 7 ■ Cimiez illisible ; C. ; 10 ; 11 ; 11 ■ SA 10 pastille bleue ; C. ; 12 ; 10 ; 12.

Déchets

■ Av de la Voie Romaine, Taillefert ; 05/10/1960 ; C. ; Bœuf ; Tibia ; 46 ; Bd 48 ; Dd 36 ■ *Torre di Cimella* ; Av. Bellanda, cardo ; 19/05/1905 ; Inc. ; Os ■ Baptistère, égout ouest ; Baptistère, égout ouest ; 13/02/1958 ; Inc. ; Bois ; Cerf ; Andouiller ; 85 ; 16-26 ■ Cimiez ; 09/11/1965. ; Inc. ; Bœuf ; Radius ; 38 ; 63 ■ Cimiez ; 09/11/1965 ; Inc. ; Bœuf ; Ulna ; 34 ■ Cimiez ; 09/11/1965 ; Inc. ; 17 ■ Cimiez nord, ext. sud abside ; 13/03/1962 ; C. ; Bois ; Cerf ; Andouiller ; 52 ; 21 ■ Cimiez SA P1 A 4e couche ; 01/06/1982 ; C. ; Bœuf ; Métatarse ; 22 ; Bp 45 ; Dp 44 ■ Cimiez SA T7 1re couche ; 19/12/1979 ; Inc. ; Bœuf ; Ulna ; 93 (fig. 71) ■ Cimiez SA T7 2e couche ; 02/01/1980 ; Inc. ; 39 ; 22 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 ouest vers mur ; 1965 ; C. ; Bœuf ; Radius ; 26 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, abside ; Inc. ; 74 ; 22 ■ Zone 03, espace ; Cimiez Thermes Est S11, ext. égout ; 1968 ; C. ; 67 ■ Zone 11, espace 1 ; Cimiez Thermes Nord S 9 cour à l'est du temple ; 1966 ; C. ; Bœuf ; Radius ; 27 ■ Thermes Nord ; Cimiez Thermes Nord sous bassement voie terre marron ; 1968 ; C. ; Bœuf ; Métatarse ; 11 ; SD 23 (fig. 72) ■ Zone 11, espace 4 ; Cimiez, S 14B ; 02/1963. ; Inc. ; Équidé ; Métapode ; 48 ■ Nord villa des arènes ; NVA, D1 44 ; 1988 ; C. ; Bois ; Cerf ; Andouiller ■ Nord villa des arènes ; NVA, D1 44 ; 1988 ; C. ; Bois ; Cerf ; Andouiller ■ Nord villa des arènes ; NVA, D1 44 ; 1988 ; C. ; Bois ; Cerf ; Base (massacre) (fig. 74, 75a) ■ Nord villa des arènes ; NVA, D1 44 ; 1988 ; C. ; Bois ; Cerf ; Base (massacre) (fig. 74, 75b) ■ Nord villa des arènes ; NVA, D1 44 ; 1988 ; C. ; Bois ; Cerf ; Base (massacre) (fig. 74) ■ Nord villa des arènes ; NVA, D1 44 ; 1988 ; C. ; Bois ; Cerf ; Base (massacre) (fig. 74) ■ Nord villa des arènes ; NVA, D1 44 ; 1988 ; C. ; Bois ; Cerf ; Base (massacre) ■ Nord villa des arènes ; NVA, D1 44 ; 1988 ; C. ; Bois ; Cerf ; Merrain (fig. 76) ■ Nord villa des arènes ; NVA, D1/5 couche 48 ; 1988 ; C. ; Bois ; Cerf ; Merrain/and. ; 33 ; 35 ■ Nord villa des arènes ; NVA, D1/5 couche 48 ; 1988 ; C. ; Bois ; Cerf ; Merrain/and. (fig. 77, 78) ■ Nord villa des arènes ; NVA, D4 couche 58 ; 1988 ; C. ; Bois ; Cerf ; And/merrain ; 58 ■ Transfert Masséna, n°51 (29) ; C. ; Bois ; Cerf ; Andouiller ; 99 (fig. 80) ■ Cimiez nord OT 4 ; C. ; Bois ;

Cerf ; Andouiller ; 1 ; Déchet ; 82 ; 19 ■ Cimiez sud, mur joints, C1, S4 ouest ; 08/02/1958 ; Inc. ; 1 ; Déchet cylindre ; 44 ■ Zone 11, espace 1 ; S 9, est ; 16-20/10/62 ; Inc. ; 1 ; Déchet cylindre ; 40 ■ Cimiez ST13 ; 1967 ; C. ; Bœuf ; Métacarpe ; 1 ; Déchet matière première ; 11 ■ Zone 11, espaces 3 et 4 ; Cimiez Sud ST14 ; 1966 ; C. ; Bois ; Cerf ; Andouiller ; 1 ; Déchet matière première ; 110 ■ Zone 11, espaces 3 et 4 ; Cimiez Sud ST14 ; 1966 ; C. ; Bois ; Cerf ; Andouiller ; 1 ; Déchet matière première ; 165 ■ Zone 11, espaces 3 et 4 ; Cimiez Sud ST14 ; 1966 ; C. ; Bois ; Cerf ; Andouiller ; 1 ; Déchet matière première ■ Rue 400 ; ST 14 décumanus ; 1966 ; C. ; Bois ; Cerf ; Andouiller ; 1 ; Déchet matière première ■ Rue 400 ; ST14 décumanus 207 ; 1966 ; C. ; Bois ; Cerf ; Andouiller ; 1 ; Déchet matière première ; 86 ; 23 ■ Rue 402 ; Fouilles Lamboglia, 1943 ; Inc. ; Bœuf ; Côte ; 1 ; Déchet/ Plaque pour jeton ; 59 ; 24 ; 12 à 13 ; 4 (fig. 73) ■ Rue 402 ; Lamboglia pièce E couche III ; 1943 ; Inc. ; Bœuf ; Côte ; 1 ; Déchet/ Plaque pour jeton ; 55 ; 31 ; 3 (fig. 73) ■ Rue 402 ; Lamboglia pièce E couche III ; 1943 ; Inc. ; Bœuf ; Côte ; 1 ; Déchet/ Plaque pour jeton ; 80 ; 26 ; 3 (fig. 73) ■ Zone 01, espace 11b ; Cimiez sud S 26 ; 1966 ; C. ; Bois ; Cerf ; Andouiller ; 1 ; Déchet/réserve matière 1re ; 189 ■ Zone 03, espace 1 ; Cimiez Thermes Est S8 A couche 4, contre égout ; 1963 ; Inc. ; Bois ; Cerf ; Merrain/and. ; 1 ; Déchet/réserve matière 1re ; 98 ■ Transfert Masséna, n°51 ; C. ; Bois ; Cerf ; Andouiller ; 1 ; Déchet/réserve matière 1re ; 89 ; 20/25 (fig. 80) ■ Transfert Masséna, n°53 ; C. ; Bois ; Cerf ; Merrain ; 1 ; Déchet/réserve matière 1re ; 64 ; 36 (fig. 79) ■ Transfert Masséna, n°53 ; C. ; Bois ; Cerf ; Merrain/andouiller ; 1 ; Déchet/réserve matière 1re ; 37 ; 30 (fig. 79).

Éléments de charnière

■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; C. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,2 ; 41 ; 28 ■ Rue 402 ; Cimiez est, 1er/2e contreforts angle NE ; 16/02/1962 ; C. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,2 ; 28 ; 21 ■ Cimiez sud, caniveau décumanus I ; Inc. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,1 ; 87 ; 27 ■ Cimiez sud, caniveau décumanus I ; Inc. ; A XI,1 ; 64 ; 27 ■ Cimiez, SA, 2e couche noire ; 13/10/1979 ; Inc. ; A XI,2 ; 27 ■ Cimiez, SA, T3 2e couche noire ; 13/10/1979 ; Inc. ; A XI,2 ; 27 ■ Échantillons ; C. ; A XI,2 ; 24 ; 24 ■ Villa Jacob ; Jacob S8 couche tuiles ; 31/03/1978 ; Inc. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,2 ; 40 ; 28 ■ Villa Jacob ; Jacob, caldarium à l'est du frigidarium ; 22/03/1978 ; C. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,2 ; 39 ; 29 (fig. 51b) ■ Villa Jacob ; Jacob, caldarium à l'est du frigidarium ; 07/04/1978 ; C. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,2 ; 41 ; 28 ■ Thermes Ouest ; Thermes ouest, baptistère, égout ext. vers nord-est ; 20-21/12/1962 ; Inc. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,2 ; 40 ■ Cimiez SA P1 A 4e couche, 117 ; Inc. ; Équidé ? ; Métapode ; 1 ; Élément de charnière ; A XI,1 ; 44 ■ Contrefort, foyer pré romain ; 28/08/1964. ; Inc. ; 1 ; Élément de charnière ; A XI,2 ; 32 ■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez ST7 ; 1967 ; Inc. ; A XI,1 ; 87 ; 26 ■ Zone 11, espaces 3 et 4 ; Cimiez Sud ST14 ; 1967 ; Inc. ; A XI,2 ; 25 ; 24 ■ Cimiez T1 sud, poche brune sur argile blanche ; 26/11/1980 ; C. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,1 ; 98 ; 26 ■ Zone 02, espace 1 ; Cimiez thermes est partie sud st 1 ; 1966. ; Inc. ; A XI,2 ; 28 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 (tamisage), n°424 ; Inc. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,1 ; 74 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, couche 1 grise, tranchée 6 ; 1970 ; Inc. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,2 ; 28 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, terre noire, n°387 ; 1972 ; Inc. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,2 ; 37 ; 24 ■ Zone 31 ; Cimiez Thermes est partie sud, ST17 ; 1967 ; Inc. ; A XI,1 ; 40 ■ Zone 02, espace 3 ; Cimiez Thermes Est partie sud, ST3, 154 ; 1966 ; Inc. ; A XI,2 ; 38 ; 24 ■ Av. Salonina ; Salonina, 2eme couche jaune vers l'angle nord niv. 1 ; 05/1974 ; C. ; A XI,2 ; 35 ; 27 (fig. 51a) ■ Av. Salonina ; Salonina, égout EW ; 05/1974 ; Inc. ; A XI,1 ; 76 ; 23 ■ Av. Salonina ; Salonina, entre mur I et égout c3 rouge et noire ; 05/1974 ; Inc. ; A XI,2 ; 28 ■ Sondages construction musée ; Sud arènes T3 2e couche ; 1983 ; Inc. ; 39 ; 37 ■ Torre di Cimella, égout ; Torre di Cimella, égout ; 1967 ; Inc. ; A XI,1 ; 97 ; 28 ■ Transfert Masséna, n°56 ; Inc. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,2 ; 34 ■ Transfert Masséna, n°56 ; Inc. ; A XI,2 ; 34 ■ Transfert Masséna, n°56 ; Inc. ; A XI,2 ; 34 ■ Transfert Masséna, n°57 ; Inc. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,1 ■ Transfert Masséna, n°57 ; Inc. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,1 ■ Transfert Masséna, n°57 ; Inc. ; A XI,2 ; 35 ■ Transfert Masséna, n°58 ; Inc. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,2 ■ Transfert Masséna, n°58 ; Inc. ; A XI,2 ■ Transfert Masséna, n°65 ; C. ; Équidé ; Métatarse ; A XI,2 ; 30 ; 30 ■ Transfert Masséna, n°66 ; C. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,1 ; 109 ; 26 (fig. 52, 53) ■ Transfert Masséna, n°66 ; C. ; Équidé ; Métatarse ; A XI,1 ; 78 ; 27 (fig. 52) ■ Zone 10, espace 13 ; Via Julia (liste H16) ; sept. 1978 ; C. ; Bœuf ; Métatarse ; A XI,2 ; 40 ; 28.

Élément de décoration

■ Villa Jacob ; Jacob S8 couve tuiles ; 14/10/1983 ; Inc. ; 46 ; 14 (fig. 54).

Éléments de placage

■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; 41 ; 12 ; 2 (fig. 61) ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; 61 ; 12 ; 2 (fig. 61) ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; 73 ; 12 ; 2 (fig. 61) ■ Thermes Ouest ; Thermes de l'ouest, sondage dans foyer ... ; 25/01/1958 ; C. ; 33 ; 22 ; 1 à 2 ■ Torre di Cimella, tombe 10 ; Tombe 10a ; Inc. ; 45 ; 23 ; 18 (fig. 62c) ■ Torre di Cimella, tombe 10 ; Tombe 10b ; Inc. ; 36 ; 21 ; 5 à 6 (fig. 62b) ■ Torre di Cimella, tombe 10 ; Tombe 10c ; Inc. ; 35 ; 9 ; 4 à 5 (fig. 62d) ■ Torre di

Cimella, tombe 10 ; Tombe 10d ; Inc. ; 30 ; 17 ; 6 (fig. 62e) ■ *Torre di Cimella*, tombe 10 ; Tombe 10e ; Inc. ; 81 ; 15 ; 6 (fig. 62a) ■ *Torre di Cimella*, tombe 10 ; Tombe 10f ; Inc. ; 73 ; 12 ; 7 (fig. 62a) ■ *Torre di Cimella*, tombe 10 ; Tombe 10g ; Inc. ; 39 ; 14 ; 7.

Éléments décorés, tubulaires, creux

■ Zone 30, espace 12 ; Cimiez ST16 E Terre noire ; Inc. ; 36 ; 27 (fig. 59) ■ Av. Salonina ; Cimiez Salonina le long du mur EO niveau enduit entre mur et pierre demi-ronde ; 1974 ; Inc. ; 15 (fig. 55) ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, n°217 ; 1967 ; Inc. ; 1 ; Pyxide ? ; 26 (fig. 56b) ■ Zone 02, espace 3 ; Cimiez Thermes est partie sud, ST3 ; 1966 ; Inc. ; 28 (fig. 57) ■ Rue 400 ; Cimiez thermes secteur sud, ST14 collecteur, terre noire ; Inc. ; 30 (fig. 56a) ■ Cimiez, SA, T3 2e couche noire ; 13/10/1979 ; Inc. ; 37 (fig. 58) ■ Zone 11, espace 8 ; S 16, égout sous dalle NS (liste C5) ; 07/03/1959 ; Inc. ; 89 ; 20 à 31 (fig. 60).

Élément mouluré plein

■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Collecteur 3 ; 10/12/1962 ; Inc. ; 20 ; 11 (fig. 84).

Épingles à cheveux

■ Au sud-est du temple, niveau de la dernière marche d'escalier ; 11/01/1958 ; Inc. ; A XX,7 ; 48 ; 3 ■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez nord, S 17 ; 01/1968. ; Inc. ; A XX,7 ; 36 ; 2 ■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez nord, S 17 ; 01/1968. ; Inc. ; A XX,7 ; 39 ; 3 ■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez nord, S 17 ; 01/1968. ; Inc. ; A XX,7 ; 40 ; 2 ■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez nord, S 17 ; 01/1968. ; Inc. ; A XX,7 ; 48 ; 4 ■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez nord, S 17 ; 01/1968. ; C. ; A XX,7 ; 61 ; 4 (fig. 15a) ■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez nord, S 17 ; 01/1968. ; Inc. ; A XX,7 ; 69 ; 3 (fig. 30b) ■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez nord, S 17 ; 01/1968. ; Inc. ; A XX,8 ; 55 ; 5 (fig. 86b) ■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez nord, S 17 ; 01/1968. ; Inc. ; A XX,8 ; 60 ; 5 ■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez nord, S 17 ; 01/1968. ; Inc. ; A XX,8 ; 64 ; 4 ■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez nord, S 17 ; 01/1968. ; C. ; NR ; 86 ; 3 (fig. 25a) ■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez nord, S 17, F60, 181, S1,27 ; 01/1968. ; C. ; NR ; 73 ; 5 (fig. 21b) ■ Zone 01, espace 6 ; S 23 F, sud ; 1967. ; Inc. ; A XX,2 ; 43 ; 5 ■ Zone 01, espace 6 ; S 23 F, sud ; 1967. ; Inc. ; A XX,5-9 ; 77 ; 3 ■ Zone 01, espace 11a ; S 24 E, couches inférieures ; Inc. ; A XX,5-9 ; 59 ; 3 ■ Zone 01, espace 11a ; S 24 E, couches inférieures ; Inc. ; A XX,5-9 ; 75 ; 5 ■ Zone 01, espace 11a ; S 24 E, couches inférieures ; C. ; A XX,8 ; 83 ; 3 ■ Zone 01, espace 11a ; S 24 E, couches inférieures ; C. ; A XX,8 ; 84 ; 3 ■ 23 nov. 1961 ; Inc. ; A XX,7 ; 40 ; 3 ■ Au sud est du temple, niveau de la dernière marche d'escalier ; 11/01/1958 ; Inc. ; A XX,8 ; 60 ; 4 ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 36 ; 3 ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 38 ; 4 ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 45 ; 4 ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 72 ; 3 ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 76 ; 4 ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; A XX,7 ; 29 ; 3 ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; A XX,7 ; 39 ; 3 ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; A XX,7 ; 56 ; 4 ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; A XX,7 ; 58 ; 3 ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; A XX,7 ; 64 ; 4 ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; A XX,8 ; 57 ; 4 ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; A XX,8 ; 74 ; 4 ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur maison ; 28/08/1960 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 66 ; 4 ■ *Torre di Cimella* ; Av. Bellanda ; 11/02/1960 ; Inc. ; A XX,7 ; 47 ; 4 ■ *Torre di Cimella* ; Av. G Estienne, vers le tuyau de plomb ; Inc. ; A XX,3 ; 63 ; 4 ■ Baptistère ; Baptistère, Fouilles Brun ; 02/02/1958 ; Inc. ; A XX,2 ; 58 ; 6 ■ Zone 30, espace 12 ; Cimiez ST16 E Thermes ; Inc. ; A XX,5-9 ; 60 ; 4 ■ Zone 12, espace 1a ; Cimiez thermes nord, S3, SO temple, couche d'incendie au-dessus du niv. Jaune ; Inc. ; A XX,8 ; 66 ; 3 ■ Cimiez, SA T4, 1ere couche ; 26-27/10/83 ; Inc. ; A XX,2 ; 65 ; 4 ■ Cimiez angle galerie sud s8-st2, couche démolition, entre thermes et égout ; 1970 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 68 ; 4 ■ Zone 11, espace 13 ; Cimiez Cloaca Max (liste C6) ; 1967 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 69 ; 4 ■ Zone 11, espace 13 ; Cimiez Cloaca Max (liste C6) ; 1967 ; C. ; A XX,7 ; 65 ; 4 ■ Zone 11, espace 13 ; Cimiez Cloaca Max (liste C6) ; 1967 ; Inc. ; A XX,8 ; 54 ; 4 ■ Zone 11, espace 13 ; Cimiez Cloaca Max (liste C6) ; 1967 ; Inc. ; A XX,8 ; 58 ; 4 ■ Zone 12, espace 1a ; Cimiez coupe S3, couche 3 ; 22/01/1957 ; Inc. ; A XX,2 ; 65 ; 5 ■ Zone 12, espace 1a ; Cimiez coupe S3, couche 3 ; 22/01/1957 ; C. ; A XX,7 ; 79 ; 3 ■ Saint-Pons ; Cimiez D60 M10 -8-10 ; C. ; NR ; 105 ; 6 (fig. 23d) ■ Saint-Pons ; Cimiez D60 M10 -8-11 ; Inc. ; NR ; 97 ; 6 ■ Saint-Pons ; Cimiez D60 M10 -8-12 ; C. ; NR ; 82 ; 5 (fig. 24a gauche) ■ Saint-Pons ; Cimiez D60 M10 -8-13 ; C. ; NR ; 125 ; 3 ■ Saint-Pons ; Cimiez D60 M10 -8-6

; C. ; NR ; 118 ; 3 (fig. 30c) ■ Saint-Pons ; Cimiez D60 M10 -8-7 ; C. ; NR ; 93 ; 3 ■ Saint-Pons ; Cimiez D60 M10 -8-8 ; C. ; NR ; 123 ; 5 (fig. 24a droite) ■ Saint-Pons ; Cimiez D60 M10 -8-9 ; C. ; NR ; 114 ; 5 (fig. 23c) ■ Zone 01, espace 9 ; Cimiez est, S.21 nord, terre noire ; 11/03/1959 ; Inc. ; A XX,8 ; 52 ; 3 ■ Cimiez F 60 1-8-1 ; C. ; 66 ; 4 (fig. 30d) ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65 1-8-27 ; C. ; A XX,8 ; 91 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65 1-8-30 ; C. ; A XX,7 ; 89 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65 1-8-33 ; Inc. ; A XX,8 ; 75 ; 5 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-10 ; C. ; A XX,8 ; 89 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-11 ; C. ; A XX,8 ; 69 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-12 ; C. ; A XX,8 ; 83 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-13 ; C. ; A XX,7 ; 70 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-14 ; C. ; A XX,7 ; 83 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-15 ; C. ; A XX,7 ; 83 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-16 ; C. ; A XX,7 ; 84 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-17 ; Inc. ; A XX,7 ; 77 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-18 ; Inc. ; A XX,7 ; 68 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-19 ; C. ; A XX,7 ; 87 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-20 ; C. ; A XX,8 ; 77 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-21 ; Inc. ; A XX,7 ; 81 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-22 ; C. ; A XX,8 ; 76 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-23 ; C. ; A XX,7 ; 65 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-24 ; Inc. ; A XX,7 ; 60 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-25 ; C. ; A XX,7 ; 75 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-26 ; C. ; A XX,7 ; 86 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-28 ; C. ; A XX,8 ; 84 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-29 ; C. ; A XX,7 ; 87 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-3 ; C. ; A XX,7 ; 88 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-31 ; C. ; A XX,7 ; 79 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-32 ; C. ; A XX,7 ; 92 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-34 ; C. ; 59 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-35 ; C. ; A XX,7 ; 85 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-36 ; Inc. ; A XX,7 ; 61 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-37 ; C. ; A XX,8 ; 74 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-38 ; C. ; A XX,7 ; 76 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-39 ; C. ; A XX,7 ; 85 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-4 ; Inc. ; A XX,7 ; 67 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-40 ; C. ; A XX,7 ; 73 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-41 ; Inc. ; A XX,7 ; 71 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-43 ; C. ; A XX,8 ; 90 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-44 ; Inc. ; A XX,8 ; 62 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-45 ; C. ; A XX,7 ; 82 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-46 ; C. ; A XX,8 ; 77 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-5 ; C. ; A XX,7 ; 92 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-6 ; C. ; A XX,7 ; 92 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-7 ; C. ; A XX,8 ; 78 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-8 ; C. ; A XX,8 ; 59 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-9 ; C. ; A XX,8 ; 56 ; 3 ■ *Torre di Cimella* ; tombe 18, milieu IIe s. ; Cimiez F 67, 12-8-2 ; C. ; tête couverte d'or ; 121 ; 5 (fig. 32) ■ *Torre di Cimella* ; tombe 18, milieu IIe s. ; Cimiez F 67, 12-8-3 ; C. ; tête couverte d'or ; 92 ; 4 (fig. 32) ■ *Torre di Cimella* ; tombe 18, milieu IIe s. ; Cimiez F 67, 12-8-4 ; C. ; tête couverte d'or ; 121 (fig. 32) ■ *Torre di Cimella* ; tombe 18, milieu IIe s. ; Cimiez F 67, 12-8-5 ; C. ; Tête couverte d'or ; 116 ; 5 ■ *Torre di Cimella* ; tombe 18, milieu IIe s. ; Cimiez F 67, 12-8-6 ; Inc. ; tête couverte d'or ; 101 ; 4 ■ Cimiez F 82 7-8-1 ; Inc. ; A XX,8 ; 57 ; 5 ■ Rue 402 ; Cimiez nord S4 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 67 ; 4 ■ Rue 402 ; Cimiez nord, S4 ouest alvéole 12, comblement terre jaune ; Inc. ; A XX,5-9 ; 28 ; 4 ■ Rue 402 ; Cimiez nord, S4 ouest alvéole 12, comblement terre jaune ; Inc. ; A XX,7 ; 43 ; 3 ■ Rue 402 ; Cimiez nord, S4 ouest alvéole 14 ; 17/12/1961 ; Inc. ; A XX,2 ; 60 ; 5 ■ Rue 402 ; Cimiez nord, S4 ouest alvéole 14 ; 17/12/1961 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 30 ; 4 ■ Cimiez SA P1 A 2e couche ; 24/05/1985 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 30 ; 3 ■ Cimiez SA P1 A 3e couche ; 25/05/1982 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 36 ; 6 ■ Cimiez SA P1 A 3e couche ; 28/07/1981 ; Inc. ; A XX,2 ; 27 ; 6 ■ Cimiez SA P1 A 3e couche poche noire ; 23/05/1981 ; Inc. ; NR ; 63 ; 4 ■ Cimiez SA P1 A 4e couche, 123 ; 28/05/1982 ; Inc. ; A XX,7 ou 8 ; 36 ; 4 ■ Cimiez SA P1 A 4e couche, 259 ; 01/06/1982 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 32 ; 5 ■ Cimiez SA P1 D 2e couche grise ; 04/06/1985 ; Inc. ; A XX,5 ; 34 ; 4 ■ Cimiez SA P1 D 2e couche grise ; 29/05/1981 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 24 ; 3 ■ Cimiez SA P1 D 2e couche grise ; 30/05/1985 ; Inc. ; A XX,7 ; 39 ; 3 ■ Cimiez SA P1 extérieur mur ; 29/04/1981 ; Inc. ; NR ; 45 ; 6 (fig. 30a) ■ Cimiez SA P1 mur n°2 2 couche noire ; 05/05/1981 ; Inc. ; 26 ; 5 ■ Cimiez SA T1, nord, poche de céramique 3e couche jaune et cendre ; 25/09/1979 ; Inc. ; A XX,10 ? ; 46 ; 6 ■ Av. Salonina ; Cimiez Salonina, angle NE près sq 2e couche noire ; 1974 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 39 ; 3 ■ Thermes Ouest, égout NS ext basilique ; Cimiez Thermes de l'ouest, égout NS ext basilique ; Inc. ; 24 ; A XX,5-9 ■ Thermes Ouest, égout NS ext basilique ; Cimiez Thermes de l'ouest, égout NS ext basilique ; Inc. ; A XX,7 ; 28 ; 4 ■ Thermes Ouest, égout NS ext basilique ; Cimiez Thermes de l'ouest, égout NS ext basilique ; Inc. ; A XX,7 ; 36 ; 4 ■ Thermes Ouest, égout NS ext basilique ; Cimiez Thermes de l'ouest, égout NS ext basilique ; Inc. ; A XX,7 ; 42 ; 4 ■ Thermes Ouest, égout NS ext basilique ; Cimiez Thermes de l'ouest, égout NS ext basilique ; Inc. ; A XX,7 ; 48 ; 4 ■ Thermes Ouest, égout NS ext basilique ; Cimiez Thermes de l'ouest, égout NS ext basilique ; Inc. ; A XX,7 ; 49 ; 3 ■ Thermes Ouest, égout NS ext basilique ; Cimiez Thermes de l'ouest, égout NS ext basilique ; Inc. ; A XX,7 ; 50 ; 4 ■ Thermes Ouest, égout NS ext basilique ; Cimiez Thermes de l'ouest, égout NS ext basilique ; Inc. ; A XX,7 ; 55 ; 4 ■ Thermes Ouest, égout NS ext basilique ; Cimiez Thermes de l'ouest, égout NS ext basilique ; Inc. ; A XX,8 ; 27 ; 3 ■ Thermes Ouest, égout NS ext basilique ; Cimiez Thermes de l'ouest, égout NS ext basilique ; Inc. ; A XX,8 ; 36 ; 3 ■ Thermes Ouest, égout NS ext basilique ;

Cimiez Thermes de l'ouest, égout NS ext basilique ; Inc. ; A XX,8 ; 38 ; 3 ■ Thermes Ouest, égout NS ext basilique ; Cimiez Thermes de l'ouest, égout NS ext basilique ; Inc. ; A XX,8 ; 63 ; 3 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1 2e couche carré 4 ; 1969 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 51 ; 4 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1 2e couche carré 6 ; 1968 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 59 ; 4 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1 carré 2 ; 1968 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 54 ; 3 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1 carré 2 ; Inc. ; A XX,7 ; 44 ; 4 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1, 2e couche, carré 11 ; Inc. ; A XX,2 ; 45 ; 5 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1, 2e couche, carré 9 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 64 ; 3 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1, 2e couche, carré 9 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 50 ; 5 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1, carré 12 ; Inc. ; A XX,2 ; 58 ; 4 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1, carré 12 ; Inc. ; A XX,2 ; 66 ; 5 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1, carré 12 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 62 ; 5 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1, carré 12 et 3 ; Inc. ; A XX,2 ; 51 ; 5 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1, couche noire sous les tombes ; 08/01/1969 ; C. ; A XX,7 ; 82 ; 4 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1, couche noire sous les tombes ; 08/01/1969 ; Inc. ; A XX,7 ; 83 ; 5 ■ Zone 02, espace 1 ; Cimiez thermes est partie sud st 1 couche rouge sup. ; 1968. ; Inc. ; A XX,5-9 ; 88 ; 5 ■ Zone 30, espaces 1 ou 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 12, canalisation NS ; Inc. ; A XX,7 ; 47 ; 3 ■ Zone 30, espaces 1 ou 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 12, canalisation NS ; C. ; A XX,7 ; 71 ; 5 ■ Zone 30, espace 12 ; Cimiez thermes est partie sud st 16, grande aire ; 1970. ; Inc. ; A XX,7 ; 44 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 ; 1966 ; Inc. ; A XX,5 ; 34 ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 43 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 ; 1966 ; Inc. ; A XX,7 ; 50 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 ; 1966 ; Inc. ; A XX,8 ; 59 ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 ; 1965 ; Inc. ; 55 ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 ; 1970 ; Inc. ; A XX,2 ; 34 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 ; 1970 ; Inc. ; A XX,2 ; 81 ; 5 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 (tamisage) ; 1969 ; Inc. ; A XX,2 ; 39 ; 4 (fig. 22b) ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, sud sondage 1 ; Inc. ; 55 ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, couche 2 ; Inc. ; A XX,4 ; 41 ; 7 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, couche 2 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 32 ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, couche 2 terre sous les tombes ; 1966 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 53 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, couche 2 vers l'abside ; 1965 ; Inc. ; A XX,7 ; 85 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, petite canalisation, terre rouge dessus ; 1970 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 31 ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, tranchée contre égout nord ; Inc. ; A XX,2 ; 41 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, tranchée contre égout nord ; Inc. ; 49 ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 ouest, couche 2 démolition ; 1965 ; Inc. ; 47 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 ouest, couche 2 démolition, 145 ; 1965 ; Inc. ; 48 ; 5 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 couche 1 ; Inc. ; 31 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 sud nord, terre grise ; Inc. ; A XX,7 ; 43 ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 sud nord, terre grise ; Inc. ; A XX,8 ; 36 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 sud nord, terre grise ; Inc. ; A XX,8 ; 41 ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 sud nord, terre grise ; Inc. ; A XX,8 ; 62 ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, four ; Inc. ; 58 ; 3 ■ Zone 30, espace ; Cimiez Thermes est partie sud, ST13 ; 1967 ; Inc. ; 26 ; 4 ■ Zone 30, espace ; Cimiez Thermes est partie sud, ST13 ; 1967 ; Inc. ; 51 ; 5 (fig. 21a) ■ Rue 400 ; Cimiez Thermes est partie sud, ST14 collecteur terre noire ; 1967 ; Inc. ; 5 ; A XX,5-9 ■ Zone 02, espace 3 ; Cimiez Thermes est partie sud, ST3 ; 1967 ; Inc. ; NR ; 48 ; 4 (fig. 30f) ■ Zone 02, espace 3b ; Cimiez Thermes est partie sud, ST3 B sud ; 1965 ; Inc. ; A XX,7 ; 49 ; 3 ■ Zone 02, espace 3b ; Cimiez Thermes est partie sud, ST3 B sud ; 1965 ; Inc. ; A XX,8 ; 45 ; 3 ■ Zone 02, espace 3 ; Cimiez Thermes est partie sud, ST3 sud, escalier couche de démolition ; 1965 ; Inc. ; A XX,2 ; 47 ; 4 ■ Zone 03, espace 1 ; Cimiez Thermes Est S8 A couche 4, contre égout ; 1963 ; Inc. ; A XX,3 ; 22 ; 4 ■ Zone 11, espace 13 ; Cimiez Thermes Nord, cloaca maxima ; Inc. ; A XX,5-9 ■ Zone 11, espace 13 ; Cimiez Thermes Nord, cloaca maxima ; Inc. ; A XX,7 ; 37 ; 3 ■ Zone 12, espace 1b ; Cimiez, S1, 1er niveau terre grise ; 21/02/1957 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 30 ; 3 ■ Zone 11, espace 2 ; Cimiez, S7 ; 07/03/1957 ; Inc. ; A XX,5 ; 39 ; 4 ■ Cimiez, SA, T3, poche noire ; 09/10/1979 ; Inc. ; A XX,5-9 ■ Collecteur 2, S7 N-S 2e partie ; 06/02/1957 ; Inc. ; A XX,7 ; 74 ; 5 ■ collecteur 2, zone 11, sous couloir dallé ; 05/02/1957 ; Inc. ; A XX,8 ; 55 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Collecteur 3 ; 10/12/1962 ; C. ; A XX,2 ; 57 ; 2 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Collecteur 3 ; 10/12/1962 ; C. ; A XX,5 ; 53 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Collecteur 3 ; 10/12/1962 ; Inc. ; 28 ; Épingle ; A XX,5-9 ; 18 ; 4 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Collecteur 3 ; 10/12/1962 ; Inc. ; 39 ; Épingle ; A XX,8 ; 20 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Collecteur 3 ; 10/12/1962 ; Inc. ; 35 ; 5 ■ Villa Jacob ; Jacob S8 ; 18/03/1982 ; C. ; A XX,7 ; 58 ; 3 ■ Villa Jacob ; Jacob S8 couche tuiles ; 31/03/1978 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 92 ; 4 ■ Villa Jacob ; Jacob S8 couche tuiles ; 31/03/1978 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 106 ; 4 ■ Villa Jacob ; Jacob ; Inc. ; 87 ; 5 (fig. 31b) ■ Villa Jacob ; Jacob, caldarium à l'est du frigidarium ; 13/04/1982 ; Inc. ; A XX,7 ; 76 ; 3 ■ Villa Jacob ; Jacob, est du frigidarium, intérieur canal ; 23/03/1982 ; Inc. ; A XX,7 ; 66 ; 3 ■ Villa Jacob ; Jacob, S8 nord mur NS 3e couche de cendres ; 10/05/1979 ; Inc. ; A XX,2 ; 65 ; 6 (fig. 17 gauche) ■ Villa Jacob ; Jacob,

S8 nord, mur NS, 3e couche noire sous remblai tuiles ; 05/05/1983 ; Inc. ; A XX,4 ; 50 ; 4 ■ Villa Jacob ; Jacob, S9 3e couche grise ; 20/04/1983 ; C. ; A XX,4 ; 96 ; 4 (fig. 18) ■ Villa Jacob ; Jacob, SA III sortie canal ; 14/06/1979 ; Inc. ; A XXI, 1 ; 76 ; 4 (fig. 20) ■ liste H12 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 61 ; 3 ■ Nord villa des arènes ; NVA, D1 44 ; 1988 ; Inc. ; 71 ; 4 ■ Nord villa des arènes ; NVA, D1/5 couche 48 (18) ; 1988 ; Inc. ; 77 ■ NVR T 19 ; Inc. ; A XX,7 ; 23 ■ Rue 401 ; OT 4 sud ; Inc. ; A XX,5-9 ; 34 ; 3 ■ Rue 401 ; OT 4 sud ; C. ; s A XX,8 ; 56 ; 3 ■ Rue 401 ; OT 4 sud ; Inc. ; 38 ; 4 ■ Zone 12, espace 1b ; S 1 n°18 ; C. ; A XX,7 ; 81 ; 3 ■ Zone 11, espace 4 ; S 14 A, 1re couche ; Inc. ; A XX,8 ; 44 ; 3 ■ Zone 11, espace 3 ; S 14 C, latrines égout EO ; 1963 ; C. ; A XX,2 ; 105 ; 7 ■ Zone 11, espace 3 ; S 14 C, latrines égout EO ; 1963 ; Inc. ; 83 ; 5 ■ Zone 11, espaces 3 ou 4 ; S 14, 1ere couche surface ; 15/10/1958 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 45 ; 6 ■ Zone 11, espace 6 ; S 15.B ; 01./1963 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 32 ; 3 ■ Zone 11, espace 6 ; S 15.B ; 01./1963 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 44 ; 4 ■ Zone 11, espace 6 ; S 15.B ; 01./1963 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 54 ; 5 ■ Zone 11, espace 6 ; S 15.B ; 01./1963 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 72 ; 3 ■ Zone 11, espace 6 ; S 15.B ; 01./1963 ; Inc. ; A XX,8 ; 31 ; 3 ■ Zone 11, espace 6 ; S 15.B ; 01./1963 ; Inc. ; A XX,8 ; 43 ; 4 ■ Zone 11, espace 6 ; S 15.B ; 01./1963 ; Inc. ; A XX,8 ; 52 ; 4 ■ Zone 11, espace 6 ; S 15.B ; 01./1963 ; C. ; A XX,8 ; 69 ; 3 ■ Zone 12, espace 3 ; S 2, sous dalles sud temple (liste I 7) ; août 1967 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 46 ; 3 ■ Zone 32, espaces 3 et 4 ; S 20 D, 3e couche niv. Quartier chrétien ; 15/03/1960 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 107 ; 6 à 7 ■ Zone 32, espace 1 ; S 20A ; Inc. ; 61 ; 5 ■ Zone 01, espace 9 ; S 21 ; 18/12/1963 ; Inc. ; A XX,7 ; 78 ; 3 ■ Zone 01, espace 9 ; S 21 ; 18/12/1963 ; C. ; 47 ; 4 (fig. 25b) ■ Zone 01, espace 6 ; S 23 F ; janvier 1963 ; C. ; A XX,7 ; 89 ; 3 ■ Zone 01, espaces 6 et 11a ; S 24 2e couche noire ; 27/03/1964 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 109 ; 5 ■ Zone 01, espace 11a ; S 24 E ; 03/03/1959 ; C. ; s A XX,8 ; 90 ; 3 ■ Zone 01, espace 11a ; S 24 E terre noire sous couche cailloutée gd caniveau ; 16/03/1959 ; C. ; s A XX,8 ; 78 ; 4 (fig. 16) ■ Zone 12, espace 1a ; S3 B couche 1 SN 0 à 0,3 ; 31/01/1958 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 59 ; 5 ■ Zone 12, espace 1a ; S3 est couche d'incendie ; 14/02/1957 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 50 ; 4 ■ Zone 12, espace 1a ; S3 est couche d'incendie ; 14/02/1957 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 55 ; 4 ■ Zone 12, espace 1a ; S3 est couche d'incendie ; 14/02/1957 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 71 ; 4 ■ Zone 12, espace 1a ; S3 est couche d'incendie ; 14/02/1957 ; Inc. ; NR ; 56 ; 3 (fig. 22a) ■ Zone 12, espace 1a ; S3 niveau 2 coupe ; Inc. ; A XX,5 ; 70 ; 3 ■ Zone 12, espace 1a ; S3, coupe stratigraphique témoin couche incendie ; 13/02/1957 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 59 ; 5 ■ Rue 402 ; S4 est, égout (liste L4) ; Inc. ; A XX,2 ; 51 ; 5 (fig. 23a) ■ Rue 402 ; S4 est, égout (liste L4) ; Inc. ; A XX,2 ; 63 ; 5 ■ Rue 402 ; S4 est, égout (liste L4) ; Inc. ; A XX,3 ; 41 ; 3 ■ Rue 402 ; S4 est, égout (liste L4) ; Inc. ; A XX,5-9 ; 39 ; 3 ■ Rue 402 ; S4 est, égout (liste L4) ; Inc. ; A XX,5-9 ; 52 ; 4 ■ Rue 402 ; S4 est, égout (liste L4) ; Inc. ; A XX,5-9 ; 82 ; 4 ■ Rue 402 ; S4 est, égout (liste L4) ; Inc. ; NR ; 51 ; 5 ■ Rue 402 ; S4 petit égout ; 16/06/1964 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 52 ; 4 ■ Rue 402 ; S4 petit égout ; 16/06/1964 ; Inc. ; A XX,8 ; 41 ; 4 ■ Rue 402 ; S4 petit égout ; 16/06/1964 ; Inc. ; A XX,8 ; 45 ; 3 ■ Av. Salonina ; Salonina, couche grise et jaune 2e couche, sondage est niveau tuiles ; 29/05/1956 ; Inc. ; A XX,2 ; 63 ; 4 ■ Av. Salonina ; Salonina, couche grise et jaune 2e couche, sondage est niveau tuiles ; 29/05/1956 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 38 ; 3 ■ Av. Salonina ; Salonina, couche grise et jaune 2e couche, sondage est niveau tuiles ; 29/05/1956 ; Inc. ; A XX,7 ; 22 ; 3 ■ sans indication ; Inc. ; s A XX,8 ; 51 ; 3 (fig. 86a) ■ Villa Serena ; Serena, égout mur 2 ext. ; 28.09.1976 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 45 ; 4 ■ Villa Serena ; Serena, sondage 2 remblai sud mur 1 et 2 ; 10.1976 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 33 ; 4 ■ Villa Serena ; Serena, sondage 2 remblai sud mur 1 et 2 ; 10.1976 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 37 ; 4 ■ Villa Serena ; Serena, sondage 2 remblai sud mur 1 et 2 ; 10.1976 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 66 ; 4 ■ Villa Serena ; Serena, sondage 2 remblai sud mur 1 et 2 ; 10.1976 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 69 ; 4 ■ Villa Serena ; Serena, sondage 2 remblai sud mur 1 et 2 ; 10.1976 ; Inc. ; A XX,8 ; 20 ■ Villa Serena ; Serena, sondage 2 remblai sud mur 1 et 2 ; 10.1976 ; Inc. ; 45 ; 4 (fig. 30e) ■ Villa Serena ; Serena, sondage 2 remblai sud mur 1 et 2 ; 10.1976 ; Inc. ; 84 ; 4 ■ Villa Serena ; Serena, sondage 2, sud mur 1, 1ere couche noire sous gros déblais ; sept./oct.1976 ; Inc. ; 56 ; 3 ■ Sondage au pied des murs sud de la pièce S 21 ; 12/02/1959 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 35 ; 3 ■ Sondage au pied des murs sud de la pièce S 21 ; 12/02/1959 ; Inc. ; A XX,7 ; 30 ; 3 ■ Zone 30, espace 10 ; ST 11 ; 25/09/1966 ; C. ; A XX,5 ; 63 ; 4 (fig. 19) ■ Zone 30, espaces 1 ou 2 ; ST 12 canalisation dans la pièce allant ss décumanus ; Inc. ; A XX,4 ; 29 ; 6 ■ Zone 30, espaces 1 ou 2 ; ST 12 canalisation dans la pièce allant ss décumanus ; C. ; A XX,5 ; 116 ; 4 ■ Zone 30, espaces 1 ou 2 ; ST 12 canalisation dans la pièce allant ss décumanus ; Inc. ; A XX,7 ; 55 ; 2 ■ ST 13 poche noire dans le coin SE (liste A6) ; 16/08/1963 ; Inc. ; 57 ; 3 (fig. 31a) ■ Rue 400 ; ST 14 sous dalles (liste H14) ; sept. 1966 ; Inc. ; A XX,7 ; 51 ; 4 ■ Rue 400 ; ST 14 sous dalles (liste H14) ; sept. 1966 ; Inc. ; NR ; 29 ; 5 ■ Rue 400 ; ST 15 (liste C12) ; C. ; A XX,2 ; 80 ; 5 ■ Rue 400 ; ST 15 (liste C12) ; C. ; A XX,7 ; 83 ; 4 ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 ; 1965 ; C. ; A XX,7 ; 64 ; 4 ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 nord terre noire ; Inc. ; A XX,2 ; 50 ; 5 ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 nord terre noire ; Inc. ; A XX,4 ; 53 ; 5 ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 nord terre noire ; Inc. ; A XX,4 ; 59 ; 4 ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 nord terre noire ; Inc. ; 4 ; A XX,5-9 ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 nord terre noire ; C. ; A XX,7 ; 82 ; 5 ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 nord terre noire ; Inc. ; A XX,8 ; 36 ; 4 ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 nord terre noire ; 10.1976 ; Inc. ; A XX,8 ; 77 ; 4 ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 squelette n° ; Inc. ; A XX,5-9 ; 46 ; 4 ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 tamisage ; Inc. ; 27 ; 3 ■ Zone 02, espace 3d ; ST3 A surface (liste M9) ; 26/11/1978 ; Inc. ; A XX,7 ; 22 ; 3 ■ Zone 02, espace 3b ; ST3 D (liste M9) ; Inc. ; A XX,5-9 ; 66 ; 4 ■ Zone 02, espace 3b ; ST3 D (liste M9) ; Inc. ; s A XX,2 ; 60 ; 4 ■ Zone 02, espace 3b ; ST3 D (liste M9) ; Inc. ; 23 ; 4 ■ Zone 02, espace 3b ; ST3 D (liste M9) ; Inc. ; 33 ; 4 (fig. 24b) ■ Zone 02, espace 3b ; ST3 D (liste M9) ; Inc. ; 59

; 6 ■ Zone 02, espace 3b ; ST3 D (liste M9) ; Inc. ; 60 ; 5 ■ Zone 02, espace 3b ; ST3 D (liste M9) ; Inc. ; 63 ; 5 (fig. 23b) ■ Zone 02, espace 3b ; ST3 D (liste M9) ; Inc. ; 73 ; 5 ■ Zone 02, espace 3b ; ST3 D (liste M9) ; Inc. ; 77 ; 4 ■ Zone 02, espace 3b ; ST3 D (liste M9) ; Inc. ; 123 ; 6 ■ Structure 2 ; Inc. ; A XX,2 ; 60 ; 5 ■ Sud arènes T3 2e couche ; 1983 ; Inc. ; A XX,5-9 ; 31 ; 4 ■ Sur plaquette bois, n°2896 ; C. ; A XX,2 ; 125 ; 8 ■ Terrasse ouest villa (liste H 10) ; Inc. ; NR ; 50 ; 6 ■ Thermes Ouest ; Thermes de l'ouest, sondage dans foyer ... ; 25/01/1958 ; C. ; A XX,7 ; 66 ; 3 ■ Thermes Ouest ; Thermes ouest, baptistère, égout ext vers nord-est ; 20-21/12/1962 ; Inc. ; A XX,7 ; 50 ; 4 ■ Thermes Ouest ; Thermes ouest, reprise fouilles Brun, salle entre basilique et foyer chrétien, intérieur caniveau sous voûte ; 28-30/03/61 ; Inc. ; 62 ; 3 ■ *Torre di Cimella*, tombe 18 ; *Torre di Cimella*, tombe 18 ; Inc. ; A XX,2 ; 99 ; 4 ■ *Torre di Cimella*, égout ; *Torre di Cimella*, égout ; 1967 ; Inc. ; A XX,1 ; 42 ; 2 ■ *Torre di Cimella*, égout ; *Torre di Cimella*, égout ; 1967 ; Inc. ; A XX,2 ; 29 ; 4 ■ *Torre di Cimella*, égout ; *Torre di Cimella*, égout ; 1967 ; Inc. ; A XX,2 ; 30 ; 4 ■ Villa Jacob ; Villa Jacob, couche grise avec chaux -0,9 S2 B nord, n°658 ; 04/05/1977 ; Inc. ; A XX,2 ; 49 ; 4 (fig. 17 droite) ■ Villa Jacob ; Villa Jacob, SD2 2e couche, n°326 ; 24/0/81 ; Inc. ; 45 ; 4 ■ Nécropole Nord, tombe 18 ; Voie romaine, tombe 18 ; 1962 ; Inc. ; A XX,3 ; 25 ; 4 ■ Nécropole Nord, tombe 19 ; Voie romaine, tombe 19 ; 1962 ; Inc. ; A XX,7 ; 24 ; 4 ■ Rue 402 ; Cimiez nord, S4 ouest alvéole 12, comblement terre jaune ; C. ; 62 ; 6 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Collecteur 3 ; 10/12/1962 ; C. ; 1 ; Épingle (raté de fab.) ; 50 ; 2 ■ Rue 402 ; Cimiez nord, S4 ouest alvéole 12, comblement terre jaune ; Inc. ; Ratée ? ; 26 ; 4 ■ Saint-Pons ; Cimiez D60 M10 -8-1 ; Inc. ; 1 ; Épingle anthropomorphe ; 102 ; 4 (fig. 26) ■ Saint-Pons ; Cimiez D60 M10 -8-2 ; Inc. ; 1 ; Épingle anthropomorphe ; 98 ; 8 (fig. 29) ■ Saint-Pons ; Cimiez D60 M10 -8-3 ; C. ; 1 ; Épingle anthropomorphe ; 122 ; 3 (fig. 27) ■ Saint-Pons ; Cimiez D60 M10 -8-4 ; C. ; 1 ; Épingle anthropomorphe ; 113 ; 4 (fig. 28).

Fusaïoles

■ Cimiez F 12 19 8 1 ; C. ; Bois ; Cerf ; Bois ; 27 ; 13 (fig. 43) ■ Av. Salonina ; Salonina, isolé par DM liste G 17 ; C. ; 34 ; 8 (fig. 44c) ■ Zone 01, espace 1 ; ST 1 (liste C3) ; Inc. ; 37 ; 5 (fig. 44b) ■ Nécropole Nord, tombe 16 ; Voie romaine, tombe 16 ; 1962 ; Inc. ; 20 ; 6 (fig. 44a).

Fuseau

■ École d'Essling ouest sous le béton ; 1964. ; Inc. ; 1 ; Fuseau ; A XVIII,2 ; 58 ; 6 (fig. 42).

Indéterminés

■ Cimiez SA P1 B 2e couche ; 24/05/1985 ; Inc. ; 75 ; 6 ■ Nord villa des arènes ; NVA, D1 44 ; 1988 ; C. ; Mouton/chèvre ; Métacarpe ; 23 (fig. 83) ■ *Torre di Cimella*, tombe 18 ; *Torre di Cimella*, tombe 18 ; Inc. ; 32 ; 3 ■ Nécropole Nord, tombe 18 ; Voie romaine, tombe 18 ; 1962 ; Inc. ; Os? ; 19 ; 2 ■ Nécropole Nord, tombe 18 ; Voie romaine, tombe 18 ; 1962 ; Inc. ; Os? ; 32 ; 3 ■ Nécropole Nord, tombe 18 ; Voie romaine, tombe 18 ; 1962 ; Inc. ; Os? ; 55 ; 3 ■ Zone 12, espace 1a ; Cimiez nord, S3 sud ; 03/08/1960 ; Inc. ; Couvercle pyxide ? ; 62 ; 4 ■ *Torre di Cimella*, tombe 10 ; Tombe 10 ; Inc. ; 5 ; Éléments de plaquage ■ Cimiez, SA T4, 1ere couche ; 26-27/10/83 ; Inc. ; Bœuf ou équidé ; Outil ? ; 123 ; 22 ; 11 (fig. 81) ■ Cimiez SA P1 2e couche nord, 2e mur ; C. ; Outil ? ; 64 ; 19 ; 8 (fig. 82) ■ Nécropole Nord, tombe 17 ; Voie romaine, tombe 17 ; 1962 ; Inc. ; Os? ; Tige ; 18 ; 5 ■ Nécropole Nord, tombe 16 ; Voie romaine, tombe 16 ; 1962 ; Inc. ; Tige circulaire ; 29 ; 5 ■ Nécropole Nord, tombe 16 ; Voie romaine, tombe 16 ; 1962 ; Inc. ; Tige circulaire ; 29 ; 5 ■ Nécropole Nord, tombe 16 ; Voie romaine, tombe 16 ; 1962 ; Inc. ; Tige circulaire ; 32 ; 4 ■ Nécropole Nord, tombe 16 ; Voie romaine, tombe 16 ; 1962 ; Inc. ; Tige circulaire ; 55 ; 4 ■ Nécropole Nord, tombe 16 ; Voie romaine, tombe 16 ; 1962 ; Inc. ; Tige circulaire ; 84 ; 5 ■ Nécropole Nord, tombe 16 ; Voie romaine, tombe 16 ; 1962 ; Inc. ; Tige circulaire ; 87 ; 4.

Jetons

■ Baptistère, égout ouest ; Baptistère, égout ouest ; 13/02/1958 ; C. ; s'apparente à AXXXIII,6 ; 20 ; 4 (fig. 40) ■ Zone 30, espace 12 ; Cimiez ST16 E Thermes ; Inc. ; A XXXIII,6 ; 25 ; 3 ■ Cimiez F 72 1-8-2 ; C. ; A XXXIII,2 ; 16 ; 3 ■ Cimiez F 72 1-8-3 ; C. ; A XXXIII,8 ; 22 ; 3 ■ Cimiez SA P1 A 3e couche (poche noire) ; 02/06/1982 ; C. ; A XXXIII,2 ; 21 ; 4 ■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez ST7 ; 1967 ; C. ; A XXXIII,3 ; 19 ; 4 (fig. 38) ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 (tamisage), n°423 ; C. ; A XXXIII,8 ; 20 ; 1 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, couche 2 ; C. ; A XXXIII,8 ; 19 ; 3 ■ Rue 400 ; Cimiez Thermes est partie sud, ST14 collecteur terre noire ; 1967 ; Inc. ; A XXXIII,6 ; 18 ; 3 ■ Zone 02, espace 3 ; Cimiez Thermes est partie sud, ST3 vers la porte, 181 ; 1966 ; Inc. ; A XXXIII,8 ; 21 ; 3 (fig. 39a) ■ Thermes Nord ; Cimiez Thermes Nord S 18 couche grise 7e niveau ; 1968 ; C. ; 24 ; 3 ■ Thermes Nord ; Cimiez Thermes Nord S 18 couche rouge 5e niveau ; C. ; A XXXIII,6 ; 23 ; 4 ■ Cimiez, coupe stratigraphique S3, couche 3/4 est ; 15/02/1957 ; C. ; A XXXIII,8 ; 22 ; 4 (fig. 39b) ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Collecteur 3 ; 10/12/1962 ; Inc. ; A XXXIII,2 ; 30 ; 2 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Collecteur 3 ; 10/12/1962 ; Inc. ; A XXXIII,8 ; 24 ; 2 ■ F 04 19.8.1 D 06 M2 collection ancienne ; C. ; A XXXIII,6 ; 19 ; 3 ■ Rue 402 ; Fouilles Lamboglia, 1943 ; C. ; A XXXIII,2 ; 16 ; 4 ■ Villa Jacob ; Jacob AS III, dans couche de remblai ; 17/06.83 ; C. ; 17 ; 5 ■ Villa Jacob ; Jacob, S9 3e couche grise ; 14/04/1983 ; C. ; A XXXIII,8 ; 21 ; 6 ■ Villa Jacob ; Jacob, S9 3e couche grise ;

18/04/1979 ; C. ; A XXXIII,8 ; 20 ; 3 ■ Rue 402 ; S4 ouest caniveau M9 ; 14/02/1963 ; C. ; A XXXIII,3 ; 16 ; 2 ■ Rue 402 ; S4, W ; C. ; A XXXIII,6 ; 18 ; 4 ■ Av. Salonina ; Salonina, mur NS I angle M1 M2 C3, n°234 ; 05/1974 ; C. ; A XXXIII,3 ; 17 ; 4 ■ Zone 02, espace 3b ; ST3 D (liste M9) ; C. ; A XXXIII,3 ; 17 ; 3.

Manches

■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; C. ; 1 ; Manche ; 58 ; 4 à 9 (**fig. 64**) ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; C. ; 1 ; Manche ; 86 ; 10 à 12 (**fig. 63**) ■ Thermes Est ; Cimiez Thermes Est, S8 A niveau IV couche 3 terre jaune partie ouest ; 1968-69 ; Inc. ; 1 ; Manche ; 33 ; 13 ; 4 (**fig. 67**) ■ Rue 401 ; OT4 sud 2e couche terre grise (liste B10) ; Inc. ; 1 ; Manche ; 38 (**fig. 66**) ■ Zone 10, espace 1 ; Cimiez, OT 3 est ; 26/02/1959 ; C. ; Bois ; Cerf ; Andouiller ; 1 ; Manche (inachevé ?) ; 94 ; 23/29 ; 18 (**fig. 65**) ■ Cimiez F 67 1-8-2 ; Inc. ; Ivoire ; 1 ; Manche de canif ; 55 ; 22 ; 14 (**fig. 68**) ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; Cimiez ST 2 F67-1-8-3 ; Inc. ; 1 ; Manche de canif ; 74 ; 18 ; 11 (**fig. 69**).

Palets, pions de jeu

■ Zone 12, espace 1a ; Cimiez thermes nord, S3, SO temple, couche d'incendie au-dessus du niv. Jaune ; C. ; A XXXIV,1 ; 33 ; 4 (**fig. 41a**) ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, mur B, 567-568-569 ; 1966. ; C. ; Ivoire ; A XXXIV,1 ; 25 ; 9 ■ Zone 11, espaces 3 ou 4 ; S 14 ; C. ; 24 ; 5 (**fig. 41b**) ■ Av. Salonina ; Salonina, angle NW près squelette 3e couche jaune ; mai 1974. ; C. ; A XXXIV,1 ; 28 ; 7.

Peigne

■ Voie romaine, tombe ? ; 1962 ; Inc. ; Os? ; 1 ; Peigne ; 43 ; 48 ; 2 (**fig. 37**).

Pendentif

■ Av. Salonina ; Salonina, égout EW ; 05/1974. ; C. ; Dent ; Porc ; Canine (**fig. 33**).

Pyxide

■ *Torre di Cimella, tombe* ; *Torre di Cimella, tombe* ; Inc. ; 1 ; Pyxide ; 53 (**fig. 34**).

Spatules à fard, cure-oreilles

■ Saint-Pons ; Cimiez D60 M10 -8-5 ; C. ; 1 ; Spatule ; 102 ; 4 (**fig. 36b**) ■ Coll 4 ; 1963 ; Inc. ; 1 ; Spatule ; A XXIII,1 ; 47 ; 4 (**fig. 36a**) ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Collecteur 3 ; 10/12/1962 ; Inc. ; 1 ; Spatule ; A XXIII,1 ; 77 ; 3 (**fig. 36a**).

Tiges fines de section circulaire indéterminées (aiguilles, épingles à cheveux, spatules à fard)

■ À l'ouest du baptistère, niveau reprise de l'égout ; 16/02/1954 ; Inc. ; 25 ; 3 ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; 40 ; 3 ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; 28/08/1960 ; Inc. ; 35 ; 3 ■ Av. de la Voie Romaine, édifice 1 intérieur angle NE ; Av de la Voie Romaine, maison int. ; 28/08/1960 ; Inc. ; 26 ; 3 ■ *Torre di Cimella* ; Av. Bellanda ; 11/02/1960 ; Inc. ; 41 ; 4 ■ *Torre di Cimella* ; Av. G Estienne Cardo section III égout ; Inc. ; 43 ; 4 ■ Cimiez, secteur 5 US 20006 ; 2005 ; Inc. ; 2 ■ Cimiez 05 zone 2 Secteur 2a US 2099 ; 2005 ; Inc. ; 27 ; 4 ■ Cimiez 05 zone 2 Secteur 2a US 2116 ; 2005 ; Inc. ; 51 ; 4 ■ Zone 11, espace 13 ; Cimiez Cloaca Max (liste C6) ; 1967 ; Inc. ; 4 ■ Zone 12, espace 1a ; Cimiez coupe S3, couche 3 ; 22/01/1957 ; Inc. ; 29 ; 3 ■ Zone 03 ; Cimiez est S 8 B ; 1967. ; Inc. ; 61 ; 6 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Cimiez F 65, 1-8-41 ; Inc. ; 55 ; 3 ■ Zone 10, espace 1 ; Cimiez nord OT 3 ext, 2ème couche (sud abside) ; 13/03/1962 ; Inc. ; 62 ; 4 ■ Zone 12, espace 1a ; Cimiez nord, OT 3 ext caniveau ; 1962. ; Inc./épingle ; 56 ; 3 ■ Zone 11, espace 7 ; Cimiez nord, S 17 ; 01/1968. ; Inc. ; 13 ■ Rue 402 ; Cimiez nord, S4 ouest alvéole 14 ; 17/12/1961 ; Inc. ; 45 ; 4 ■ Cimiez SA P1 A 2e couche butte ; 24/07/1981 ; Inc. ; 24 ; 4 ■ Cimiez SA P1 A 2e couche butte ; 24/07/1981 ; Inc. ; 45 ; 6 ■ Cimiez SA P1 A 3e couche ; 30/07/1985 ; Inc. ; 28 ■ Cimiez SA P1 A 3e couche poche noire ; 23/05/1981 ; Inc. ; 35 ; 3 ■ Cimiez SA P1 B 2e couche ; 09/06/1981 ; Inc. ; 3 ■ Cimiez SA P1 B 2e couche démolition ; 05/06/1985 ; Inc. ; 3 ■ Cimiez SA P1 mur n°2 couche noire ; 05/05/1981 ; Inc. ; 38 ; 4 ■ Cimiez SA Tamisage ; 1985 ; Inc. ; 29 ; 4 ■ Thermes Ouest, égout NS ext basilique ; Cimiez Thermes de l'ouest, égout NS ext basilique ; Inc. ; 28 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1 ; Inc. ; 2 ; 24 ; 3 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1 2e couche carré 4 ; 1969 ; Inc. ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1, 2e couche, carré 11 ; Inc. ; 4 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1, carré 12 ; Inc. ; 4 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1, carré 12 et 3 ; Inc. ; 30 ; 3 ■ Zone 20, baptistère ; Cimiez Thermes de l'ouest, SW B1, couche noire sous les tombes ; 08/01/1969 ; Inc. ; 33 ; 5 ■ Thermes Est ; Cimiez Thermes Est ; 1968 ; Inc. ; 31 ; 4 ■ Zone 30, espaces 1 ou 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 12, canalisation NS ; Inc. ; 27 ; 4 ■ Zone 30, espaces 1 ou 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 12, canalisation NS ; Inc. ; 44 ; 2 ■ Zone 30, espace 12 ; Cimiez thermes est partie sud st 16 ; 1970. ; Inc. ; 3 ■ Zone 30, espace 12 ; Cimiez thermes est partie sud st

16, grande aire ; 1971. ; Inc. ; 7 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 ; Inc. ; 5 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 ; 1970 ; Inc. ; 76 ; 5 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 (tamisage) ; 1969 ; Inc. ; 52 ; 6 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 couche ABW ; Inc. ; 36 ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, couche 1, nord du four ; 1971 ; Inc. ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, sud ; 1969 ; Inc. ; 47 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, sud sondage 1 ; Inc. ; 2 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, 340 ; Inc. ; 20 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, couche 2 ; 1971 ; Inc. ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, couche 2 four ; 1971 ; Inc. ; 38 ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, n°257 ; 1966 ; Inc. ; 39 ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, T1 T2 ext Nord T2 ; 1965 ; Inc. ; 52 ; 4 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, tranchée contre égout nord ; Inc. ; 27 ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 couche 1 ; Inc. ; 2 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2 sud nord, terre grise ; Inc. ; 25 ; 3 ■ Zone 02, espace 2 ; Cimiez thermes est partie sud st 2, couche 2 ; Inc. ; 2 ■ Zone 30, espace ; Cimiez Thermes est partie sud, ST13 tamisage, 527 ; 1967 ; Inc. ; 43 ; 4 ■ Zone 30, espace ; Cimiez Thermes est partie sud, ST13, 101 ; 1967 ; Inc. ; 52 ; 3 ■ Rue 400 ; Cimiez Thermes est partie sud, ST14 collecteur terre noire ; 1967 ; Inc. ; 6 ■ Zone 31 ; Cimiez Thermes est partie sud, ST17 ; 1967 ; Inc. ; 3 ■ Zone 03, espace ; Cimiez Thermes Est S11 ext ; 1968 ; Inc. ; 36 ; 6 ■ Zone 03, espace ; Cimiez Thermes Est S11, ext égout ; 1968 ; Inc. ; 39 ; 4 ■ Zone 03, espace ; Cimiez Thermes Est S11, ext égout ; 1968 ; Inc. ; 66 ; 5 ■ Zone 03, espace 1 ; Cimiez Thermes Est S8 A contre AC côté ouest mur collecteur ; Inc. ; 56 ; 5 ■ Zone 03, espace 1 ; Cimiez Thermes Est S8 A couche 4, contre égout ; 1963 ; Inc. ; 52 ; 4 ■ Zone 03, espace 1 ; Cimiez Thermes Est S8 A couche 4, contre égout ; Inc. ; 33 ; 6 ■ Zone 03, espace 1 ; Cimiez Thermes Est S8 A terre grise et marron, argileuse ; Inc. ; 23 ; 4 ■ Thermes Est ; Cimiez Thermes Est S8 couche 2 ; 1968 ; Inc. ; 36 ; 1 ■ Thermes Est ; Cimiez Thermes Est S8 couloir couche grise ; 1970 ; Inc. ; 3 ■ Thermes Est ; Cimiez Thermes Est, S8 A niveau IV couche 3 terre jaune partie ouest ; 1968-69 ; Inc. ; 3 ■ Thermes Est ; Cimiez Thermes Est, S8 b couche 3 ; 1968 ; Inc. ; 26 ; 2 ■ Rue 402 ; Cimiez Thermes Nord contrefort 9 10 ; 1964 ; Inc. ; 66 ; 4 ■ Zone 11, espace ; Cimiez Thermes Nord S 18 couche grise 7e niveau ; 1968 ; Inc. ; 65 ; 4 ■ Zone 11, espace 13 ; Cimiez Thermes Nord, cloaca maxima ; Inc. ; 2 ; 29 ; 3 ■ Zone 30, espace 9e ; Cimiez Thermes quartiers sud, ST6 E ; Inc. ; 2 ■ Zone 10, espaces 1 ou 2 ; Cimiez, foyer ; 24/01/1958 ; Inc. ; 56 ; 3 ■ Cimiez, SA, 3e couche noire ; 12/10/1979 ; Inc. ; 32 ; 5 ■ Cimiez, SA, T3, 2e couche ; 18/10/1983 ; Inc. ; 29 ; 3 ■ Cimiez, SA, T3, poche noire ; 09/10/1979 ; Inc. ; 2 ; 27 ; 3 ■ Thermes Ouest, collecteur 3 ; Collecteur 3 ; 10/12/1962 ; Inc. ; 95 ; 15 ; 4 ■ Villa Jacob ; Jacob ; 25/02/1983 ; Inc. ; 34 ; 5 ■ Villa Jacob ; Jacob AS III, dans couche de remblai ; 17/06.83 ; Inc. ; 2 ■ Villa Jacob ; Jacob S8 ; 18/03/1982 ; Inc. ; 61 ; 5 ■ Villa Jacob ; Jacob, est S9 4e couche différente mur nord (sable) ; 21/04/1979 ; Inc. ; 39 ; 3 ■ Villa Jacob ; Jacob, S9 1e couche ; 04/04/1979 ; Inc. ; 20 ; 2 ■ Villa Jacob ; Jacob, S9 2e couche ; 06/07/1979 ; Inc. ; 37 ; 3 ■ Villa Jacob ; Jacob, S9 3e couche grise ; 19/04/1979 ; Inc. ; 2 ■ Villa Jacob ; Jacob, S9 4e couche ; 20/04/1979 ; Inc. ; 3 ■ Villa Jacob ; Jacob, S9, 3e couche ; 13/04/1979 ; Inc. ; 61 ; 3 ■ Villa Jacob ; Jacob, S9, 3e couche noire ; 22/04/1983 ; Inc. ; 61 ; 3 ■ Villa Jacob ; Jacob, S9, 4e couche à côté de la grande pierre ; 24/04/1979 ; Inc. ; 32 ; 3 ■ NM ; 1967. ; Inc. ; 52 ; 7 ■ Nord villa des arènes ; NVA, D1/5 couche 48 (167) ; 1988 ; Inc. ; 60 ; 3 ■ Rue 401 ; OT 4 sud ; Inc. ; 18 ; 2 ■ Zone 11, espace 4 ; S 14 B ; 09/03/1959 ; Inc. ; 39 ; 3 ■ Zone 11, espace 3 ; S 14 C, latrines égout EO ; 1963 ; Inc. ; 58 ; 4 ■ Zone 11, espace 3 ; S 14 C, latrines égout EO ; 1963 ; Inc. ; 59 ; 5 ■ Zone 11, espaces 3 ou 4 ; S 14, 1ere couche surface ; 15/10/1958 ; Inc. ; 35 ; 4 ■ Zone 11, espaces 3 ou 4 ; S 14, 1ere couche surface ; 15/10/1958 ; Inc. ; 37 ; 4 ■ Zone 11, espaces 5 ou 6 ; S 15 (liste H11) ; 07/01/1959 ; Inc. ; 3 ■ Zone 11, espace 5 ; S 15 A ; Inc. ; 61 ; 4 ■ Zone 01, espace 10 ; S 22 ; 13/12/1958 ; Inc. ; 41 ; 4 ■ Zone 01, espace 6 ; S 23 F ; 21/01/1959 ; Inc. ; 3 ■ Zone 01, espace 6 ; S 23 F, sud ; 1967 ; Inc. ; 49 ; 4 ■ Zone 12, espace 1a ; S 3 ; Inc. ; 42 ; 6 ■ Rue 402 ; S4 alvéole ; 13/08/1963 ; Inc. ; 34 ; 4 ■ Rue 402 ; S4 contrefort n°14 ; 08/67. ; Inc. ; 37 ; 4 ■ Rue 402 ; S4 est, égout (liste L4) ; Inc. ; 26 ■ Rue 402 ; S4, mur ; Inc. ; 44 ; 4 ■ Rue 402 ; S4, ouest intérieur caniveau ; 05/02/1959 ; Inc. ; 52 ; 5 ■ Zone 11, espace 2 ; S7 sondage pourtour piscine, surface ; 14/01/1958 ; Inc. ; 68 ; 3 ■ Av. Salonina ; Salonina, collecteur EW ; 05/1974. ; Inc. ; 51 ; 6 ■ Av. Salonina ; Salonina, mur NS I angle M1 M2 C3, n°233 ; 05/1974. ; Inc. ; 57 ; 6 ■ Av. Salonina ; Salonina, nouvelle tranchée à l'est mur NS couche noire ; Inc. ; 37 ; 3 ■ Av. Salonina ; Salonina, surface, n°206 ; 05/1974. ; Inc. ; 59 ; 9 ■ Av. Salonina ; Salonina, surface, n°207 ; 05/1974. ; Inc. ; 41 ; 4 ■ Sans indication ; Inc. ; 3 ■ Villa Serena ; Serena, SE ; 20/09/1972 ; Inc. ; 44 ; 5 ■ Villa Serena ; Serena, sondage 2 remblai sud mur 1 et 2 ; 10.1976 ; Inc. ; 4 ■ Sondage au pied des murs sud de la pièce S 21 ; 12/02/1959 ; Inc. ; 4 ■ Zone 30, espace 10 ; ST 11 ; 25/09/1962 ; Inc. ; 31 ; 4 ■ Zone 30, espace 10 ; ST 11 ; 25/09/1962 ; Inc. ; 44 ; 5 ■ Zone 30, espaces 1 ou 2 ; ST 12 ; Inc. ; 53 ; 5 ■ Zone 30, espaces 1 ou 2 ; ST 12 canalisation dans la pièce allant ss décumanus ; Inc. ; 8 ■ Rue 400 ; ST 14 Est ext décumanus 2e pièce A 16 ; Inc. ; 59 ; 4 ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 548 ; Inc. ; 36 ; 5 ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 nord terre noire ; Inc. ; 8 ■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 tombe 1 ; 7.09/1965 ; Inc. ; 34 ; 4 ■ Zone 02, espace 3b ; ST3 D (liste M9) ; Inc. ; 23 ■ Tombe VI bis ; Inc. ; 48 ; 5 ■ *Torre di Cimella*, égout ; *Torre di Cimella*, égout ; 1967 ; Inc. ; 22 ; 3 ■ *Torre di Cimella*, égout ; *Torre di Cimella*, égout ; 1967 ; Inc. ; 31 ; 3 ■ *Torre di Cimella*, tombe II bis ; *Torre di Cimella*, tombe II bis ; 1967 ; Inc. ; 21 ; 2 ■ Villa Jacob ; Villa Jacob poche grise Est, n°534 ; 28/04/1977 ; Inc. ; 36 ; 2 ■ Nécropole Nord, tombe 10 ; Voie romaine,

tombe 10 ; 1962 ; Inc. ; 27 ; 4 ■ Nécropole Nord, tombe 17 ou 19 ; Voie romaine, tombe 17 ou 19 ; 1962 ; Inc. ; 51 ; 3.

Tiges diverses

■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; ST2 nord terre noire ; Inc. ; s'apparente à A XX,2 ; 67 ; 7 ■ Zone 01, espace 6 ; S 23 F, sud ; 1967 ; Inc. ; Section circulaire ; 81 ; 5 ■ Rue 402 ; S4, terre jaune ; 1962 ; Inc. ; Section circulaire ; 25 ; 6 ■ Tombe à incinération bord ouest villa ; 13/03/1973 ; Inc. ; Section circulaire ; 49 ; 4 ■ Villa Jacob ; Jacob, S9, 1e couche noire ; 29/03/1979 ; Inc. ; 1 ; Dorée ; 39 ; 2 ■ *Torre di Cimella* ; Av. Bellanda ; 11/02/1960 ; Inc. ; 1 ; 12 ; 1,5 ; 1 ■ *Torre di Cimella* ; Av. Bellanda ; 11/02/1960 ; Inc. ; 1 ; 33 ; 2 ; 1,5.

Tube décoré

■ Zone 02, espaces 2a ou 2b ; Cimiez ST 2-66, F67-1-8-1 ; C. ; 91 ; 18 (fig. 70).

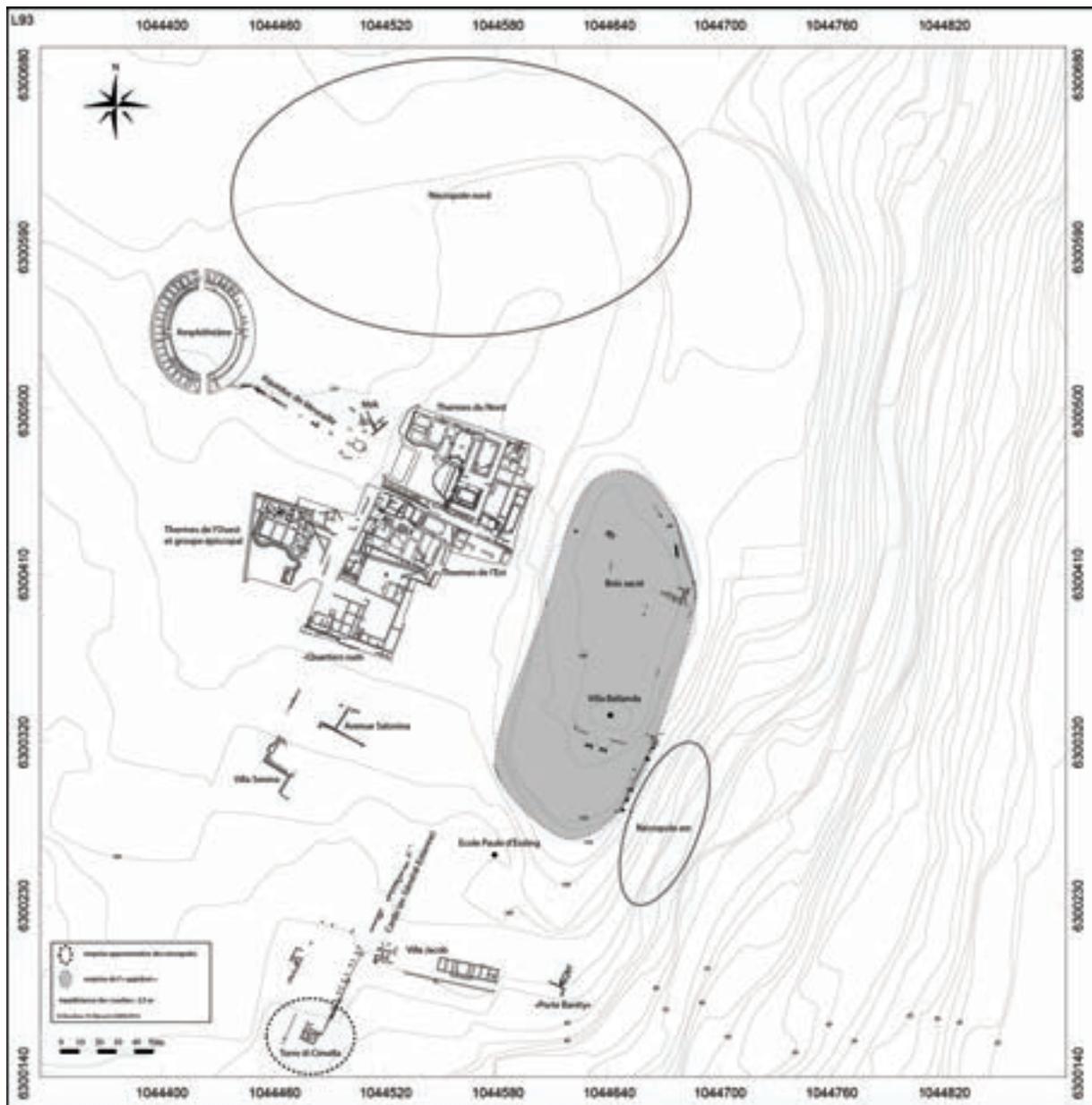


fig. 2 : Plan de la colline de Cimiez et emplacement des divers monuments et des sites mentionnés (D. Bocchino, R. Mercurin, Service Archéologie de la Ville de Nice)

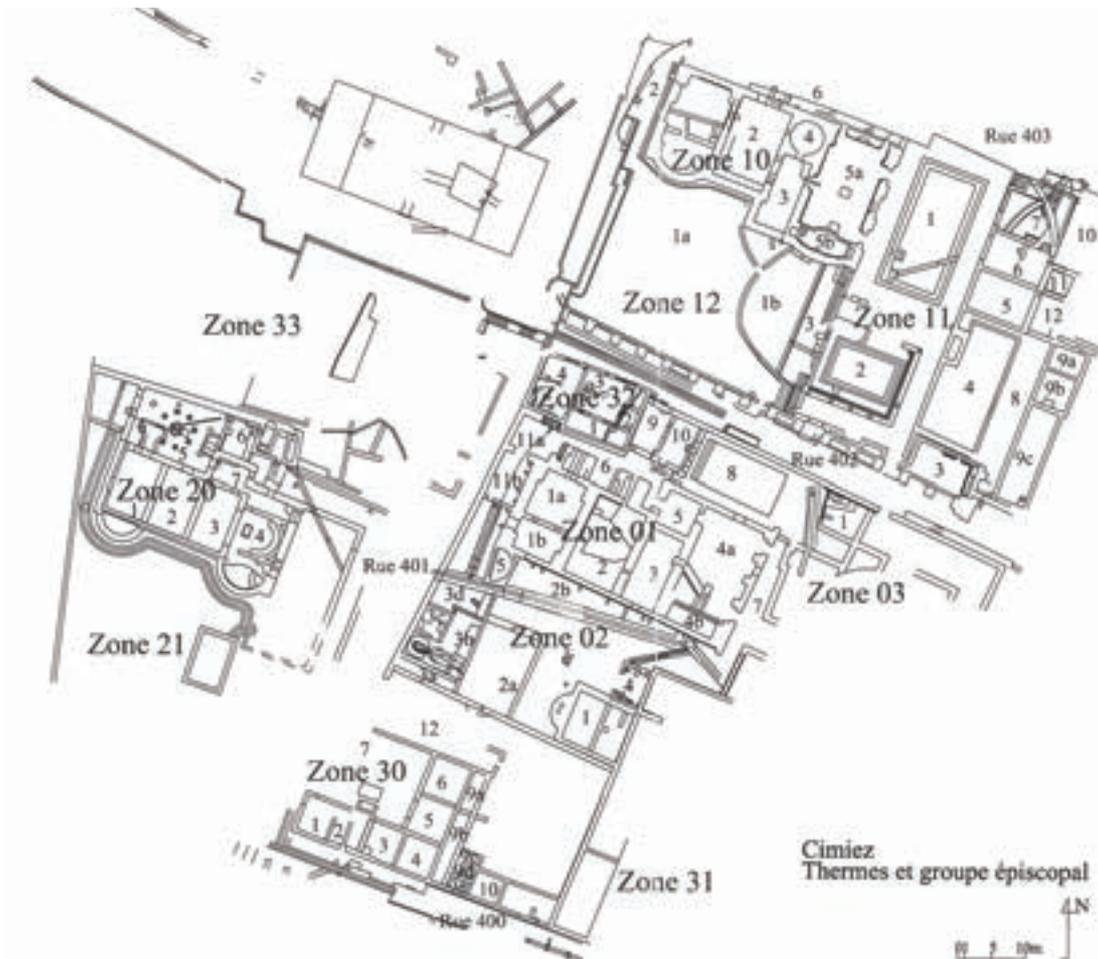


fig. 3 : Plan de la zone thermale, du quartier méridional et du groupe épiscopal
(Plan et DAO : équipe PCR 2005-2007)

| Espèce | Pièce anatomique | Nombre | Identification |
|----------------|----------------------|-----------|-------------------------------------|
| Bœuf | Côte | 3 | Déchets (plaque fabrication jetons) |
| | Métacarpe | 1 | Déchet matière première |
| | Métatarse | 2 | Déchets matière première |
| | Métatarse | 17 | Éléments de charnière |
| | Radius | 3 | Déchets |
| | Tibia | 1 | Déchet |
| | Ulna | 2 | Déchets |
| Bœuf ou équidé | Côte | 1 | Indéterminé |
| Équidé | Métatarse | 2 | Éléments de charnière |
| | Métapode | 1 | Déchet |
| Équidé ? | Métapode | 1 | Élément de charnière |
| Mouton/chèvre | Métacarpe | 1 | Indéterminé |
| Porc | Canine | 1 | Pendentif |
| Cerf (bois) | Base (massacre) | 6 | Déchets |
| | Merrain | 2 | Déchets |
| | Andouiller / merrain | 5 | Déchets |
| | Andouiller | 13 | Déchets |
| | Pédicule ou merrain | 1 | Fusaïole |
| | Andouiller | 1 | Manche |
| Total | | 64 | |

fig. 4 : Tableau récapitulatif des diverses espèces et pièces anatomiques employées

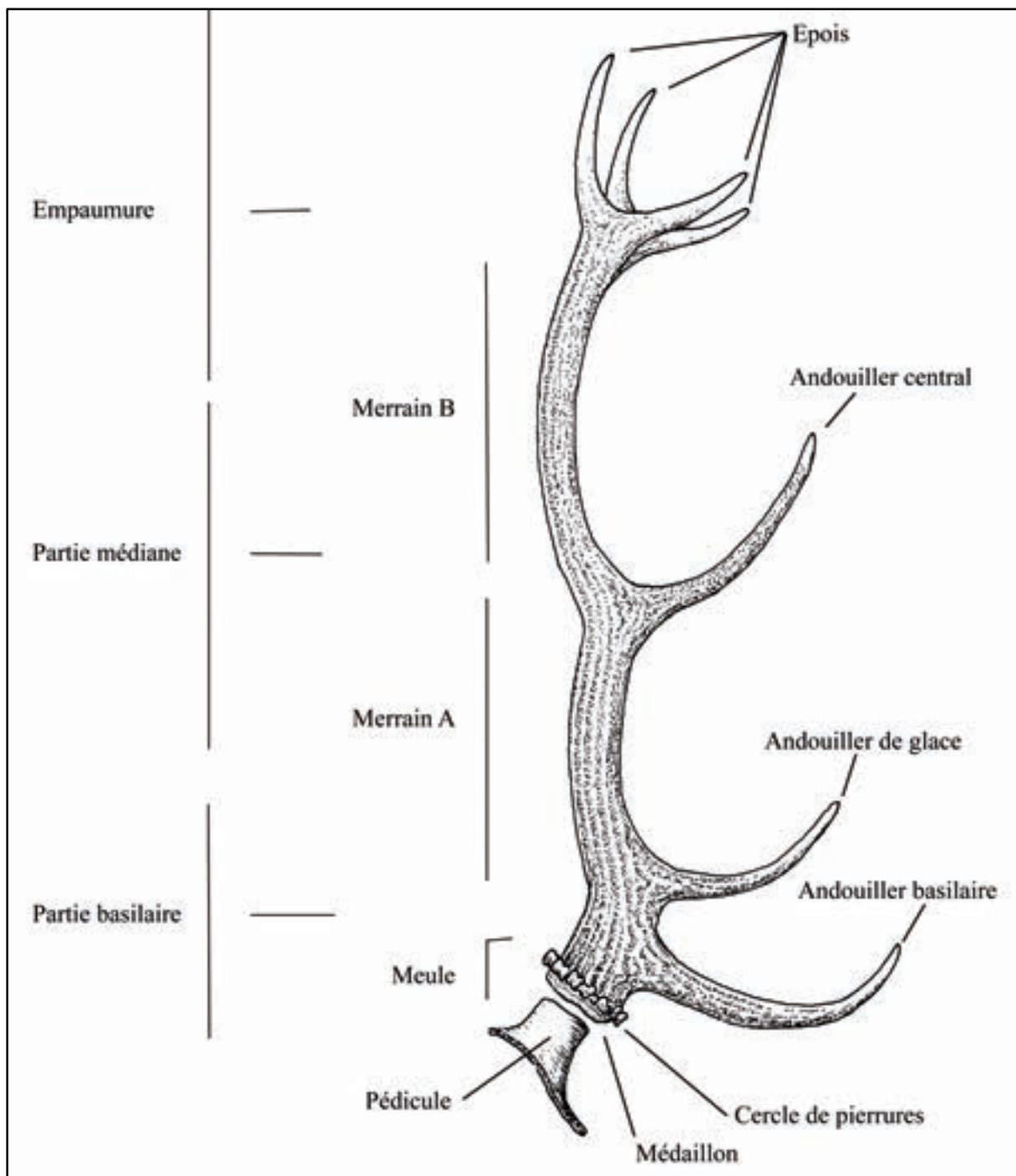


fig. 5 : Les différentes parties du bois d'un cerf et ses dénominations
(D'après Billamboz, 1979)

| | | Nombre |
|----------------------------|---------------------------------------|-------------|
| Parure, toilette | Anneaux-bracelets | 5 |
| | Cuillers à parfum | 6 |
| | 465 Épingles | 446 |
| | Peigne | 1 |
| | Pendentif | 1 |
| | Pyxide | 1 |
| | Couvercles ? | 2 |
| | Spatules | 3 |
| | Jeux | Dés à jouer |
| 32 Jetons | | 24 |
| Palets/pions | | 4 |
| Filage, couture | Aiguilles | 85 |
| | 90 Fusaïoles | 4 |
| | Fuseau | 1 |
| Ameublement | Éléments de charnière | 39 |
| | 59 Éléments de décoration | 1 |
| | Éléments moulurés | 8 |
| | Éléments de placage | 11 |
| Instrumentum divers | Cuillère | 1 |
| | 9 Manches | 7 |
| | Tube décoré | 1 |
| Fabrication | Chutes plaques pour fab. de jetons | 3 |
| | 46 Déchets | 30 |
| | Déchets matière première | 6 |
| | Déchets cylindres | 2 |
| | Déchets / réserve matière première | 5 |
| Indéterminés | Aiguilles/épingles/spatules à fard... | 396 |
| | 425 Indéterminés | 29 |
| Total général | | 1126 |

fig. 6 : Tableau récapitulatif des divers éléments mis au jour sur la colline de Cimiez

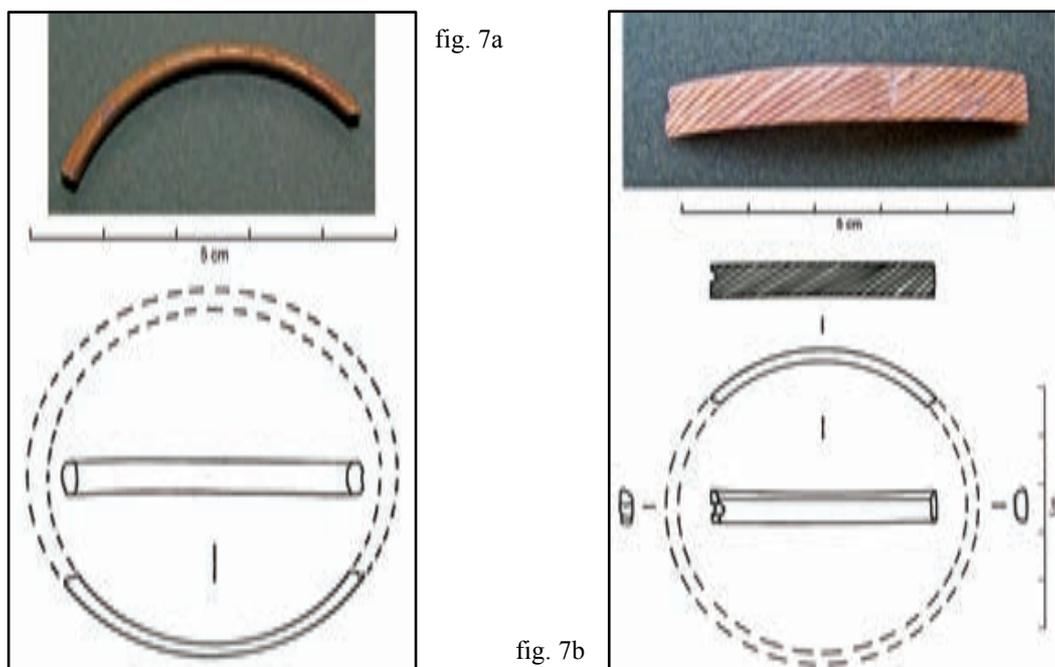


fig. 7 : Anneaux-bracelets en ivoire incomplets mis au jour dans l'espace 7 de la zone 11 (a) et lors des fouilles au nord de la Villa des Arènes (b)



fig. 8 : Anneau-bracelet en ivoire incomplet mis au jour lors des fouilles à l'ouest de la Villa des Arènes lors du dégagement de l'aqueduc



fig. 9 : Anneau-bracelet en ivoire incomplet de provenance inconnue (Lot « Transfert Masséna »)

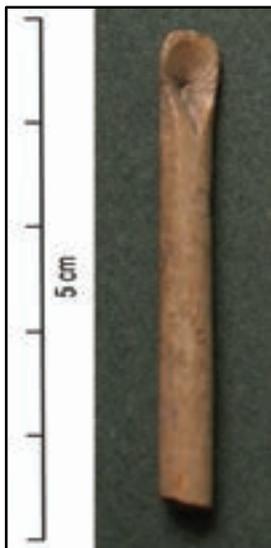


fig. 10



fig. 11



fig. 12

fig. 10 : Cuillère à parfum en os mise au jour dans les espaces 5 ou 6 de la zone 11

fig. 11 : Cuillère à parfum en os mise au jour dans l'égout des latrines de la salle 3 de la zone 11

fig. 12 : Cuillère à parfum en os mise au jour lors des fouilles dans la Villa Jacob

| Type | Nombre | Type | Nombre |
|--------|--------|---------------------|------------|
| A XX,1 | 1 | s'apparente A XX,2 | 1 |
| A XX,2 | 28 | s'apparente A XX,8 | 4 |
| A XX,3 | 4 | s'apparente A XX,10 | 1 |
| A XX,4 | 6 | A XX,5-9 | 126 |
| A XX,5 | 7 | A XXI,1 | 1 |
| A XX,7 | 116 | Divers | 64 |
| A XX,8 | 87 | Total | 446 |

fig. 13 : Tableau récapitulatif des épingles mises au jour sur la colline de Cimiez

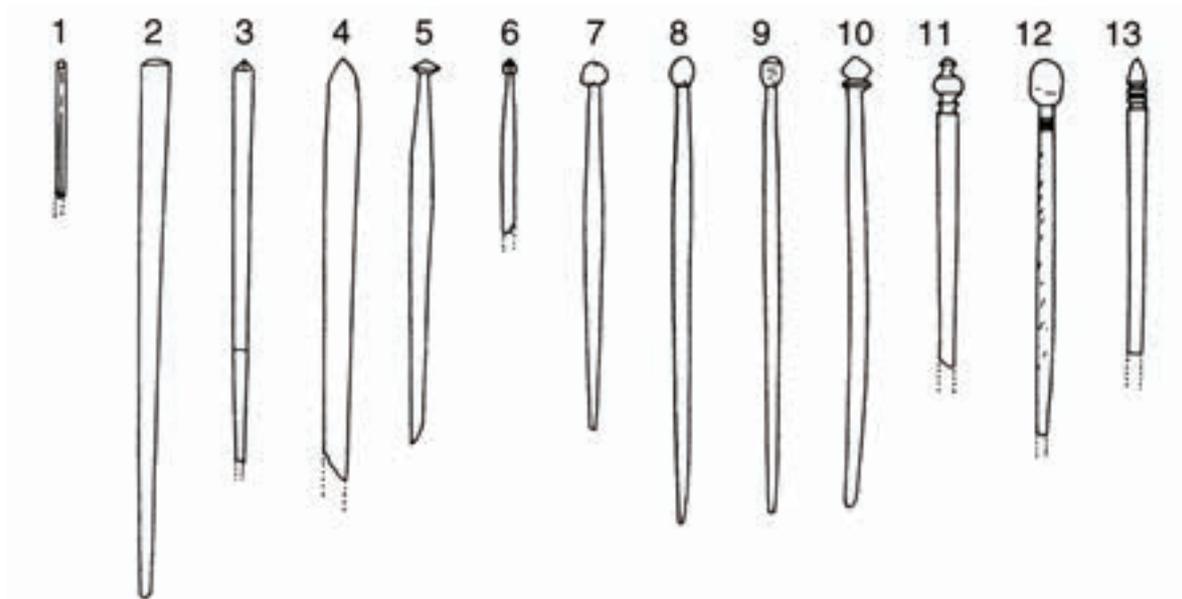


fig. 14 : Typologie des épingles (Béal, 1983, p. 218-219)



fig. 15a

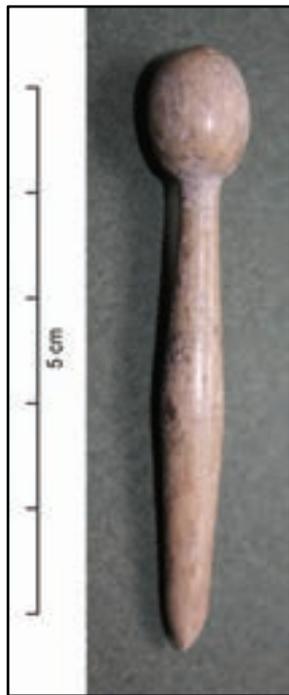


fig. 15b

fig. 15 : Épingles à cheveux en os de type A XX,7 mises au jour dans l'espace 7 de la zone 11 (a) et dans le collecteur 3 des thermes de l'Ouest (b)

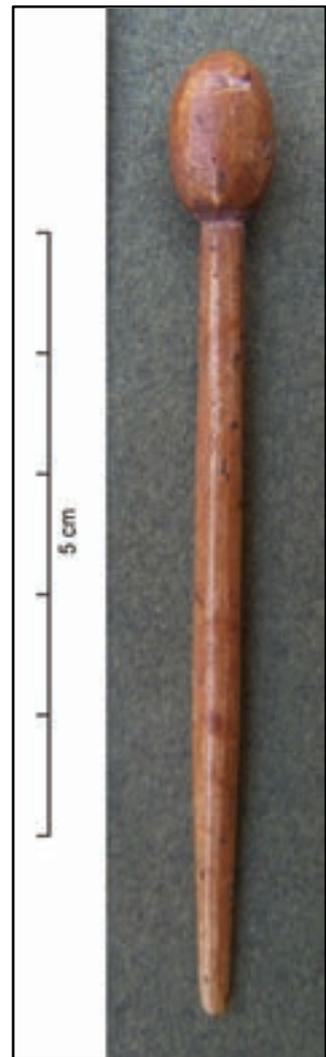


fig. 16 : Épingle à cheveux en os de type A XX,8 mise au jour dans l'espace 11a de la zone 01



fig. 17

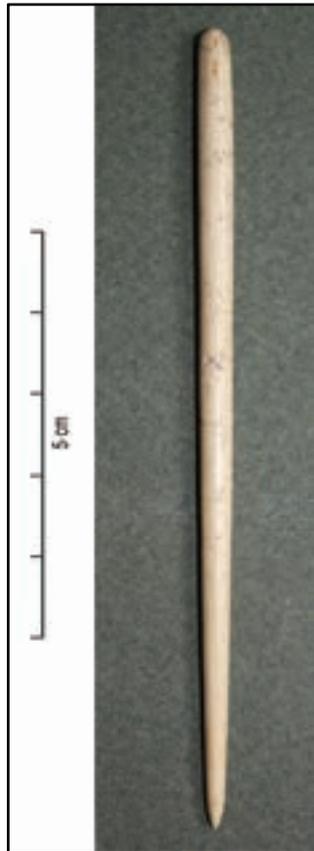


fig. 18

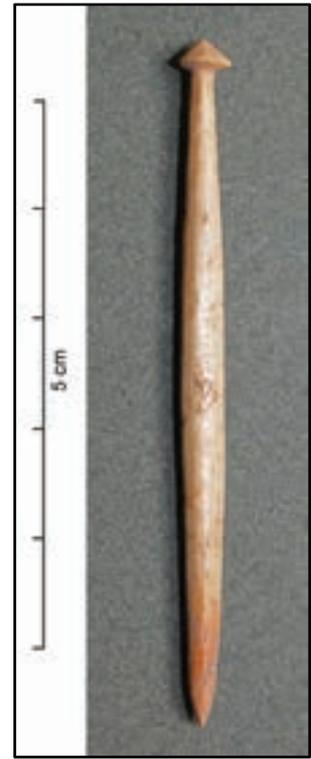


fig. 19



fig. 20



fig. 21a



fig. 21b

fig. 17 : Épingles à cheveux en os de type A XX,2 mises au jour lors des fouilles dans la Villa Jacob
 fig. 18 : Épingle à cheveux en os de type A XX,4 mise au jour lors des fouilles dans la Villa Jacob
 fig. 19 : Épingle à cheveux en os de type A XX,5 mise au jour dans l'espace 10 de la zone 30
 fig. 20 : Épingle à cheveux en os de type A XXI,1 mise au jour lors des fouilles dans la Villa Jacob
 fig. 21 : Épingles à cheveux en os dont la tête est composée d'un bandeau orné de gorges obliques et encadré de disques mises au jour dans la zone 30 des thermes de l'Est (a) et dans l'espace 7 de la zone 11 (b)

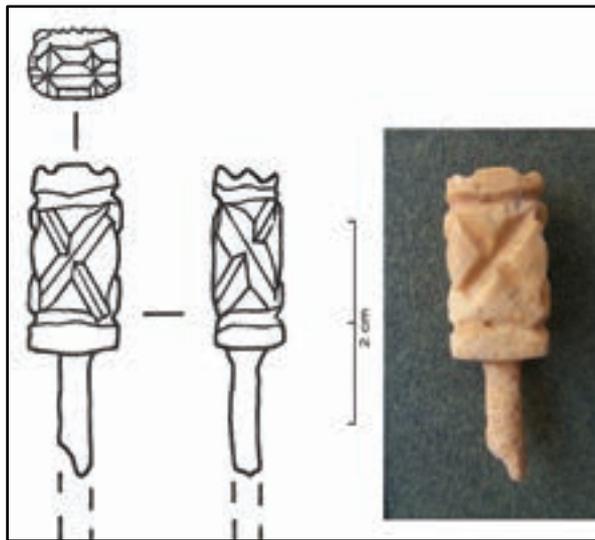
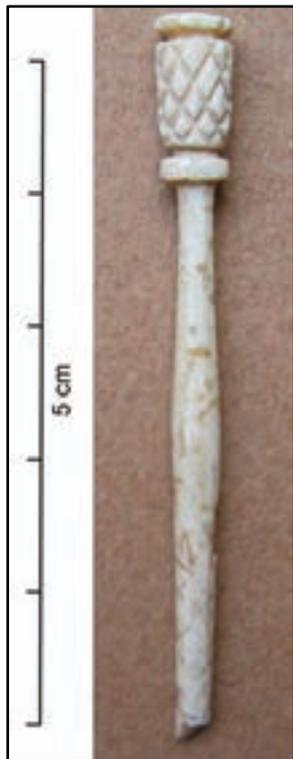


fig. 22a

fig. 22b

fig. 23a

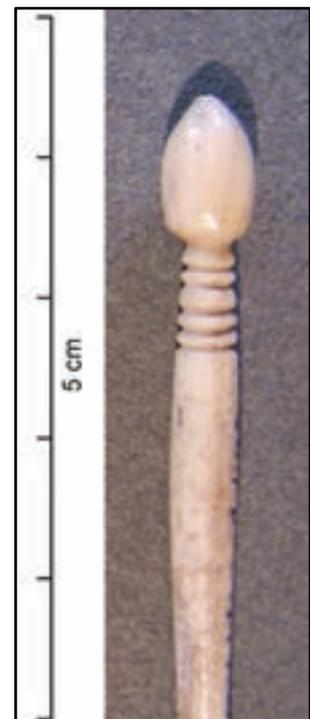
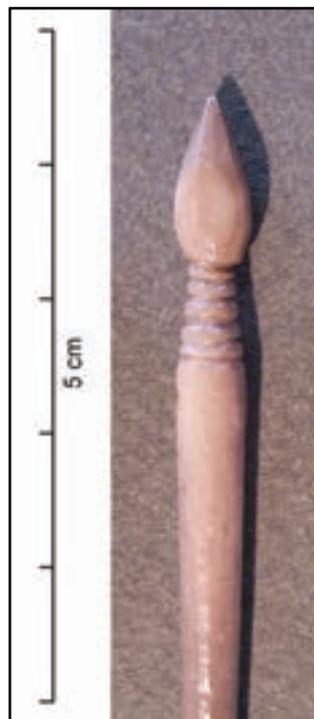


fig. 23b

fig. 23c

fig. 23d

fig. 22 : Épingles à cheveux en os dont la tête est composée d'un bandeau orné de croisillons et encadré de disques mises au jour dans l'espace 1a de la zone 12 (a) et dans les espaces 2a, 2b ou 4 de la zone 02 (thermes de l'Est) (b)

fig. 23 : Épingles à cheveux en os dont la tête ovalaire repose sur des disques, mises au jour dans l'égout de la rue 402 (a), de l'espace 3b de la zone 2 (b), et dans le sarcophage d'*Aelia Maria* (abbaye de Saint-Pons) (c, d)

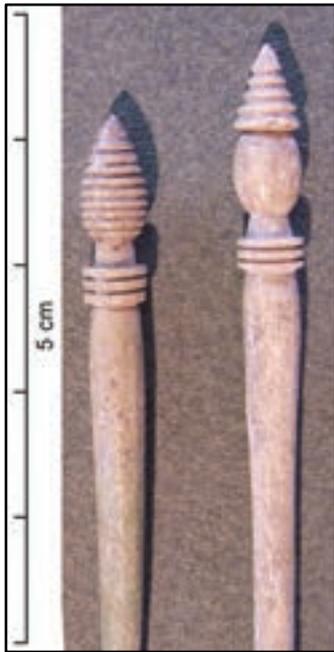


fig. 24a



fig. 24b



fig. 25a

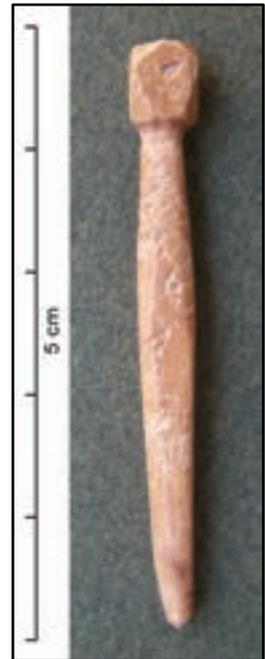


fig. 25b

fig. 24 : Épingles à cheveux en os dont la tête ovale repose sur des disques et est surmontée d'un cône portant des gorges mises au jour dans le sarcophage d'*Aelia Maria* dans l'abbaye de Saint-Pons (a) et de l'espace 2 de la zone 2 (b)

fig. 25 : Épingles à cheveux en os à tête polyédrique mises au jour dans l'espace 7 de la zone 11 (a) et dans l'espace 9 de la zone 01 (b)



fig. 26 : Épingle à cheveux en os à tête anthropomorphe mise au jour dans le sarcophage d'*Aelia Maria* dans l'abbaye de Saint-Pons



fig. 27 : Épingle à cheveux en os à tête anthropomorphe mise au jour dans le sarcophage d'*Aelia Maria* dans l'abbaye de Saint-Pons



fig. 28 : Épingle à cheveux en os à tête anthropomorphe mise au jour dans le sarcophage d'*Aelia Maria* dans l'abbaye de Saint-Pons



fig. 29 : Épingle à cheveux en os à tête anthropomorphe mise au jour dans le sarcophage d'*Aelia Maria* dans l'abbaye de Saint-Pons



fig. 30a



fig. 30b

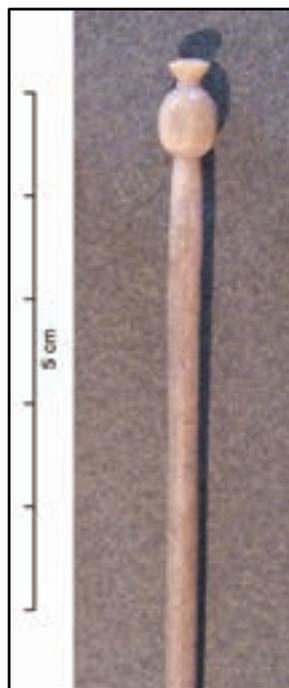


fig. 30c

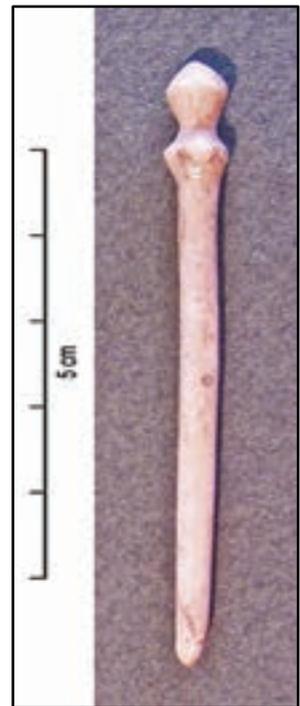


fig. 30d

fig. 30 : Épingles à cheveux en os dont les têtes présentent des décors variés, mises au jour à Cimiez (a), dans l'espace 7 de la zone 11 (b), dans le sarcophage d'*Aelia Maria* dans l'abbaye de Saint-Pons (c), à Cimiez (d), sur le site de la Villa Séréna (e) et dans l'espace 3 de la zone 2 (thermes de l'Est) (f)

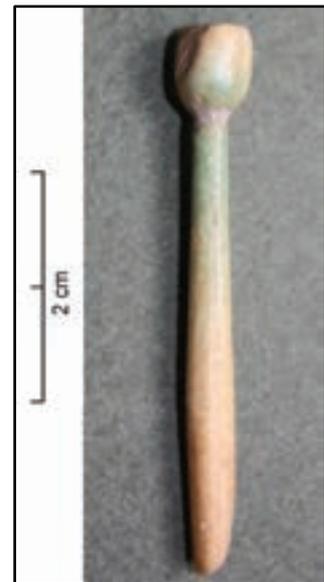


fig. 30e

fig. 30f



fig. 31a

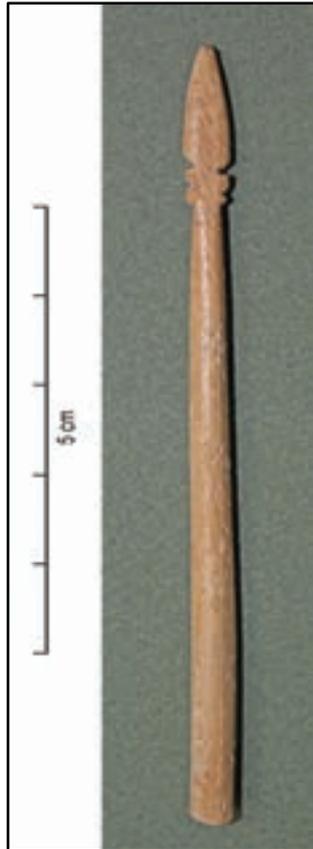


fig. 31b

fig. 31 : Épingles à cheveux mises au jour à Cimiez (a) et lors des fouilles dans la Villa Jacob (b)



fig. 32



fig. 33

fig. 32 : Trois des cinq épingles à cheveux dont la tête est couverte d'une feuille d'or, mises au jour dans la tombe 18 de la nécropole de *Torre di Cimella* (Clichés : Musée de Cimiez)

fig. 33 : Pendentif fabriqué à l'aide d'une canine de porc mis au jour dans le comblement de l'égout Est-Ouest du site de Salonina



fig. 34 : Pyxide de type AVI,1a en os mise au jour dans une tombe de la nécropole de *Torre di Cimella*

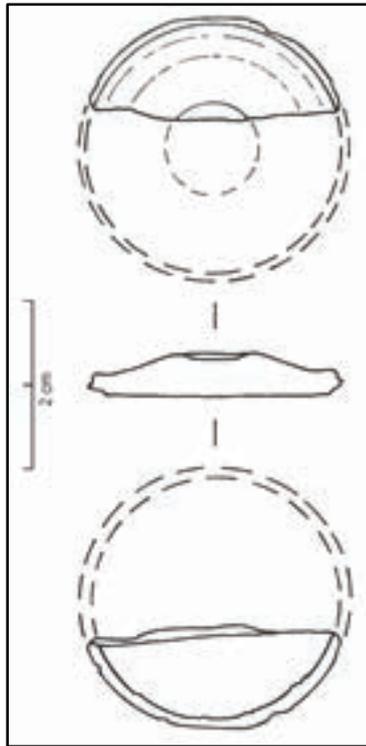


fig. 35a



fig. 35b

fig. 35 : Couvercles en os mis au jour sur le site de Salonina (a) et dans l'égout de la nécropole de *Torre di Cimella* (b)

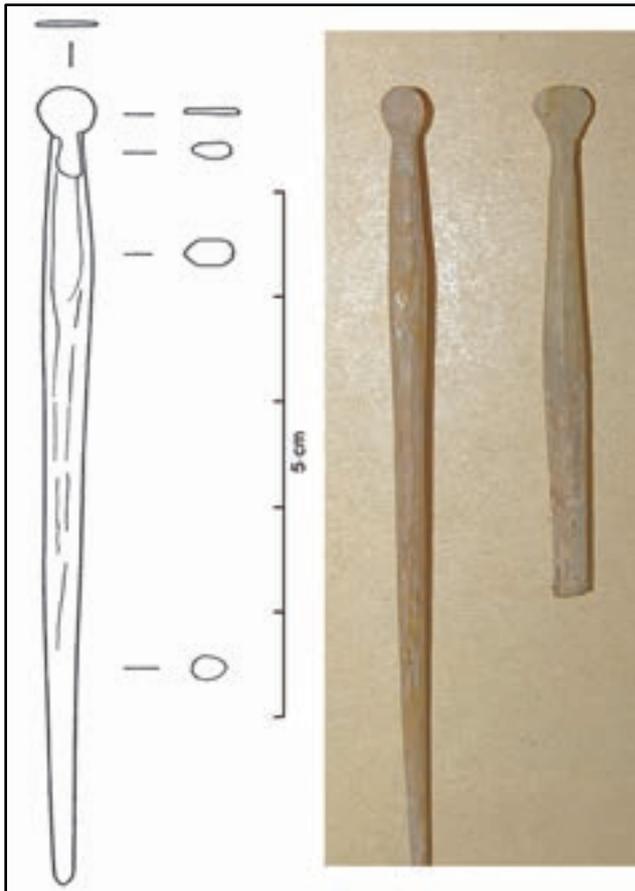


fig. 36a

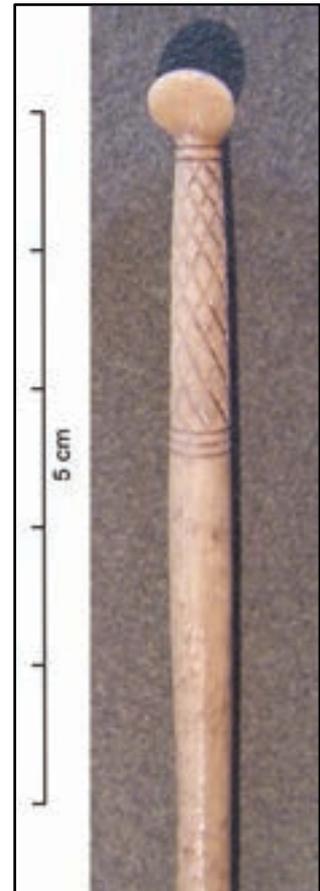


fig. 36b

fig. 36 : Spatules à fard/cure-oreilles mis au jour à Cimiez (a, droite), dans le collecteur 3 des thermes de l'Ouest (a, gauche) et dans le sarcophage d'*Aelia Maria* dans l'abbaye de Saint-Pons (b)

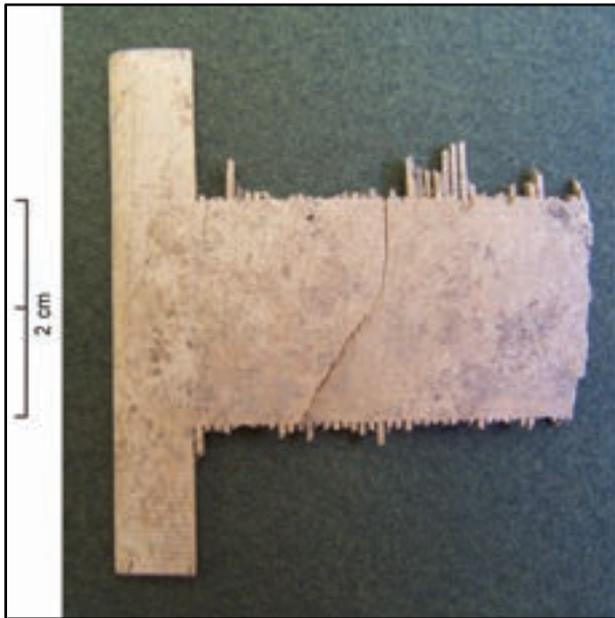


fig. 37



fig. 38

fig. 37 : Peigne en matière dure d'origine animale indéterminée mis au jour sur le site de la Voie Romaine
 fig. 38 : Jeton de type A XXXIII,3 mis au jour dans l'espace 7 de la zone 11



fig. 40



fig. 39a

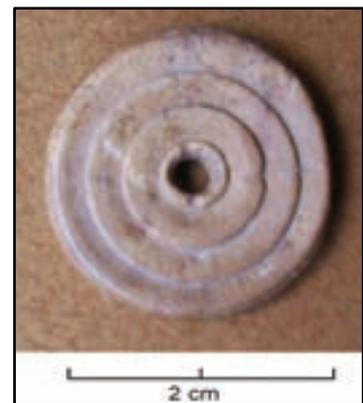


fig. 39b



fig. 41a



fig. 41b

fig. 39 : Jetons de type A XXXIII,8 mis au jour l'espace 3 de la zone 2 (thermes de l'Est) (a) et à Cimiez (b)
 fig. 40 : Jeton de type A XXXIII,6 présentant au centre de l'os spongieux sur une face et un graffiti sur l'autre face, mis au jour dans l'égout occidental du baptistère
 fig. 41: Pions de jeu de type A XXXIV,1 mis au jour dans l'espace 1a de la zone 12 (thermes du Nord) (a) et atypique mis au jour dans les espaces 3 ou 4 de la zone 11(b)

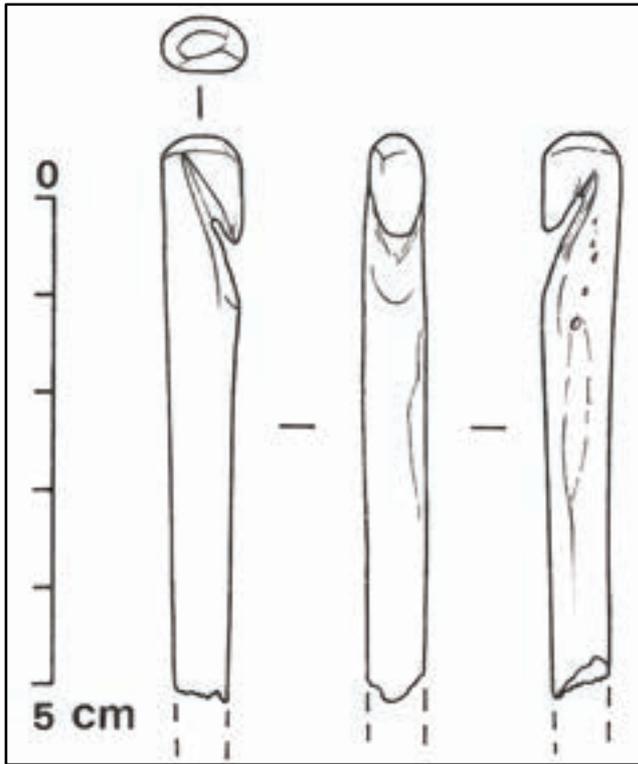


fig. 42 : Fuseau mis au jour lors des fouilles à l'École d'Esseling

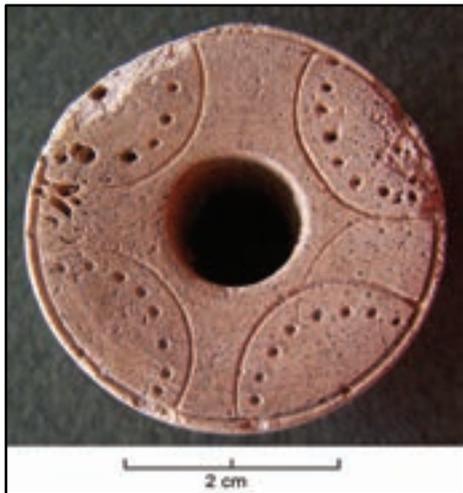


fig. 43 : Fusaïole en bois de cerf mise au jour à Cimiez



fig. 44a



fig. 44b



fig. 44c

fig. 44 : Fusaïoles en os mises au jour dans la tombe 16 de la Nécropole Nord (a), dans l'espace de la zone 1 (b) et avenue de Salonina (c)

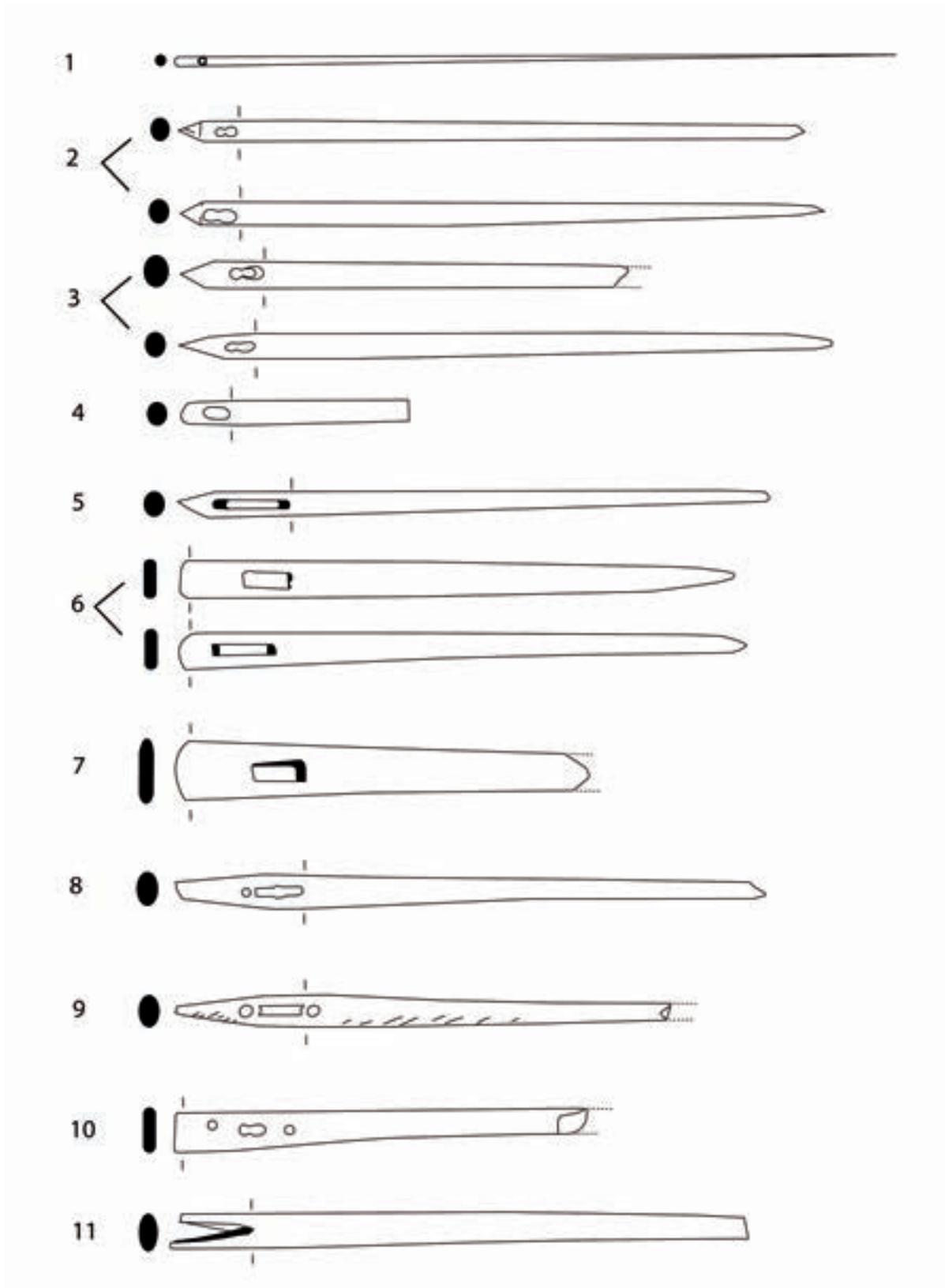


fig. 45 : Typologie des aiguilles (Béal, 1983, p. 182)

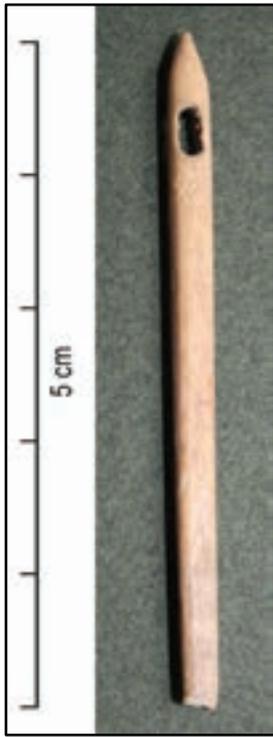


fig. 46

fig. 46 : Aiguille de type A XIX,3 mise au jour dans les thermes de l'Est



fig. 47a

fig. 47: Aiguilles de type A XIX,6 mises au jour dans les thermes de l'Est (a) et dans le collecteur 3 des thermes de l'Ouest (b)

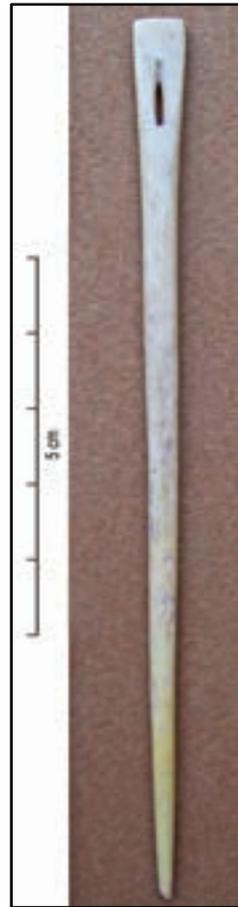


fig. 47b



fig. 48 : Aiguille de type A XIX,2 mise au jour dans les thermes de l'Ouest

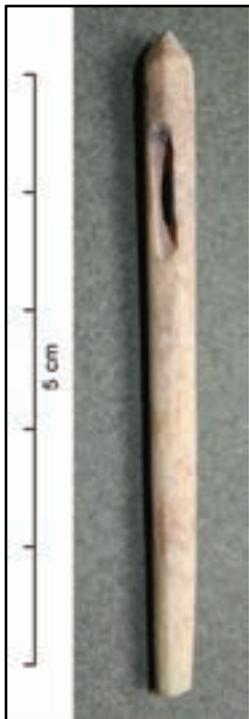


fig. 49

fig. 49 : Aiguille de type A XIX,5 mise au jour dans les thermes de l'Ouest

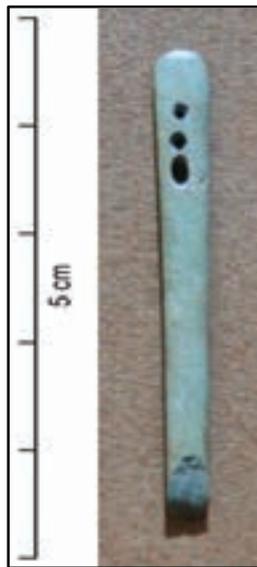


fig. 50a

fig. 50 : Aiguilles atypiques mises au jour dans les thermes de l'Est (a), dans l'égout du cardo de la zone 3 (b) et dans l'égout de la rue 402 (c)

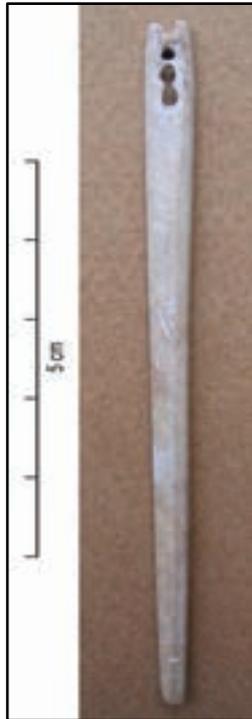


fig. 50b



fig. 50c



fig. 51 : Éléments de charnière de type A XI,2 mis au jour lors des fouilles à la Villa Salonina (a) et à la Villa Jacob (b)

fig. 51a



fig. 51b



fig. 52 : Éléments de charnière de type A XI,1 de provenance inconnue (lot « Transfert Masséna »)



fig. 53 : Élément de charnière de type A XI,1 portant la trace de la mèche dans la paroi opposée à la perforation, de provenance inconnue (lot « Transfert Masséna »)



fig. 54 : Élément décoratif en os en forme de balustre mis au jour à la Villa Jacob

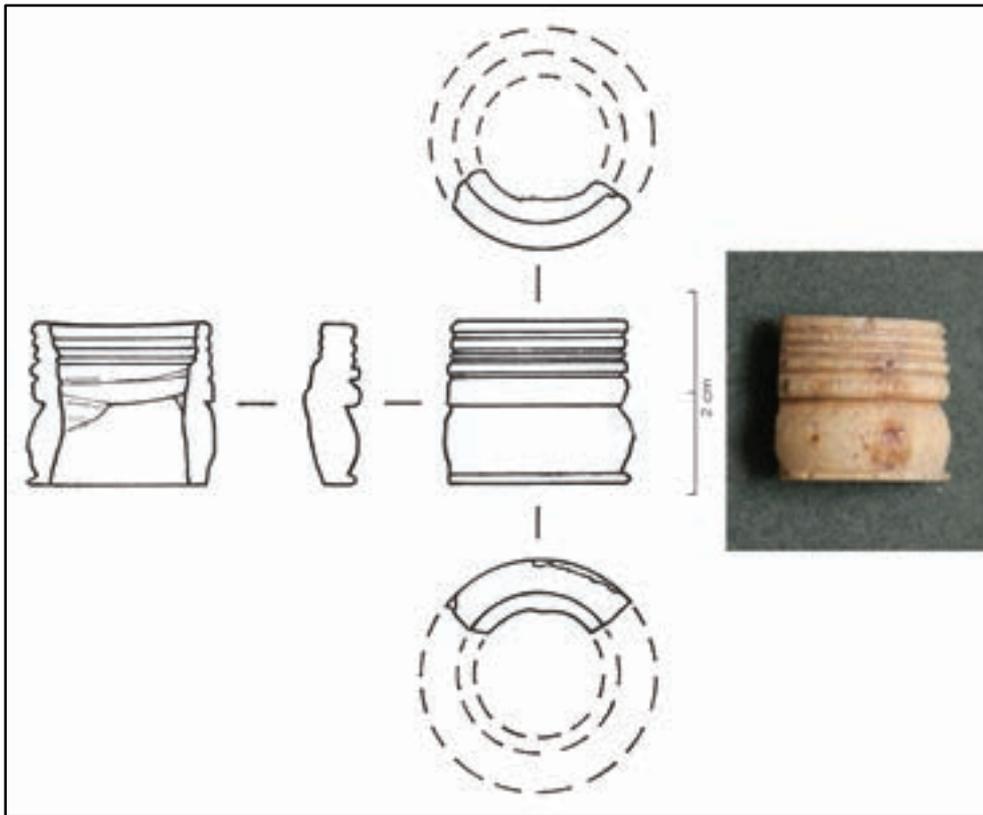


fig. 55 : Élément mouluré en os mis au jour sur le site de Salonina

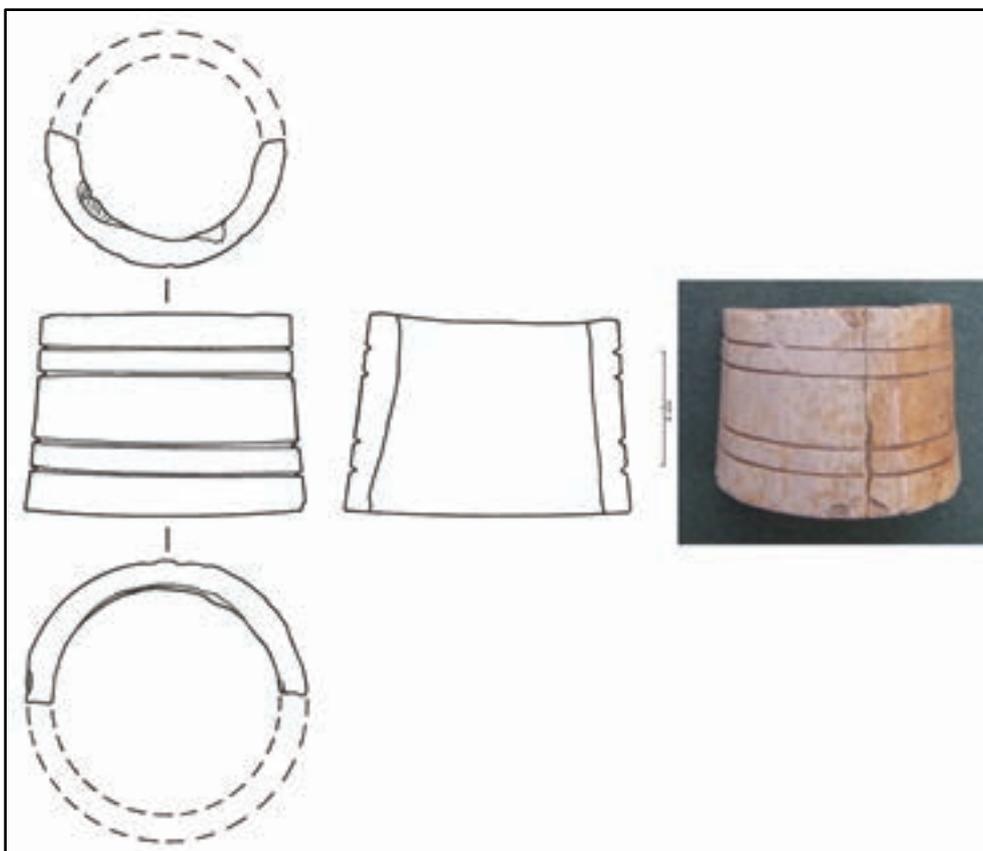


fig. 56a : Élément mouluré en os mis au jour dans le collecteur de la rue 400

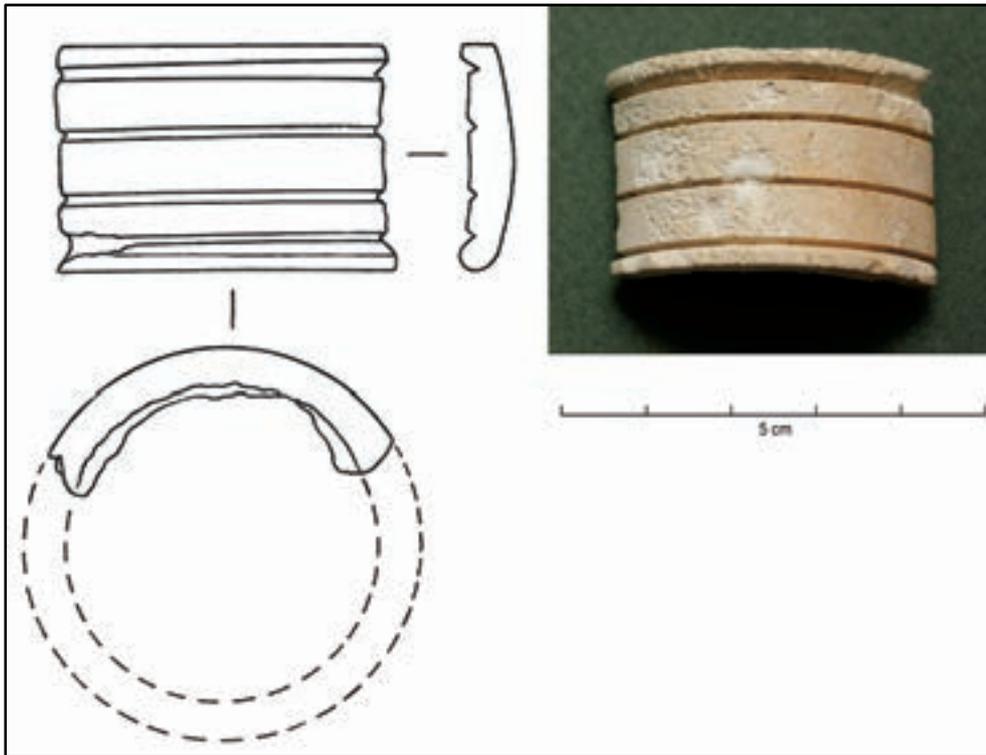


fig. 56b : Élément mouluré en os mis au jour dans les thermes de l'Est

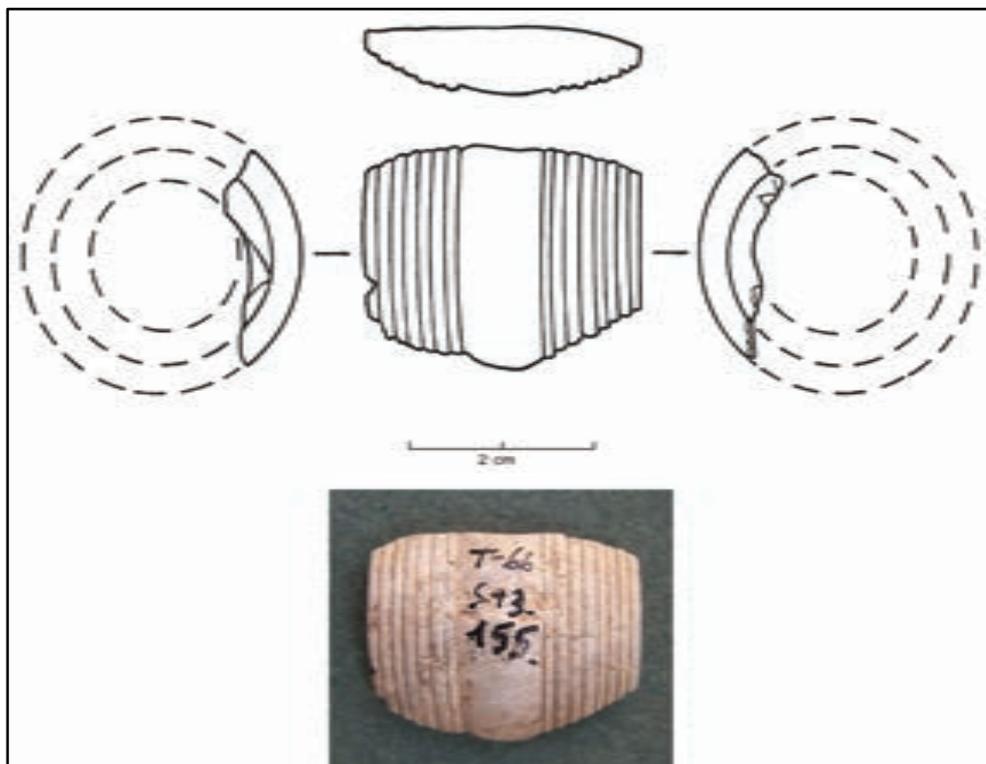


fig. 57 : Élément mouluré en os mis au jour dans les thermes de l'Est



fig. 58 : Élément mouluré en os mis au jour à Cimiez



fig. 59 : Élément mouluré en os mis au jour dans l'espace 12 de la zone 30



fig. 60 : Élément mouluré en os mis au jour dans l'égout de l'espace 8, zone 11



fig. 61 : Éléments de placage en os mis au jour sur le site de la Voie Romaine

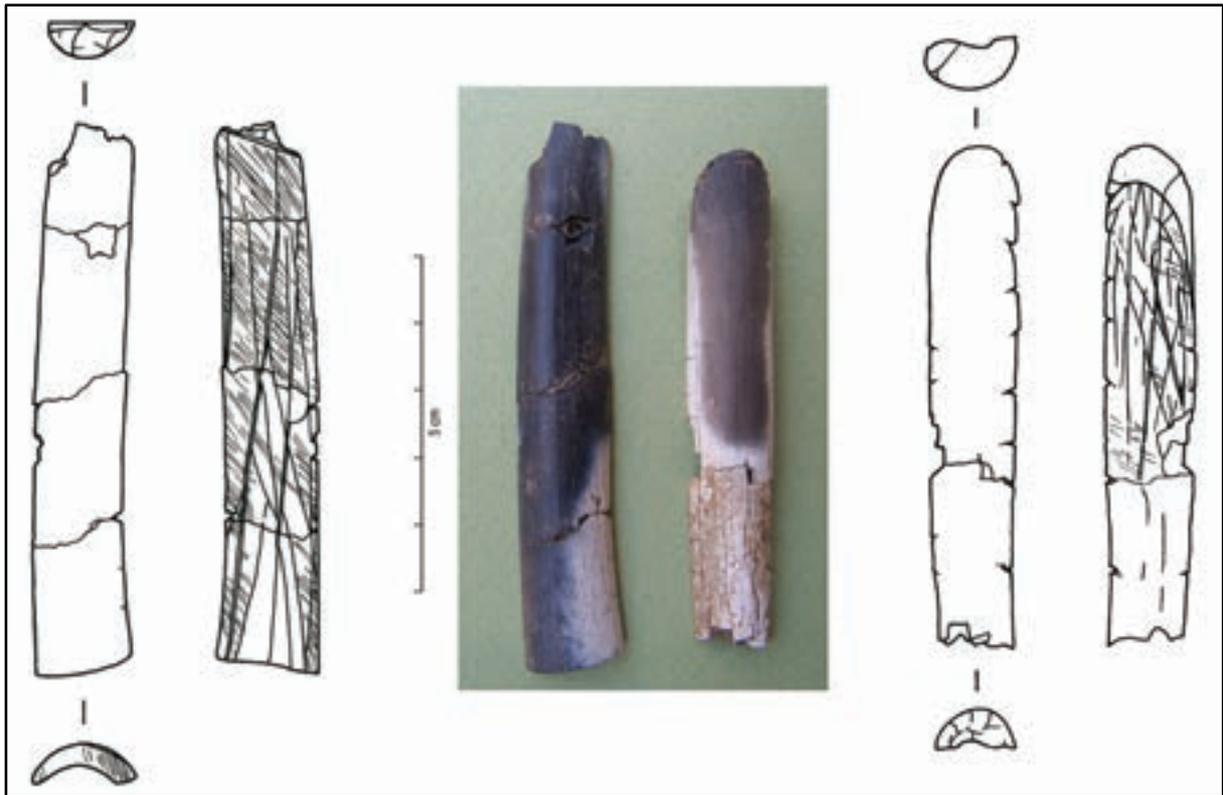


fig. 62a : Éléments de placage de meuble en os mis au jour dans la tombe 10 de la nécropole de *Torre di Cimella* : pièces e et f

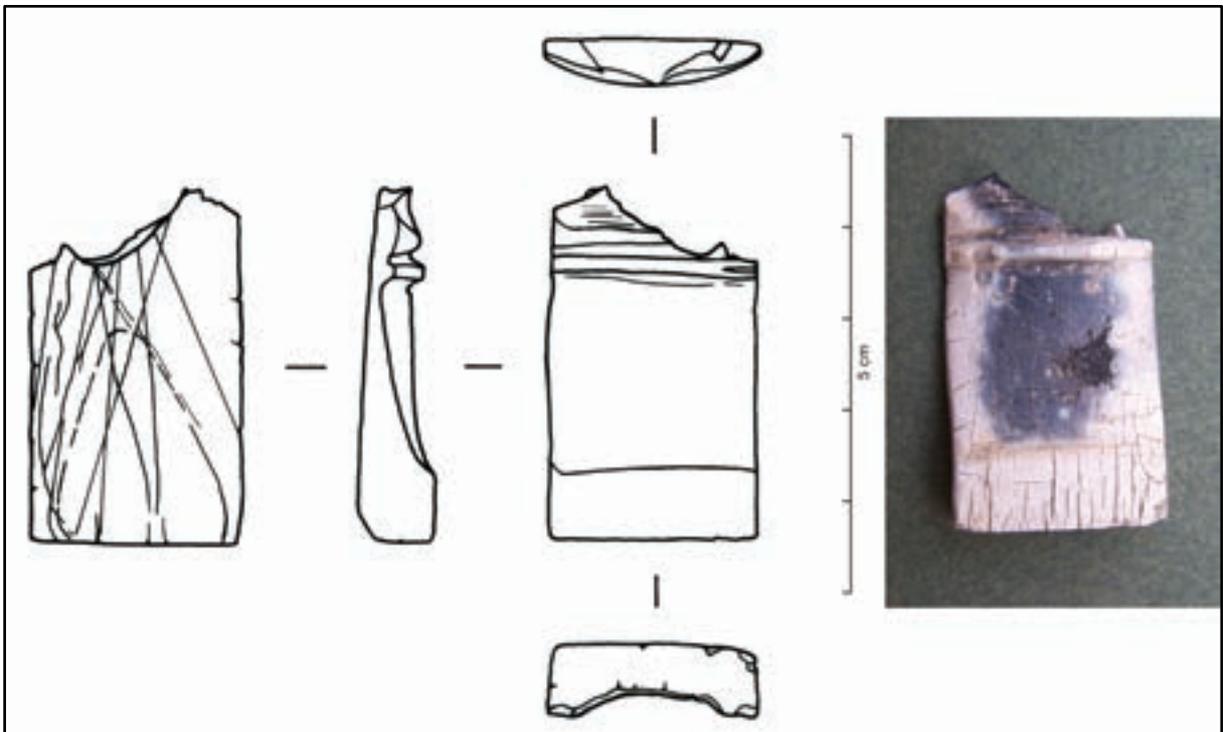


fig. 62b : Élément de placage de meuble en os mis au jour dans la tombe 10 de la nécropole de *Torre di Cimella* : pièce b

fig. 62c : Élément
de placage de meuble
en os mis au jour
dans la tombe 10
de la nécropole
de *Torre di Cimella* :
pièce a

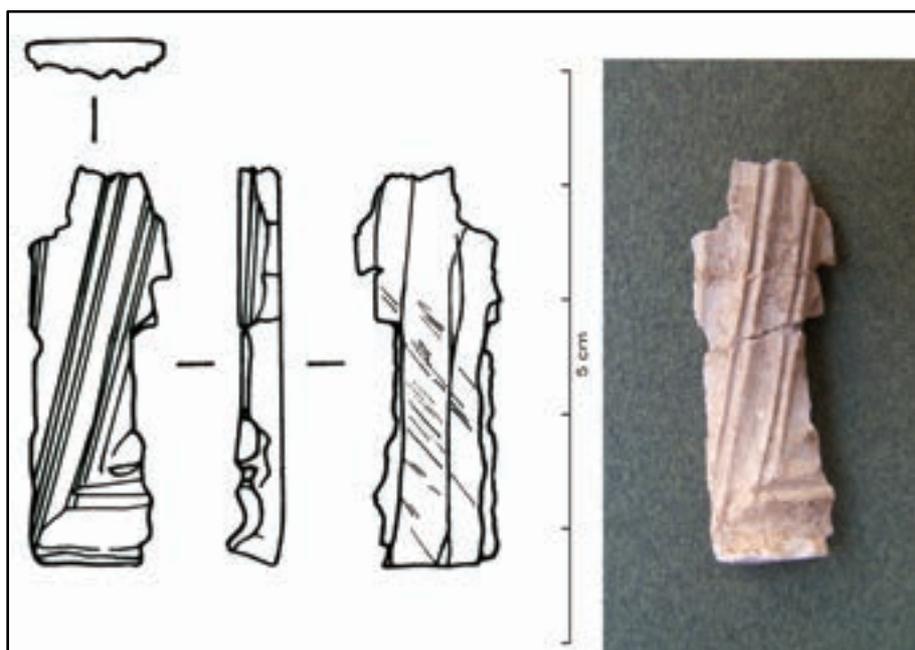
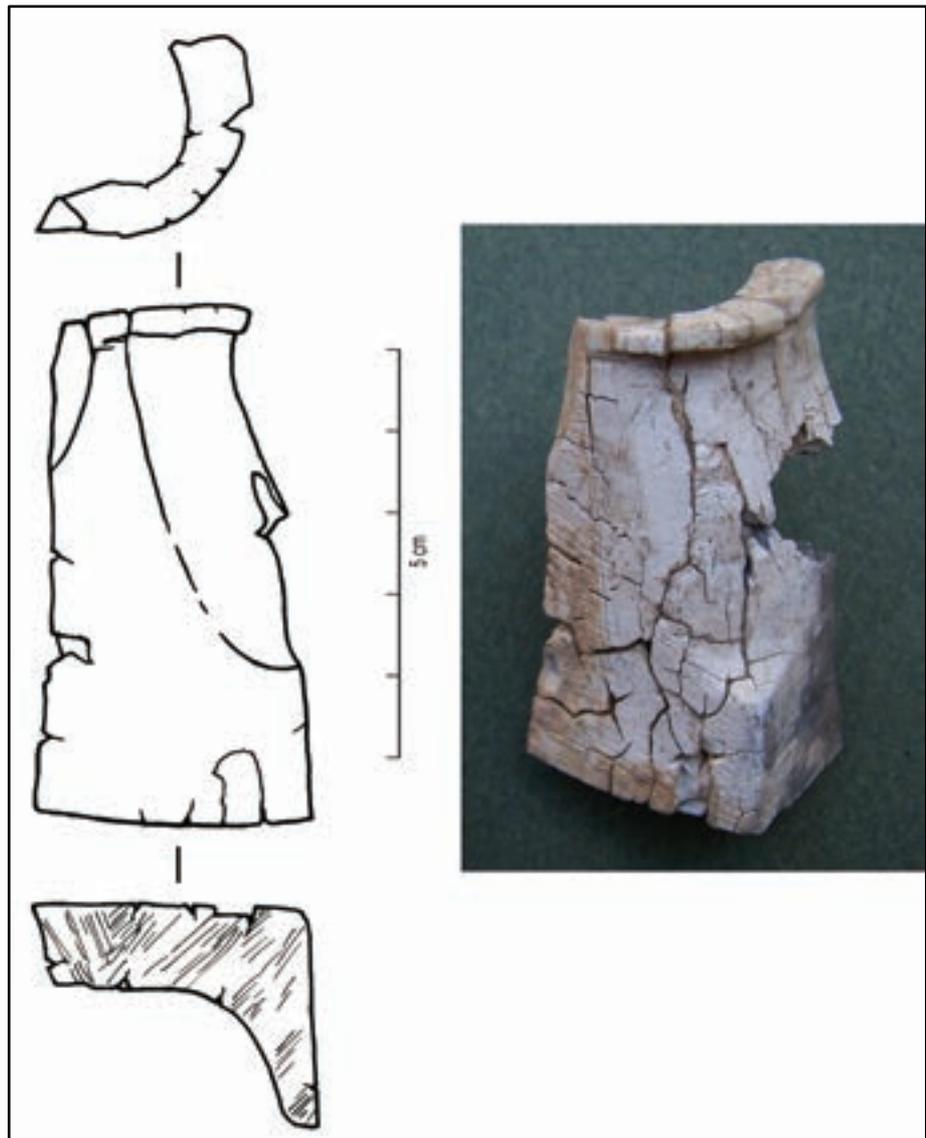


fig. 62d : Élément
de placage de meuble
en os mis au jour dans la
tombe 10 de la nécropole
de *Torre di Cimella* :
pièce c

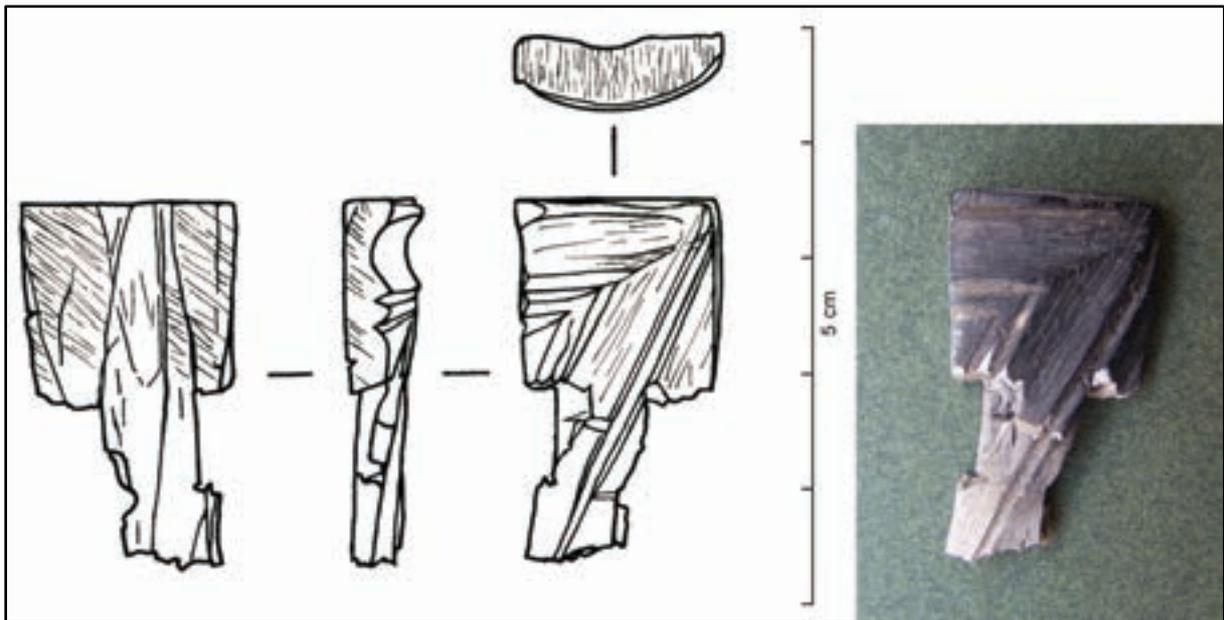


fig. 62e : Élément de placage de meuble en os mis au jour dans la tombe 10 de la nécropole de *Torre di Cimella* : pièce d

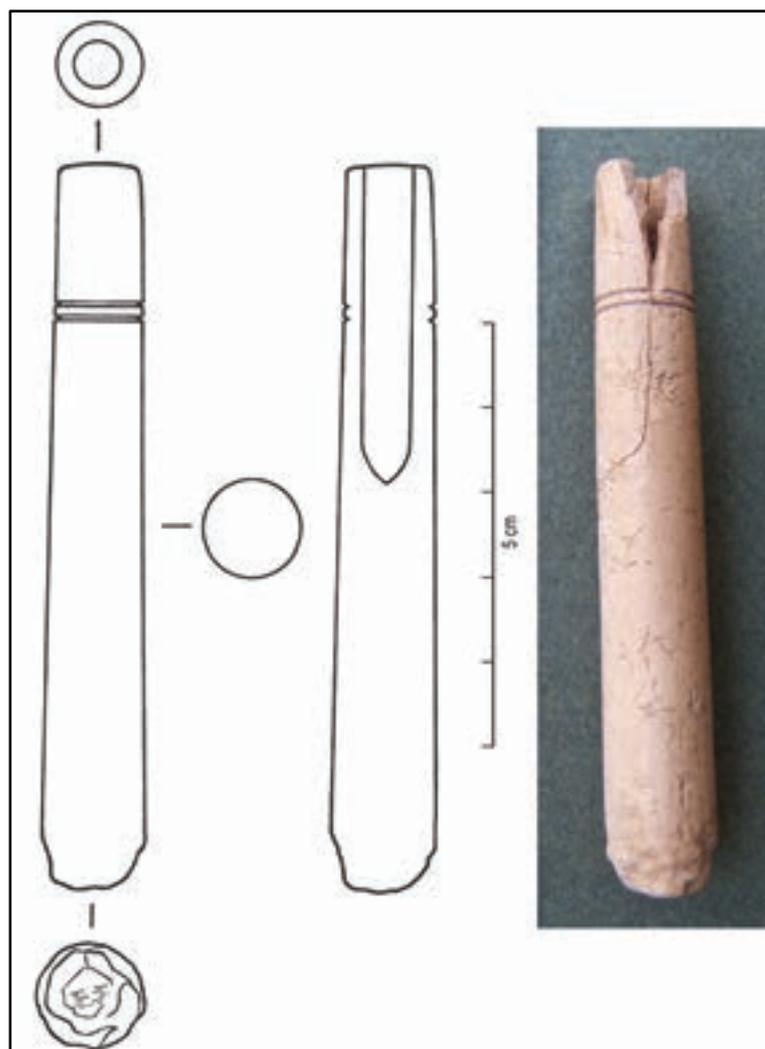


fig. 63 : Manche en os mis au jour sur le site de l'avenue de la Voie Romaine

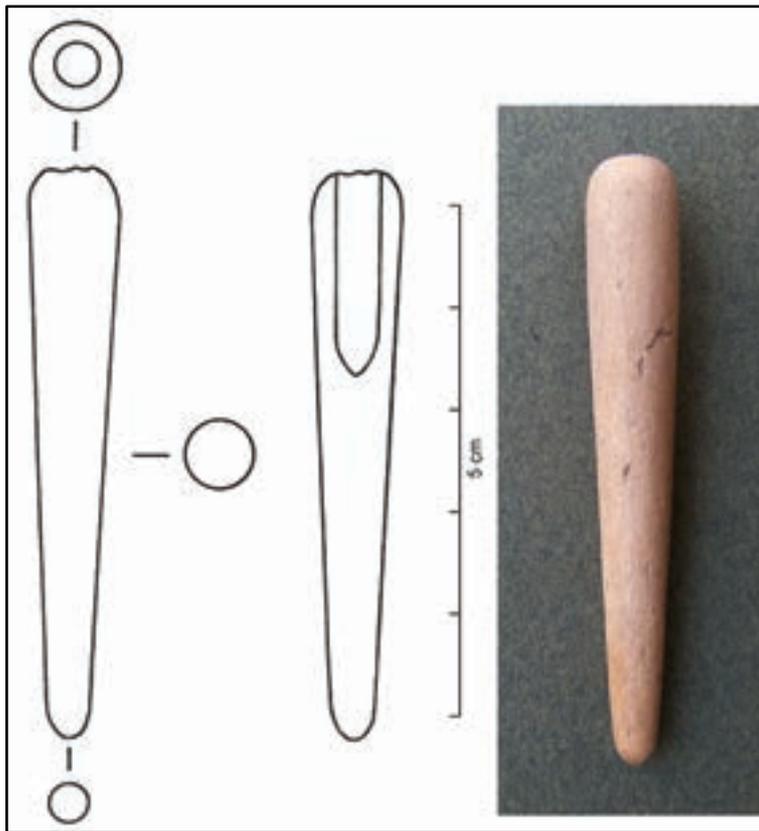


fig. 64 : Manche en os mis au jour sur le site de l'avenue de la Voie Romaine

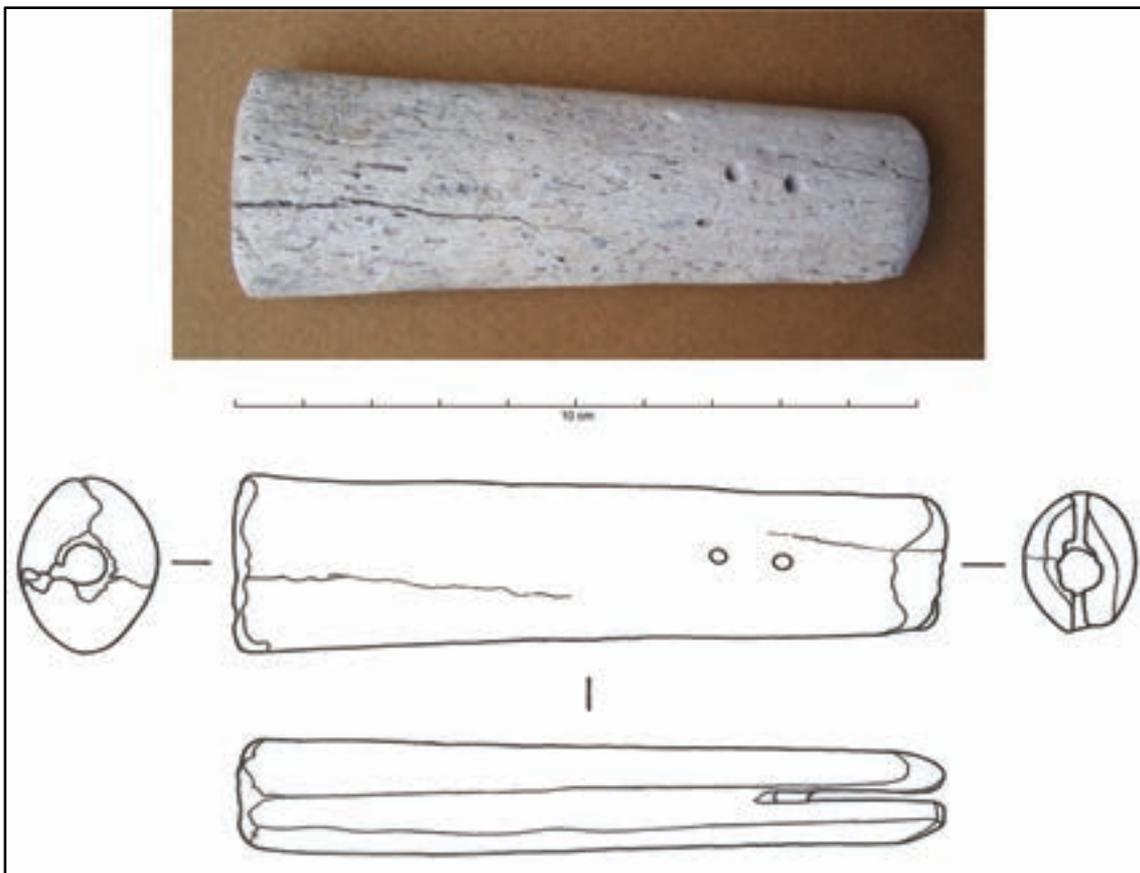


fig. 65 : Manche en bois de cerf mis au jour dans l'espace 1 de la zone 10



fig. 66 : Manche en os mis au jour lors des fouilles de la rue 401

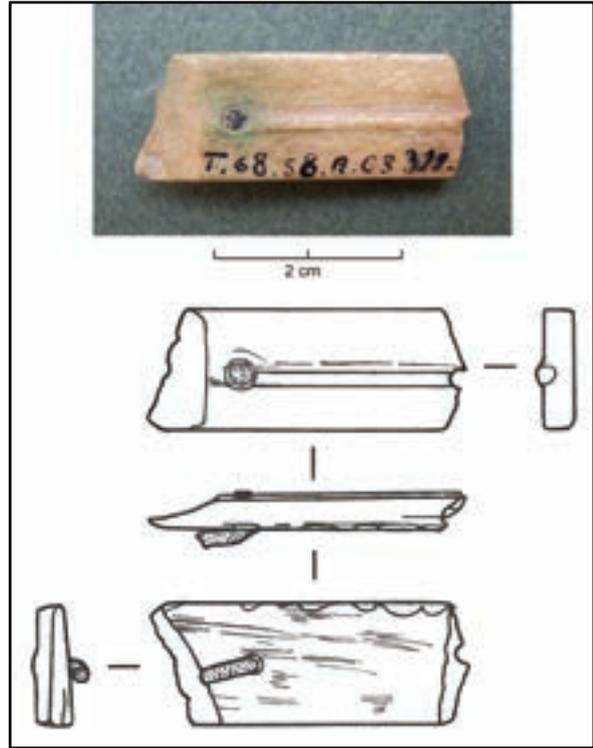


fig. 67 : Demi-manche en os mis au jour dans les thermes de l'Est



fig. 68 : Canif en ivoire mis au jour à Cimiez

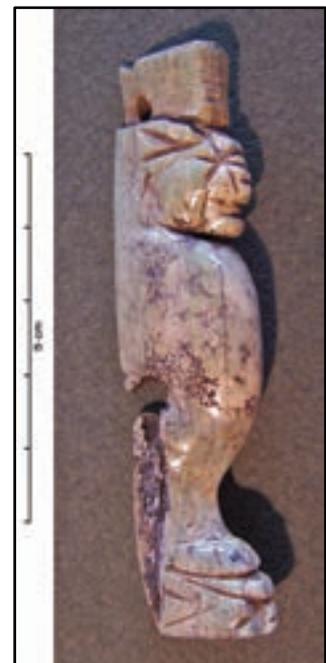


fig. 69 : Canif en os mis au jour dans les espaces 2a ou 2b de la zone 2



fig. 70 : Tube décoré mis au jour dans les espaces 2a ou 2b de la zone 2



fig. 71 : Diaphyse d'ulna de bœuf sciée aux deux extrémités mise au jour à Cimiez

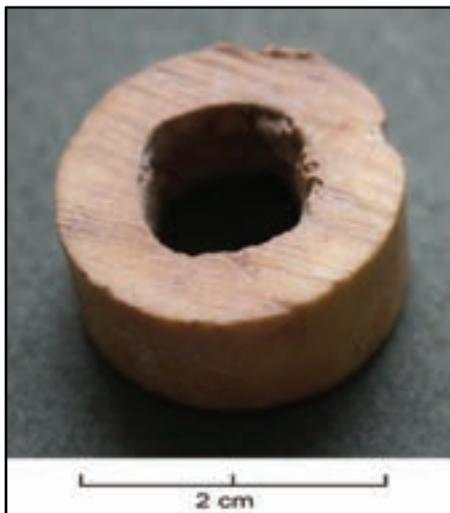


fig. 72 : Traces de sciage sur une rondelle de diaphyse de métatarse de bœuf mise au jour dans les thermes du Nord

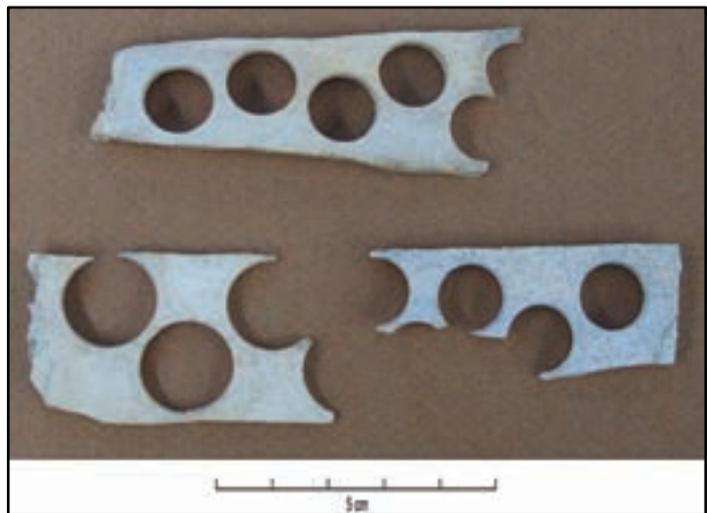


fig. 73 : Plaques en os ayant servi à la fabrication de jetons dont il ne reste que le négatif, mises au jour dans la rue 402 (Fouilles Lamboglia)



fig. 74 : Bois de massacre de cerf portant des traces de débitage et de sciage mis au jour au nord de la Villa des Arènes



fig. 75a



fig. 75b



fig. 75 : Bois de massacre de cerf portant des traces de sciage inachevé mis au jour au nord de la Villa des Arènes (a et b)

fig. 76 : Merrain portant des traces de sciage mis au jour au nord de la Villa des Arènes



fig. 77 : Andouiller portant de nombreuses traces de travail mis au jour au nord de la Villa des Arènes : outil inachevé ?



fig. 78 : Détails des traces de débitage sur l'andouiller mis au jour au nord de la Villa des Arènes

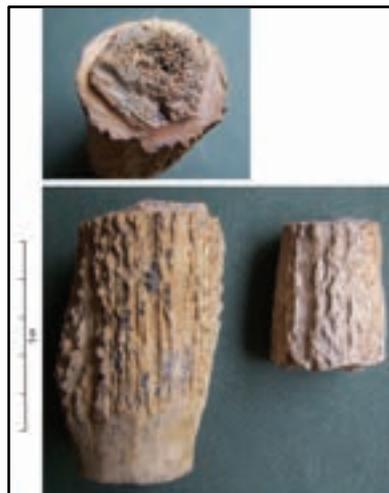


fig. 79 : Deux portions de merrain de bois de cerf de provenance inconnue (lot « Transfert Masséna ») Traces d'épannelage (partie inférieure) et de sciage (extrémités)



fig. 80 : Andouillers de bois de cerf de provenance inconnue (lot « Transfert Masséna ») À gauche : andouiller débité À droite : andouiller scié



fig. 81 : Outil indéterminé en os mis au jour à Cimiez

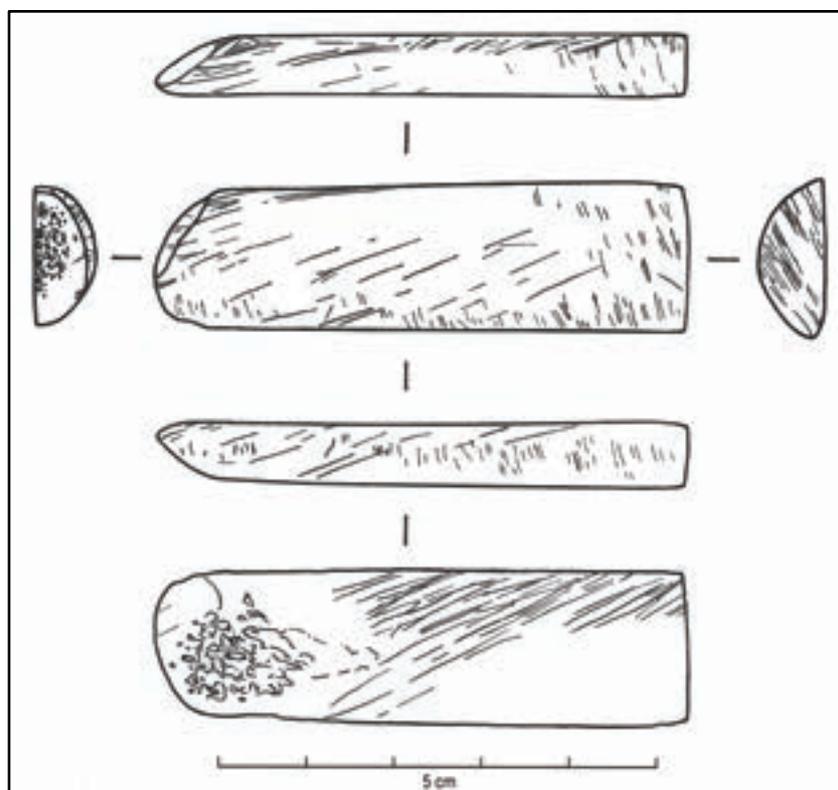


fig. 82 : Pièce indéterminée en os mise au jour à Cimiez



fig. 83 : Métatarse de petit ruminant perforé mis au jour au nord de la Villa des Arènes

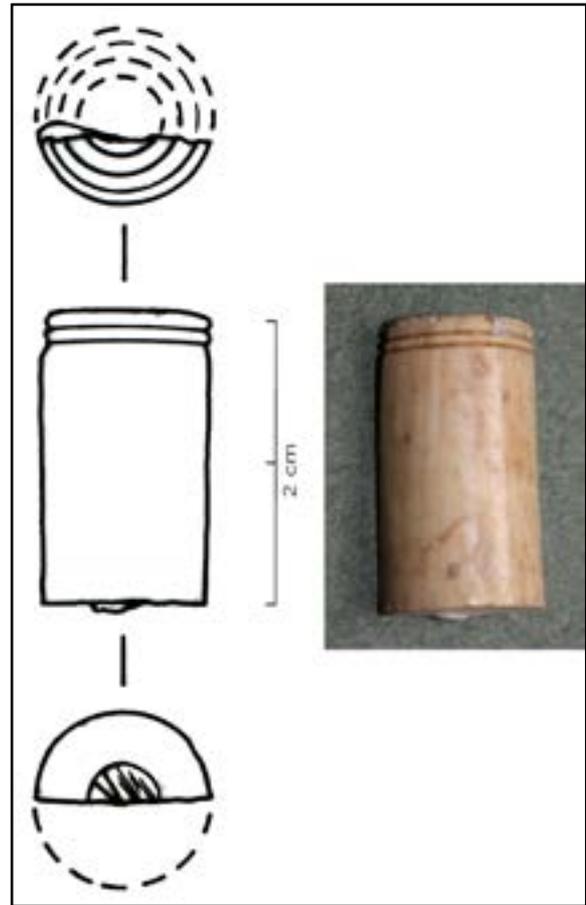


fig. 84 : Pièce en os semi-cylindrique mise au jour dans le collecteur 3 des thermes de l'Ouest

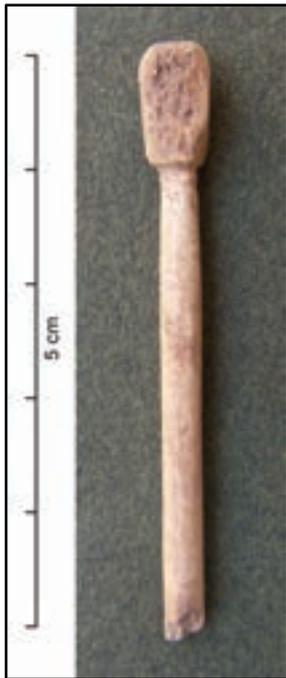


fig. 86a



fig. 86b

fig. 86 : Épingles mises au jour à Cimiez (a) et dans l'espace 7 de la zone 11 (b)

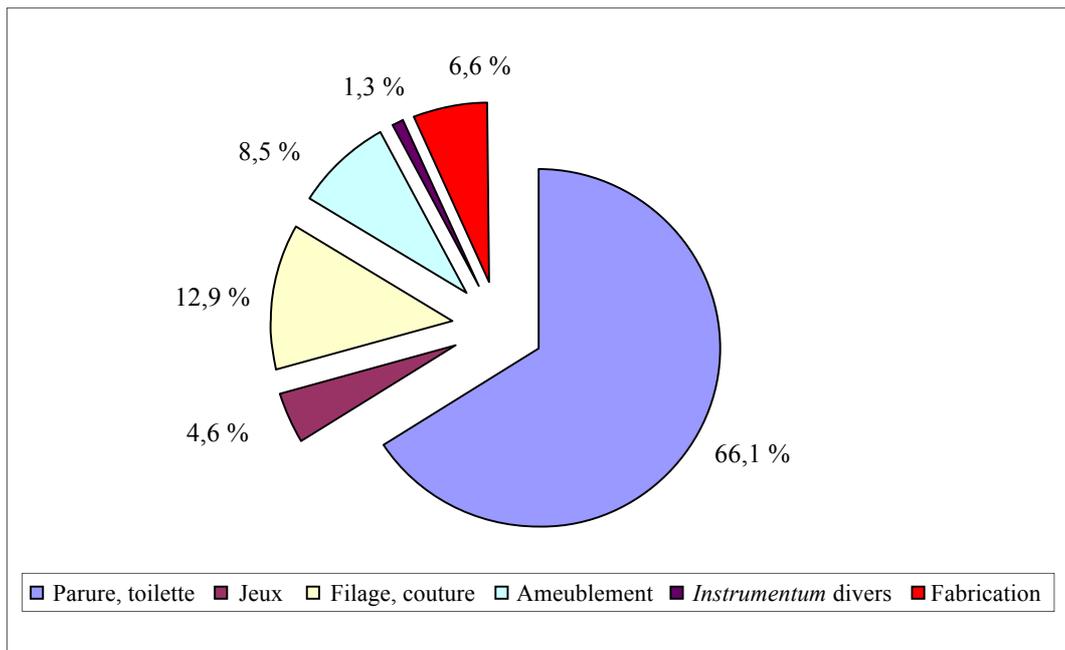


fig. 85 : Répartition des diverses catégories représentées par les éléments collectés à Cimiez (en %)